Diagnostic économique du Chablais - 2014

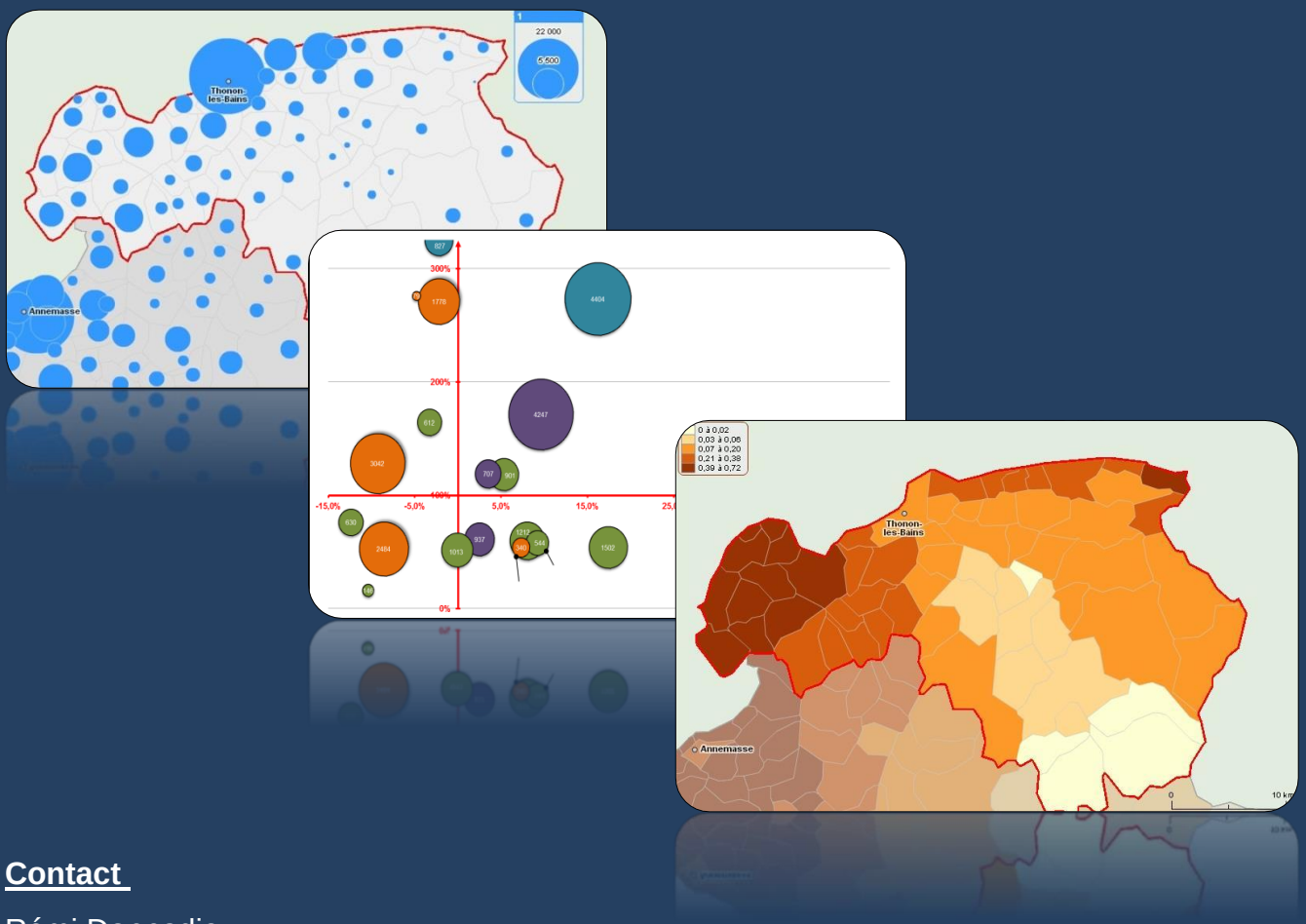

Contact

Rémi Donnadieu

04 50 70 80 27

economie@sudleman.com

Ce diagnostic a été produit par Chablais Léman Développement dans le cadre de la démarche « Chablais 2040 ».

Le premier chapitre replace le Chablais dans un système géographique plus large : l'espace lémanique, qui influence fortement le développement économique du territoire

Le second chapitre dresse un panorama des principaux indicateurs économiques du Chablais, comparés à ceux des territoires voisins.

Le troisième chapitre traite des facteurs composant l'environnement entrepreneurial du territoire (formation, foncier économique, services aux entreprises,…).

MÉTHODOLOGIE

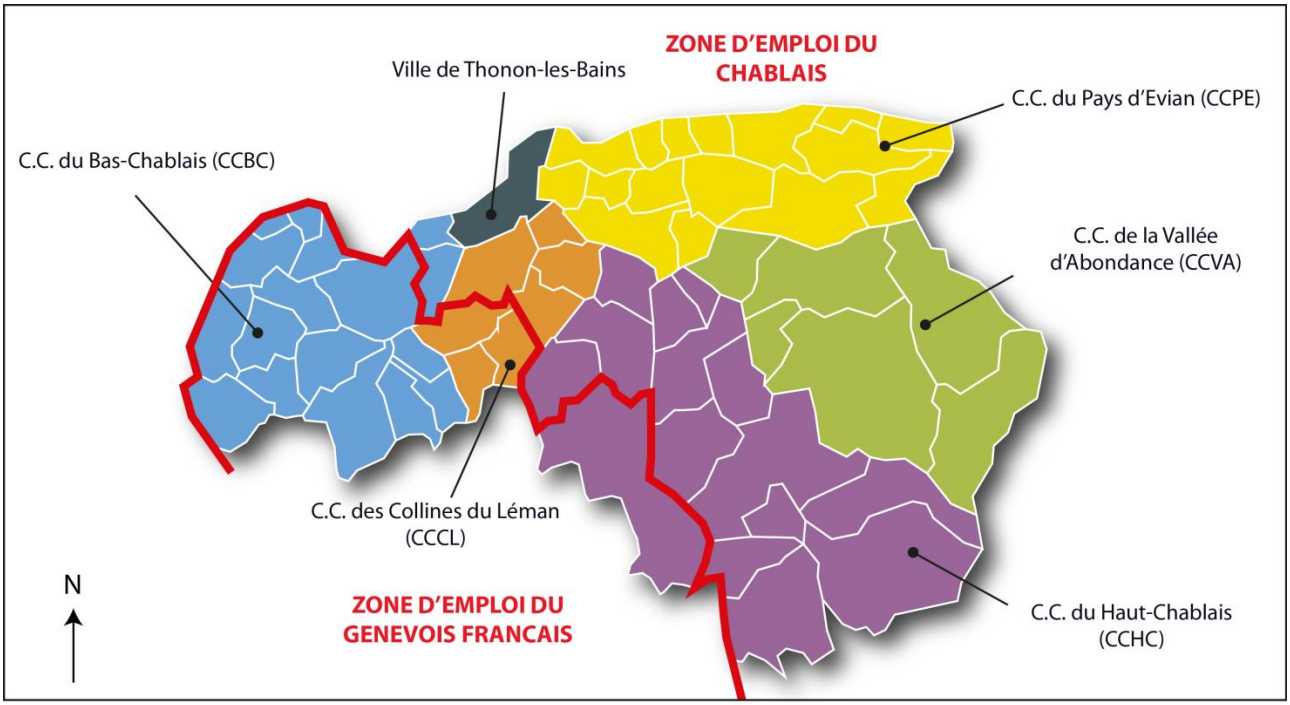

Périmètre de l'étude

Le périmètre de référence de l'étude est le Chablais, composé des Communautés de Communes du Bas-Chablais, du Pays d'Evian, du Haut-Chablais, de la Vallée d'Abondance et des Collines du Léman, ainsi que la Ville de Thonon-les-Bains (62 Communes). Ce périmètre épouse les contours du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) et du Contrat Territorial Emploi Formation (CTEF).

ATTENTION : Certains indicateurs ne sont disponibles que sur le périmètre de la Zone d'Emploi du Chablais[1] qui regroupe 43 des 62 communes du territoire (cf. carte ci-dessus).

Sauf indications contraires dans le document, toutes les figures (graphiques, tableaux, cartes) ont été réalisées par Chablais Léman Développement à partir des sources mentionnées dans les légendes.

[1] Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006.

SOMMAIRE

PARTIE 1 - ATTRACTIVITÉ ET MÉTROPOLISATION 6

1.1. UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE IMPORTANTE 7

1.1.1. Répartition de la population 7
1.1.2. + 2 000 habitants par an 8
1.1.3. Une dynamique majoritairement exogène 10

1.2. LE CHABLAIS DANS UN PROCESSUS DE MÉTROPOLISATION 11

1.2.1. La Suisse, un puissant moteur économique 11
1.2.2. Les frontaliers dans le Chablais 13
1.2.3. Une dépendance accrue 15
1.2.4. Coopérations transfrontalières 16
1.2.5. Une construction de longue haleine 19
1.2.6. Les impacts négatifs de la métropolisation du Chablais 20

PARTIE 2 - PORTRAIT ÉCONOMIQUE DU CHABLAIS 21

2.1. UNE ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE 22

2.1.1. Localisation de l'activité économique 22
2.1.2. Poids des principaux secteurs d'activité 24

2.2. ZOOM SUR LE TOURISME 27

2.2.1. Données chiffrées 27
2.2.3. Enjeux et problématiques 29

2.3. LE TISSU ÉCONOMIQUE 31

2.3.1. Composition du tissu économique 31
2.3.2. Une économie autarcique ? 32
2.3.3. Le « CAC 37 chablaisien » 33

2.4. UNE CRISE ÉCONOMIQUE ? 35

2.4.1. Une croissance quantitative 35
2.4.2. Des évolutions différenciées 36
2.4.3. Le chômage 39
2.4.4. Zoom sur la « qualité » des emplois 40

2.5. LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DU CHABLAIS 42

2.5.1. Développement exogène 42
2.5.2. Développement endogène/exogène 42
2.5.3. Développement endogène 43

2.6. APPROCHE PAR LES « MOTEURS DU DÉVELOPPEMENT » 44

2.6.1. Une nouvelle manière d'appréhender l'économie locale 44
2.6.2. Un territoire « touristique-dortoir » 45

2.7. ANALYSE PAR TERRITOIRE 47

PARTIE 3 - S'IMPLANTER & SE DEVELOPPER 51

3.1. LA QUESTION FONCIERE ET IMMOBILIERE 52

3.1.1. Les Zones d'Activités Economiques 52
3.1.2. Le foncier, une ressource stratégique 53
3.1.3. Une absence de concertation globale 54
3.1.4. La chaîne immobilière 55
3.1.5. La construction de locaux 56

3.2. LA FORMATION 58

3.2.1. Des actifs de plus en plus qualifiés 58
3.2.2. Un manque de formations, notamment post-bac 58
3.2.3. Des besoins pas toujours pourvus 60

3.3. ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES 62

3.3.1. Des services aux entreprises peu développés 62
3.3.2. Structure d'accompagnement & de mise en réseau 63
3.3.3. Une absence de « pôles de compétences » 64

3.4. TRANSPORT, MOBILITÉS & DÉPLACEMENTS 67

3.4.1. État des lieux sommaire 67
3.4.2. Conséquences en matière économique 68

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC 69

PARTIE 1 - ATTRACTIVITÉ ET MÉTROPOLISATION

Cette première partie s'efforce de replacer la situation du Chablais dans un cadre global, à savoir la constitution d'un espace lémanique de plus en plus intégré et dont les différentes parties interagissent de manière croissante.

Mots-Clés : métropolisation, périurbanisation, attractivité, croissance démographique, frontaliers, coopérations transfrontalières

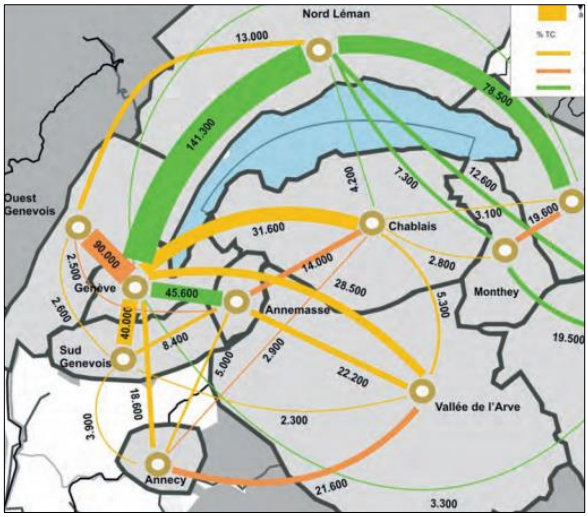

1.1. UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE IMPORTANTE

1.1.1. Répartition de la population[2]

Le Chablais se caractérise :

- par une distinction entre un espace littoral où la densité de population est supérieure à 200 habitants/km^2, un espace montagnard avec une densité inférieure à 50 habitants/km^2, et un espace intermédiaire (collines et plateaux) avec une densité variant de 50 à 200 habitants/km^2.
- par une centralité forte autour de la Ville de Thonon-les-Bains (34 00 habitants), dont l'unité urbaine[3] va d'Excenevex à Lugrin et regroupe 71 000 habitants.
- par une répartition multipolaire de la population avec 10 communes qui ont plus de 2 500 habitants : Evian-les-Bains (8 400 habitants), Publier (6 300), Sciez -sur-Léman (5 400), Douvaine (5 100), Bons-en-Chablais (5 000), Allinges (4 100), Veigy-Foncenex (3 600), Morzine (2 900) et Neuvecelle (2 700). Par ailleurs, une seule commune compte moins de 100 habitants (Novel) et 55 % des communes ont plus de 1 000 habitants.

Répartition de la population (carte 1) et densité de population (carte 2) en 2011

(Population municipale - INSEE - Recensement)

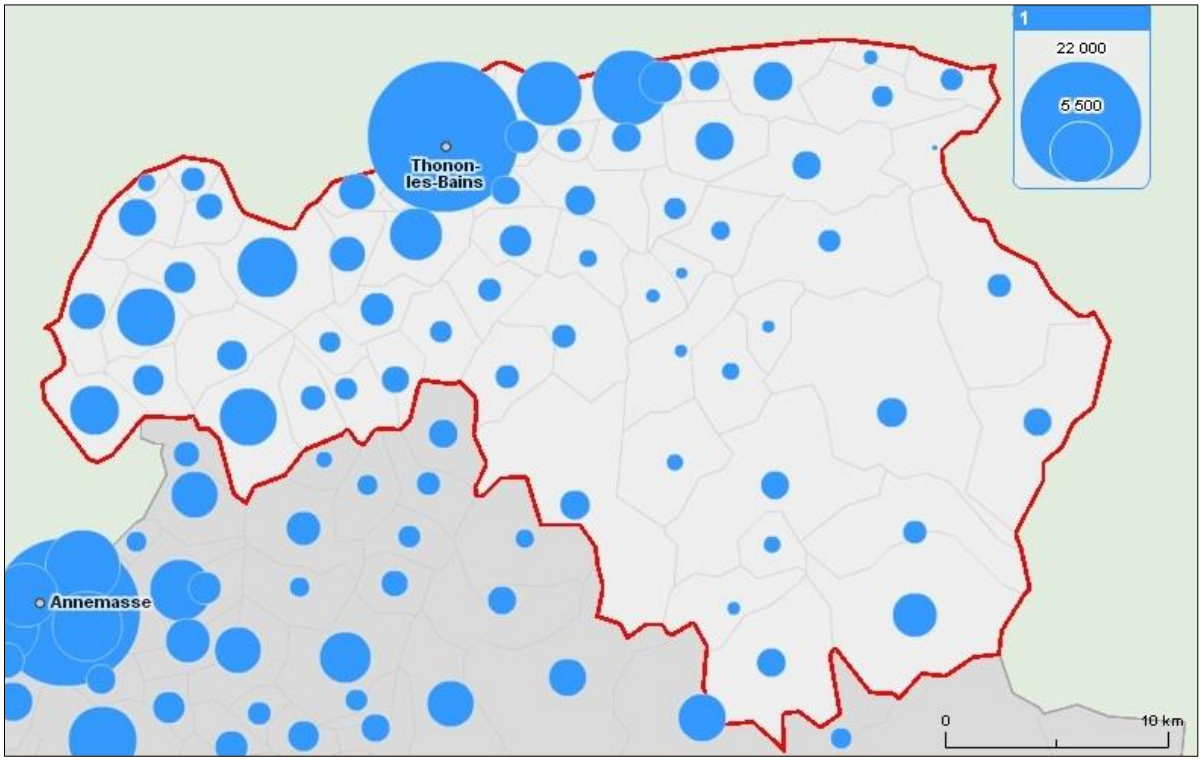

[2] Population municipale - Recensement - INSEE

[3] La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2000 habitants.

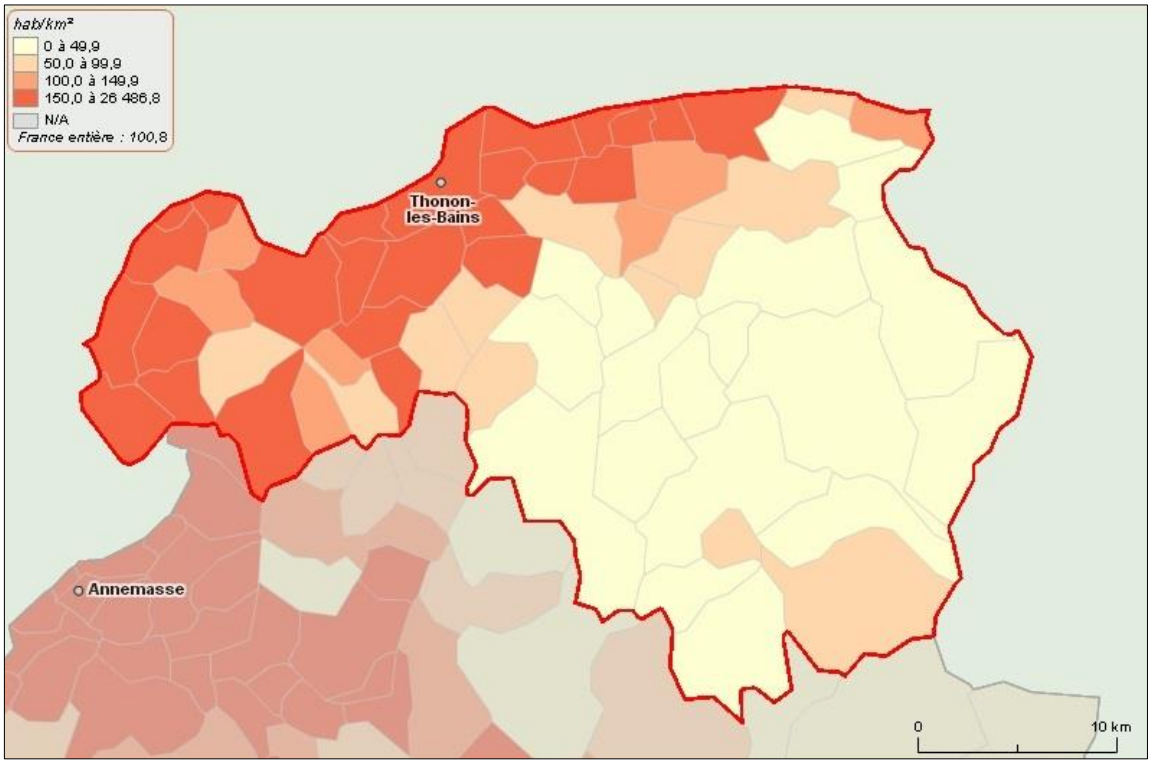

1.1.2. + 2 000 habitants par an

Le territoire connait une croissante démographique parmi les plus fortes de France : la population a doublé en 40 ans, pour atteindre 130 159 habitants en 2011. Cette croissance continue aujourd'hui au rythme de + 2 000 habitants par an environ : le nombre d'habitants a augmenté de 9 % entre 2006 et 2011 (+ 4,4 % pour Rhône-Alpes). C'est l'Ouest du territoire qui connaît la plus forte croissance, avec + 11,7 % pour la CCBC et + 15,5 % pour la CCCL. Inversement, les territoires de montagne notent une augmentation de « seulement » 4,5 % pour la CCHC et de + 1,1 % pour la CCVA. Enfin, Thonon et le Pays d'Evian sont dans une situation intermédiaire avec respectivement + 8,7 % et + 7,4 %.

Les dynamiques démographiques modifient la répartition de la population sur le Chablais. Ainsi, le centre de gravité du territoire se déplace de plus en plus vers l'Ouest : la part du secteur Bas-Chablais / Collines du Léman dans la population totale est passée de 22,9 % en 1968 à 29,3 % en 2011.

	Population en 1968	Population en 2011	Part Chablais 1968	Part Chablais 2011	Évolution 1968 - 2011
CCBC	11 418	35 971	17,6 %	22,4 %	+ 215 %
CCCL	3 428	11 144	5,3 %	6,9 %	+ 225 %
Thonon	20 700	33 928	31,9 %	30,2 %	+ 64 %
CCPE	17 256	32 082	26,6 %	24,5 %	+ 86 %
CCVA	3 578	4 963	5,5 %	4,7 %	+ 39 %
CCHC	8 570	12 071	13,2 %	11,3 %	+ 41 %
Chablais	**64 950**	**130 159**	**100,0 %**	**100,0 %**	**+ 100 %**

Indicateurs démographiques sur le Chablais *(Population municipale - INSEE - Recensement)*

Évolution de la population entre 2006 et 2011, en valeur absolue (carte 1) et en valeur relative (carte 2) *(Population municipale - INSEE - Recensement)*

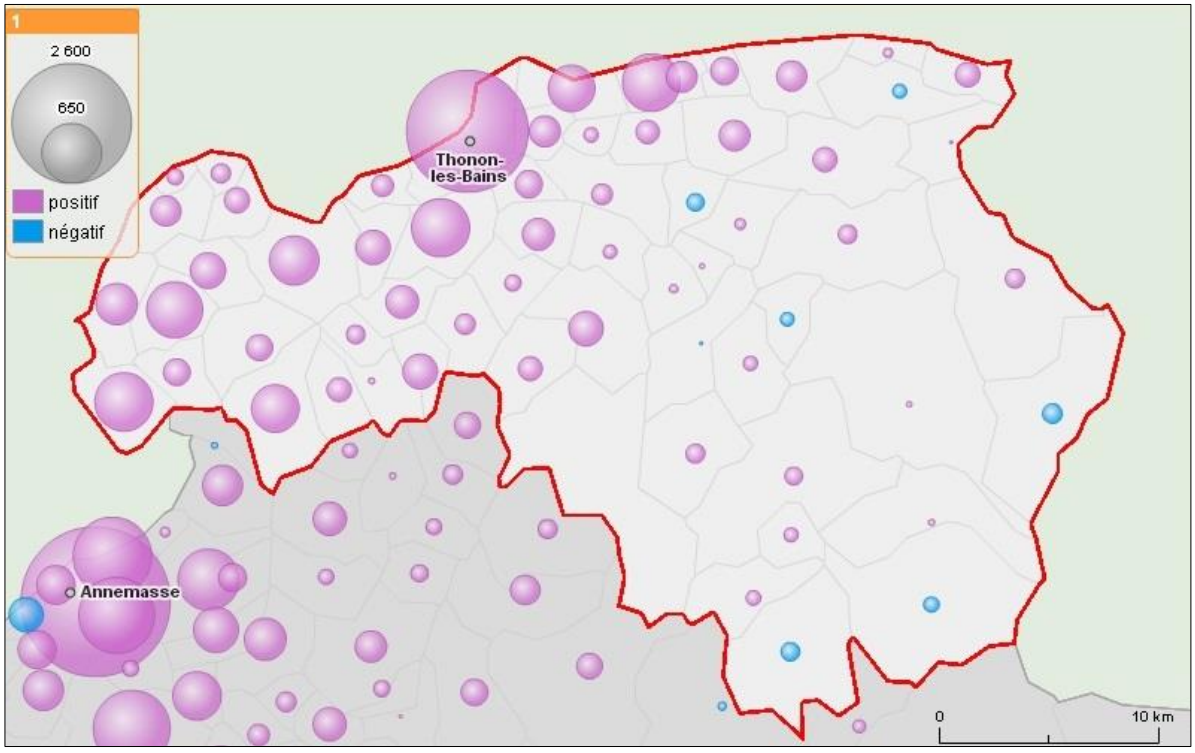

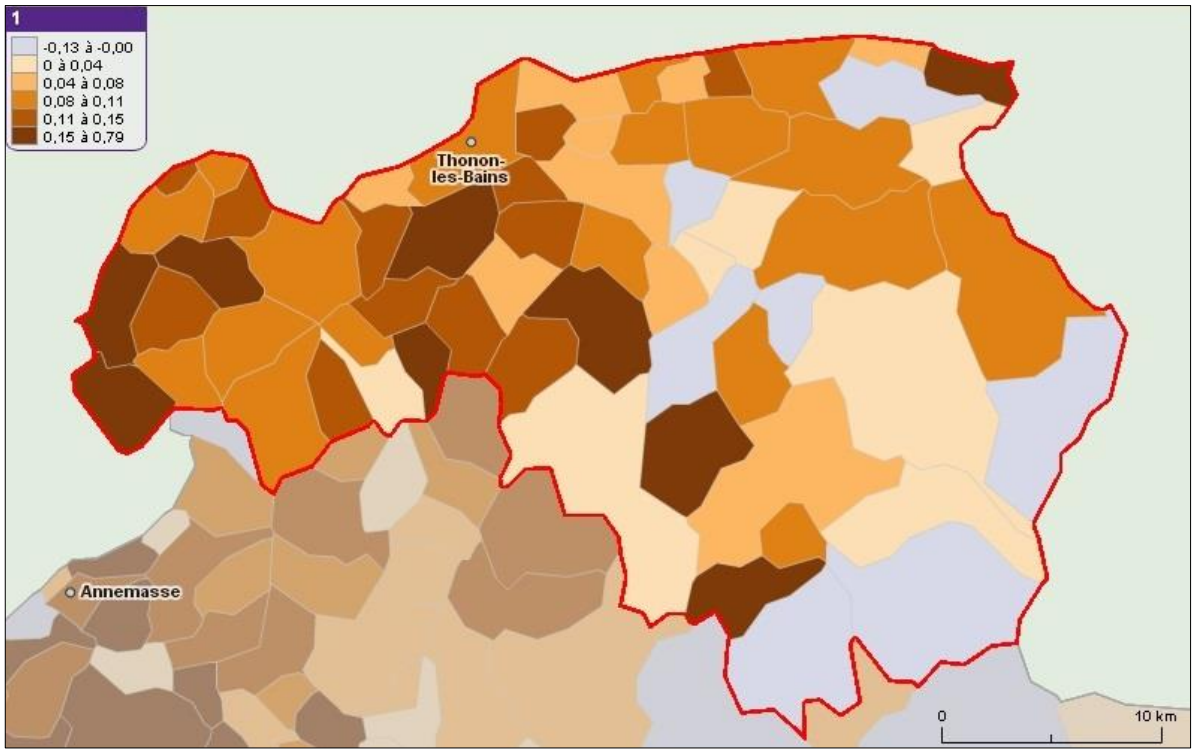

1.1.3. Une dynamique majoritairement exogène

La croissance démographique du Chablais est majoritairement exogène : le solde migratoire contribuant à 71 % (33 % en Rhône-Alpes) de la croissance démographique contre seulement 29 % pour le solde naturel (67 % en Rhône-Alpes) entre 2006 et 2011. Celui-ci n'est supérieur au solde migratoire que dans les espaces de montagne (CCHC et CCVA).

Ce développement exogène est principalement le fait d'arrivées d'actifs avec (ou sans) enfants, majoritairement des frontaliers, même s'il est difficile de quantifier précisément leur part. En effet, 67 % des nouveaux entrants entre 2003 et 2008 ont entre 20 et 40 ans et 20 % ont moins de 15 ans. Contrairement à d'autres territoires attractifs démographiquement, le Chablais attire donc des travailleurs et non des retraités (cas des espaces littoraux) ou des étudiants (cas des villes universitaires).

	Solde	**Solde en %** (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	+ 648	+ 4,1 %
de 15 à 19 ans	- 547	- 6,8 %
de 20 à 29 ans	+ 695	+ 5,6 %
de 30 à 39 ans	+ 1 494	+ 8,8 %
de 40 à 54 ans	+ 515	+ 1,9 %
de 55 à 64 ans	+ 127	+ 0,9 %
65 ans et plus	+ 253	+ 1,4 %
Ensemble	**+ 3 187**	+ 2,8 %

Soldes des nouveaux arrivants sur le Chablais entre 2003 et 2008 *(Recensement - INSEE)*

Entre 2003 et 2008, si les gains les plus importants s'effectuent avec l'Île-de-France (+ 1 600) et le Nord-Pas-de-Calais (+ 650), c'est cependant avec la région Rhône-Alpes que les mouvements sont les plus intenses, en particulier avec le reste de la Haute-Savoie (3 700 arrivées pour 3 300 départs). On compte également de nombreuses arrivées depuis l'étranger, notamment de la Suisse.

En plus de la proximité de la Suisse, le Chablais dispose de deux atouts qui renforcent son attractivité. Le premier est le cadre naturel exceptionnel qui l'abrite, entre lac et montagnes, et qui reste encore relativement préservé. Le second atout est sa bonne couverture en services et équipements (41,2 équipements / 1 000 habitants contre 34,9 en Rhône-Alpes)[4], hormis dans la santé et l'enseignement, notamment supérieur.

[4] Base permanente des équipements - INSEE - 2013

1.2. LE CHABLAIS DANS UN PROCESSUS DE MÉTROPOLISATION

1.2.1. La Suisse, un puissant moteur économique

L'attractivité du Chablais vient d'abord du fait de sa proximité avec les Cantons de Genève et de Vaud, qui ont pour locomotives respectives Genève et Lausanne. Si la finance et l'horlogerie sont deux secteurs d'activité traditionnellement bien connus, l'économie des cantons lémaniques est plus diverse et est également tournée vers l'industrie (biotechnologies, nanotechnologies...), le tourisme ou les services internationaux (négoce international, activités des sièges sociaux de grandes entreprises et des ONG). En plus de Genève et Lausanne, le territoire profite également de la proximité des agglomérations de Montreux-Vevey (Canton de Vaud), de Monthey-Aigle (Canton du Valais), et de Nyon (Canton de Vaud).

La Suisse connaît une croissance économique soutenue depuis le milieu des années 2000 après avoir traversé une période plus contrastée dans les années 1990 et au début des années 2000. Alors que le taux de chômage s'élève actuellement à 11 % en France, il reste inférieur à 5 % en Suisse, même s'il est plus élevé sur le pourtour lémanique (6,5 %). La croissance de l'emploi[5] dans les cantons de Genève et de Vaud est bien supérieure à celle enregistrée en France (+ 21 % entre 2001 et 2012 contre + 9 % sur le Chablais ou + 4 % sur le Genevois français), bien que la croissance démographique y soit inférieure. De plus, les cantons suisses continuent de créer de l'emploi dans l'industrie, ce qui n'est pas le cas en France. La Suisse offre des salaires beaucoup plus élevés qu'en France : on estime le salaire moyen brut (et non médian) à 4 800 € par mois ce qui est supérieur de 70 % au salaire moyen français. A noter que les amplitudes salariales entre secteurs d'activité sont beaucoup plus élevées qu'en France,

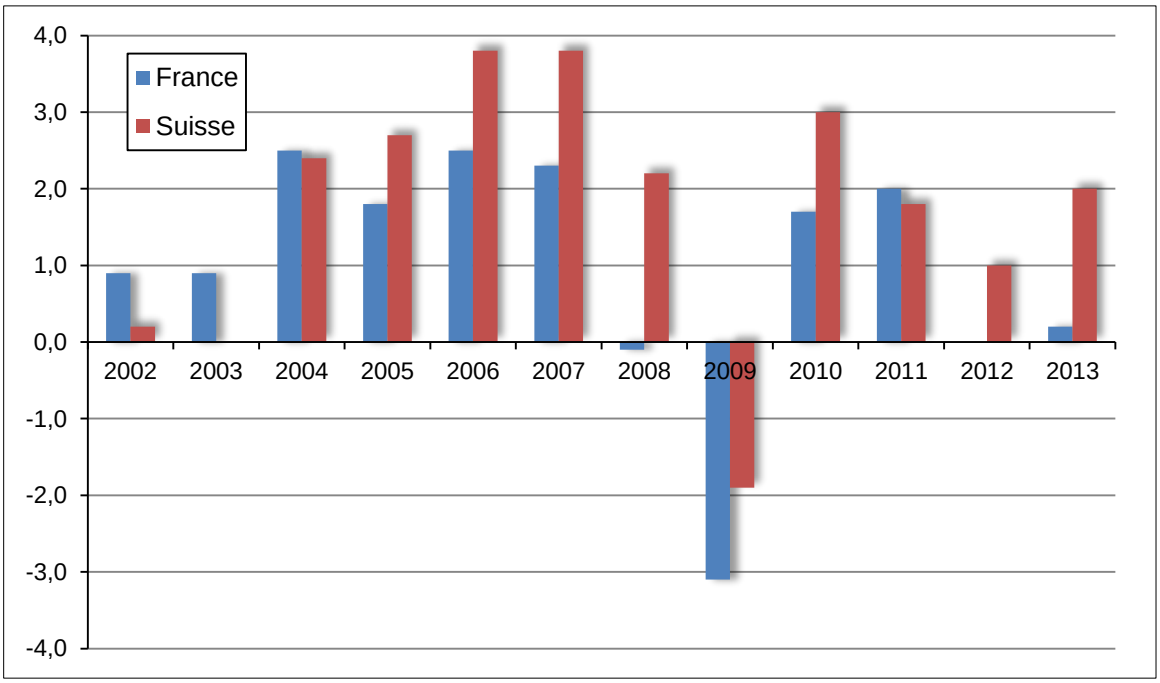

Évolution du PIB entre 2002 et 2013, en % (EUROSTAT)

Sur l'ensemble du bassin lémanique, 90 300 frontaliers français travaillent en Suisse en 2012[6] et occupent 10 à 12 % des emplois proposés par les Cantons genevois, vaudois et valaisan.

[5] Observatoire statistique transfrontalier

[6] Conseil du Léman - Les frontaliers dans le périmètre du Léman - 2013

Sur le Canton de Genève, 40 % des postes dans le secteur secondaire (industrie et construction) sont occupés par des frontaliers tout comme 22 % des emplois dans les services *(1er trimestre 2014 - OCSTAT).* Les frontaliers sont majoritairement des hommes (62 % sur les trois cantons lémaniques), plutôt jeunes, et plus diplômés que les actifs travaillant en France. Si traditionnellement ils occupent des métiers « que les suisses ne veulent pas occuper », dans le commerce, la restauration, l'industrie, la construction, la santé..., la tendance est à l'occupation de postes de plus en plus qualifiés, dans les services aux entreprises ou la finance par exemple.

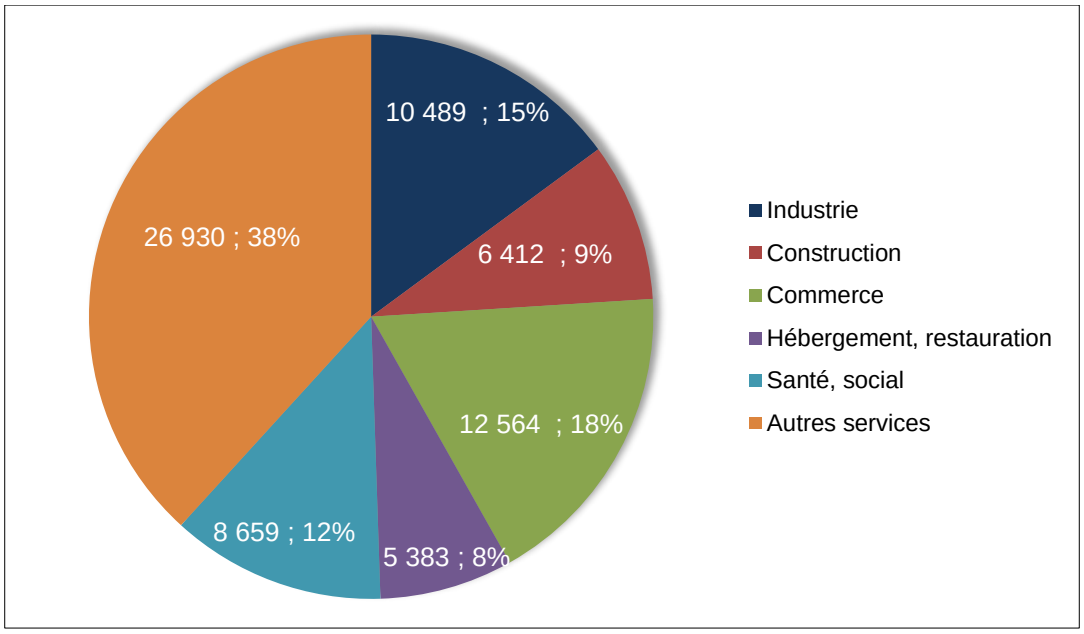

Nombre de frontaliers sur le Canton de Genève par secteur d'activité

(1er trimestre 2014 -OCSTAT)

	CANTON DE GENEVE	AGGLOMERATION LAUSANNE-MORGES
Population	480 000 habitants	260 000 habitants
Emplois	300 000 emplois	160 000 emplois
Filières d'excellence	Banque, finance, négoce international, horlogerie, coopération internationale, services aux entreprises, bio-technologies	Sciences de la vie, micro- et nano-technologies, information et communication, art et culture, sport, tourisme d'affaires, énergie
Formations supérieures	Université de Genève (16 500 étudiants), HES-SO (5 000 étudiants)	EPFL (9 500 étudiants), Université de Lausanne (12 500 étudiants)
Aéroports	Aéroport de Genève : 14,4 millions de passagers / an - 110 destinations	Aéroport de Lausanne - Blécherette
Gares	Genève-Cornavin : 65 000 passagers / jour	Gare de Lausanne : 100 000 passagers / jour
Organisations mondiales	Organisation des Nations Unies (ONU), Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Comité International de la Croix-Rouge (CICR), Organisation Mondiale du Commerce (OMC),…	Comité International Olympique (CIO)
Plateformes technologiques	Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) - Centre des Technologies Nouvelles (CTN) - BIOALPS (sciences de la vie) - ALPICT (information et communication)	Alliance (transfert de technologies) - Cluster Sport International

Les locomotives de l'espace lémanique

1.2.2. Les frontaliers dans le Chablais

En 2011, 15 790 frontaliers sont recensés sur le Chablais *(Recensement - INSEE)*, soit une augmentation de + 26,8 % par rapport à 2006 et de + 68,7 % par rapport à 1999. **Les frontaliers représentent 26 % de la population active occupée du territoire.** Ils sont principalement situés sur le Bas-Chablais (8 080) où ils représentent 47 % de la population active occupée, sur le Pays d'Evian (3 550) et sur Thonon (2 472).

Nombre de frontaliers (carte 1) et part des frontaliers dans la population active occupée (carte 2) en 2011 *(Recensement - INSEE)*

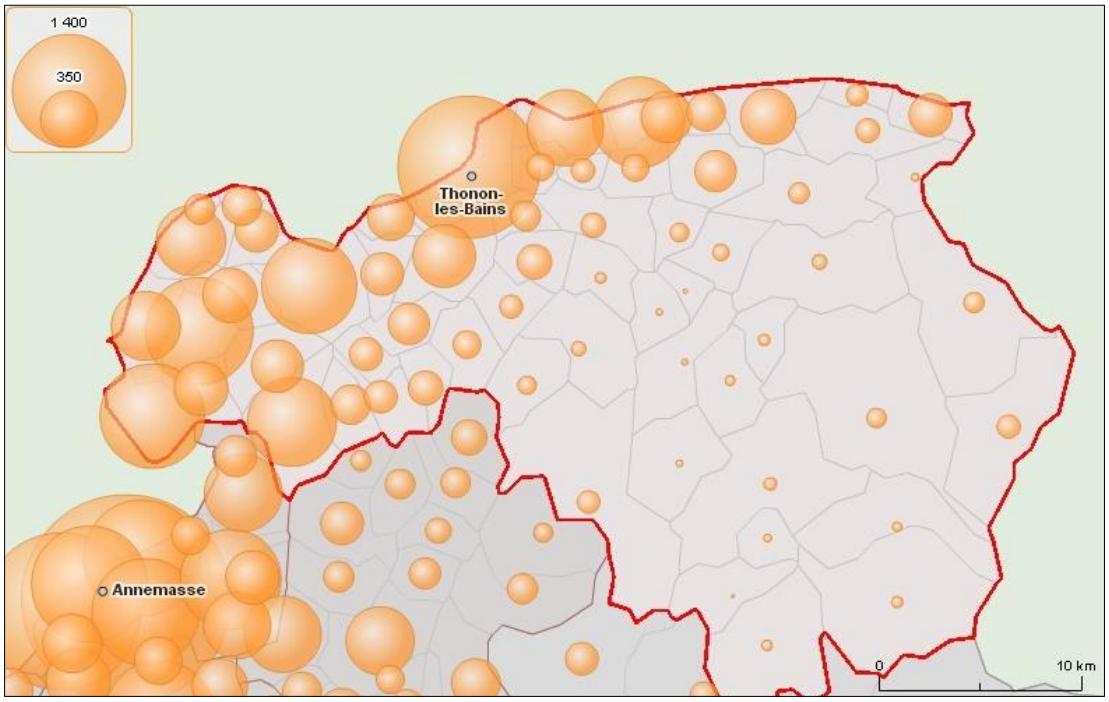

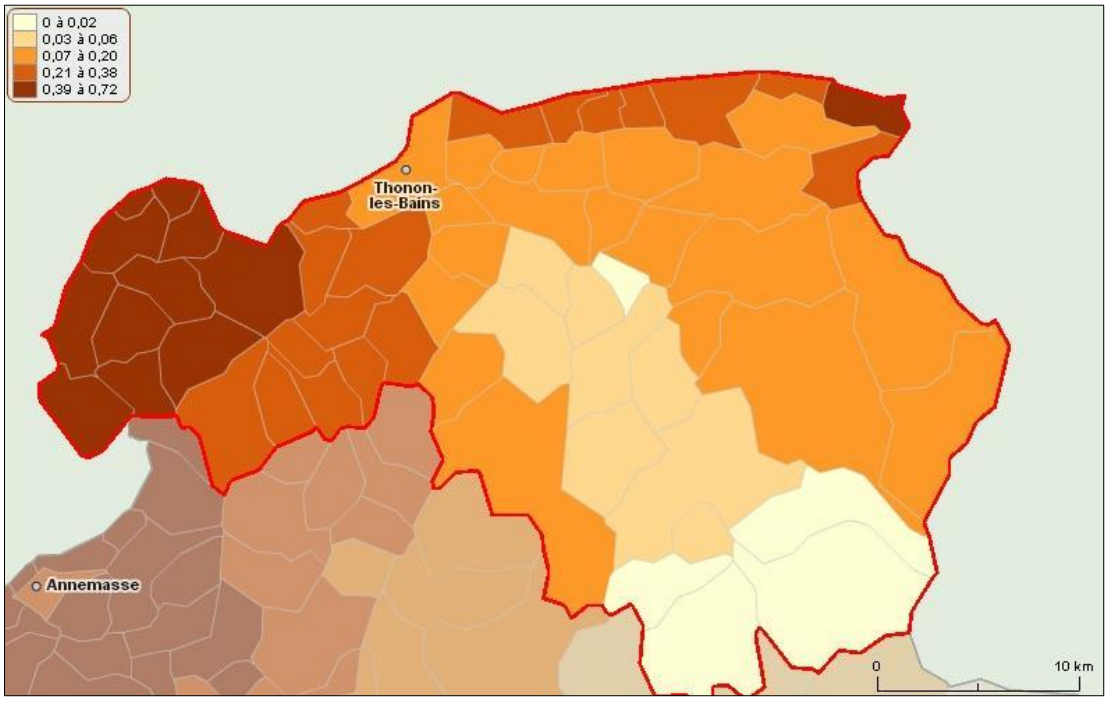

Les frontaliers résidant sur le Chablais travaillent à 73 % sur le Canton de Genève (56 % sur Genève), à 19 % sur le Canton de Vaud (8 % sur Lausanne), à 7 % sur le Canton du Valais et à 1 % sur les autres Cantons. Logiquement, les différences sont grandes selon leur lieu de résidence : 95 % des frontaliers du Bas-Chablais vont travailler sur le Canton de Genève quand 75 % des frontaliers du Pays d'Evian vont travailler sur les Cantons de Vaud et du Valais.

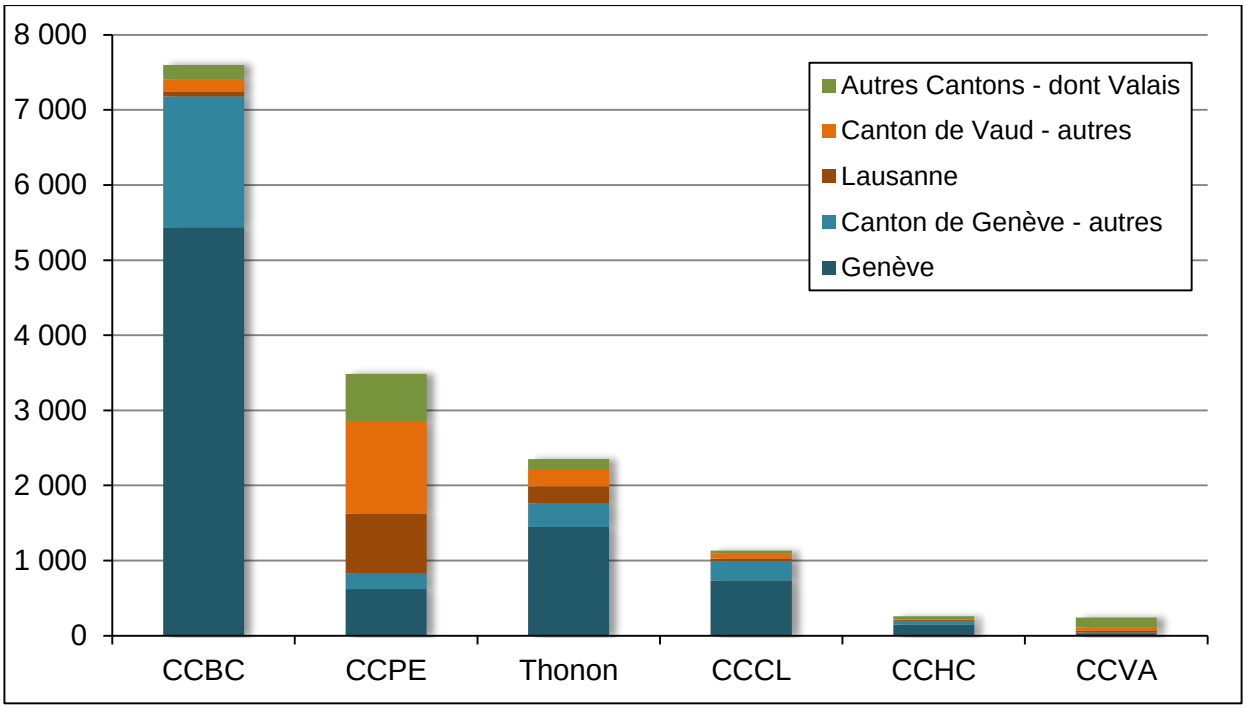

Lieu de travail des frontaliers en 2011 *(Recensement - INSEE)*

Les données du Recensement de l'INSEE sur les frontaliers (pour rappel 15 790) sont vraisemblablement sous-estimées. Le Conseil Général de Haute-Savoie recense ainsi 16 813 frontaliers résidant sur le Chablais en 2013 et travaillant dans le Canton de Genève uniquement, en augmentation de + 33 % par rapport à 2007. À noter que 2 800 d'entre eux sont suisses ou doubles-nationaux, principalement situés sur le Bas-Chablais.

Pour les collectivités, les frontaliers représentent une manne financière importante. En effet, la signature d'une convention entre le Canton de Genève et la France en 1973 prévoit le reversement d'une compensation financière de l'impôt prélevé sur les salaires des frontaliers par le canton de Genève. Cette somme est une contrepartie à l'accueil de la main d'œuvre sur les Communes françaises qui supportent le coût des infrastructures et des services à la population.

En 2013, le montant des fonds genevois a atteint près de 220 millions d'euros, dont 75 % pour la Haute-Savoie et 25 % pour l'Ain. En Haute-Savoie, les communes ont récupéré directement près de 55 % de cette somme (45 % pour le Conseil général), soit 1 026 euros par frontalier. **Les 62 communes du Chablais ont bénéficié de 16 millions d'euros de financement en 2013 par ce biais.**

1.2.3. Une dépendance accrue

On dénombre 66 121 actifs sur le Chablais en 2011 *(Recensement - INSEE)*, soit une augmentation de 11,6 % par rapport à 2006 (+ 4,1 % sur la Région Rhône-Alpes). Parmi eux, 26 % vont travailler en Suisse, 65 % restent travailler sur le territoire et 9 % vont travailler dans le reste de Rhône-Alpes, pour très grande majorité dans le Genevois Haut-Savoyard.

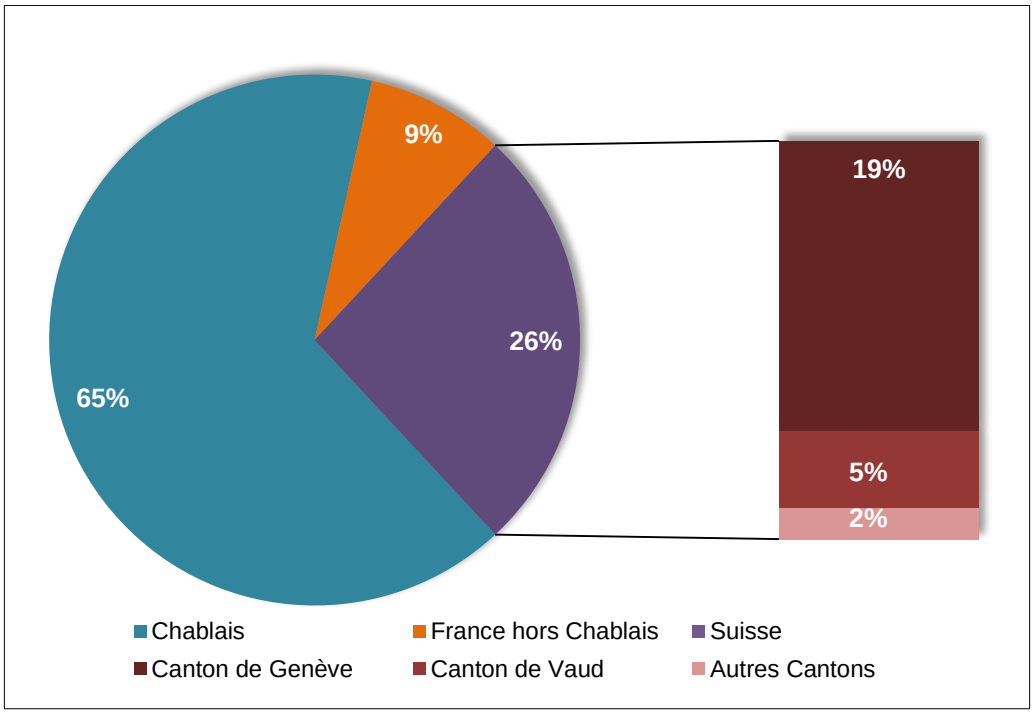

Lieu de travail des actifs chablaisiens en 2011 *(Recensement - INSEE)*

Le Chablais connaît une dépendance de plus en plus forte vis-à-vis des territoires voisins, et de la Suisse en particulier : pour 100 actifs ayant un travail, le Chablais ne propose que 71,8 emplois *(Recensement - INSEE)*, ce qui reste supérieur au Genevois Haut-Savoyard (50 emplois), ou au Pays de Gex (45 emplois). Ce taux diminue toutefois de 3,6 points depuis 2006 et de 5,8 points depuis 1999.

Sur la CCBC et la CCCL, ce taux est inférieur à 50 emplois pour 100 actifs occupés, mais est stable depuis 2006, malgré la très forte croissance démographique. Sur le reste du Chablais, cet indicateur est plus élevé, mais diminue fortement que ce soit pour Thonon (105,6 à - 4,3 points), le Haut-Chablais (95,4 à - 3,1 points), la Vallée d'Abondance (88,1 à - 6,8 points) et le Pays d'Evian (66 à - 5,5 points).

1.2.4. Coopérations transfrontalières

Si le Chablais fonctionnait autrefois dans une certaine autarcie, il devient aujourd'hui un quartier à part entière de ce qui pourrait être appelé « l'espace lémanique », non en tant que centralité, mais en tant qu'espace périurbain, de plus en plus ouvert et interdépendant des métropoles genevoise et lausannoise. Le Chablais s'inscrit dans un phénomène de métropolisation qui n'est pas propre aux espaces transfrontaliers, mais qui caractérise des villes-centres polarisant un vase « hinterland » ou arrière-pays, et qui s'inscrivent dans le jeu de la mondialisation, concentrant richesses économiques et centres de décision.

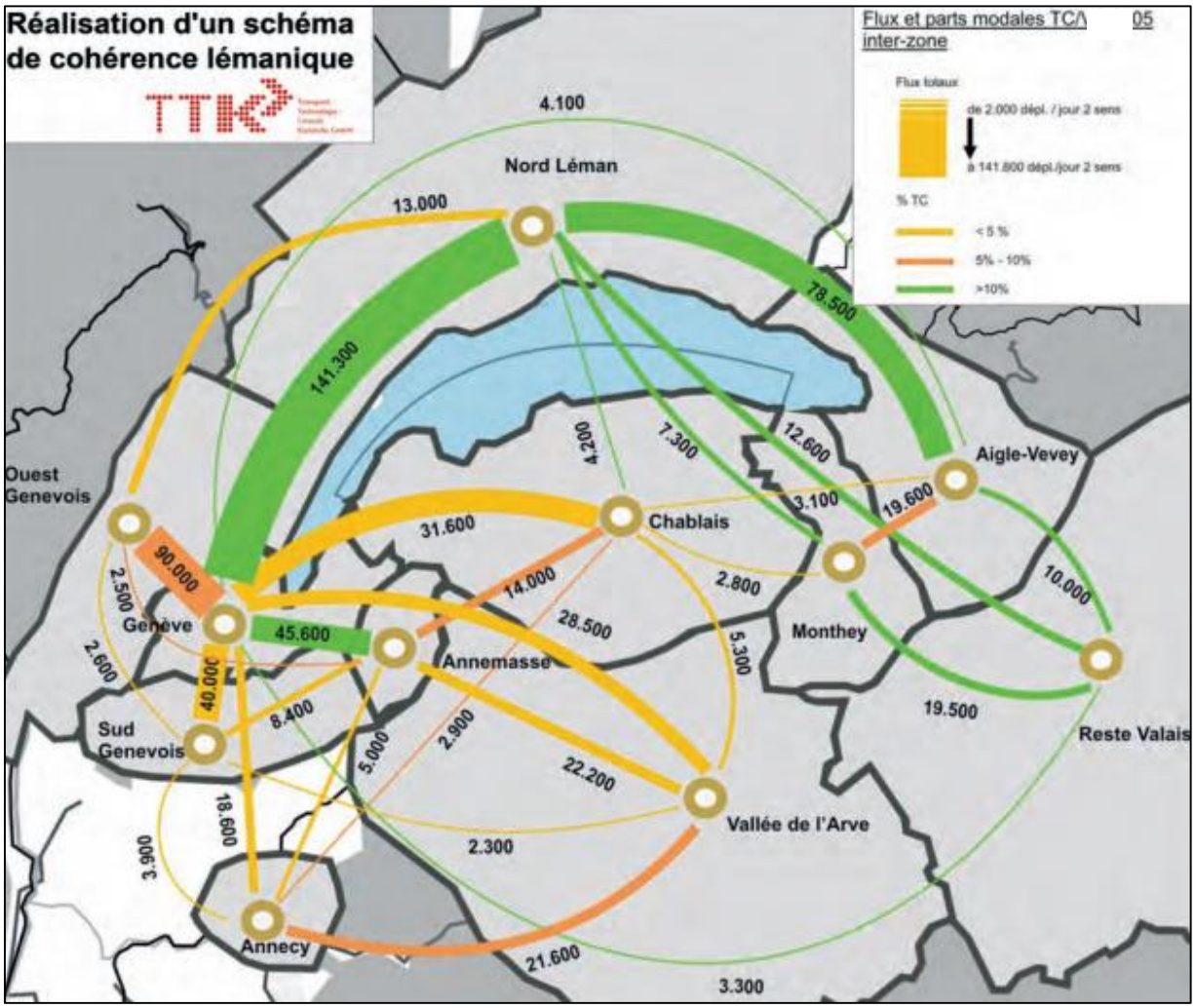

Les déplacements inter-zones dans l'espace lémanique, tous déplacements confondus

(Conseil du Léman - Schéma de cohérence lémanique des transports)

On peut difficilement parler ici de « Métropole Lémanique », en raison de la dualité des centralités que sont Genève et Lausanne, qui exercent des influences diverses sur les territoires français et le Chablais. À terme, un rapprochement étroit entre ces deux métropoles est fortement envisageable.

Aujourd'hui, les démarches de coopération interterritoriales et transfrontalières sont multiples et permettent de mieux répondre aux enjeux qui impactent tous les territoires de « l'espace lémanique » :

- l'Arc Syndicat Mixte (380 000 habitants - 112 000 emplois - 120 communes) regroupe l'ensemble des collectivités françaises autour du Canton de Genève (dont Thonon, la CCBC et la CCCL), et les représente dans les instances transfrontalières.

- Le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) « Grand «Genève » (950 000 habitants - 415 000 emplois - 212 communes) regroupe l'Arc Syndicat Mixte, les Cantons de Genève et de Vaud, la Ville de Genève, le District de Nyon, la Région Rhône-Alpes et les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Ces territoires se sont engagés dans la Charte du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise en 2007, qui a été actualisée et approfondie en 2012.
- Le Comité Régional Franco-Genevois (CRFG) est la plus ancienne instance officielle de coopération transfrontalière franco-suisse. Il regroupe actuellement les Cantons de Genève et de Vaud, les Préfectures de la région Rhône-Alpes, de l'Ain et de la Haute-Savoie, la Région Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie ainsi que l'ARC. Il participe notamment à la définition de stratégies communes pour un développement harmonieux de la région franco-genevoise,
- Le Conseil du Léman est composé pour la partie française des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et pour la Suisse des cantons de Vaud, Valais et Genève. Cette instance de concertation vise à promouvoir les relations transfrontalières et à initier des projets communs de coopération. Il soutient notamment l'Union Lémanique des Chambres de Commerce (ULCC), l'Union Lémanique des Chambres d'Agriculture (ULCA) et l'Union Lémanique des Chambres d'Artisanat et de Métiers (ULAM).
- La Plate-Forme de Coopération des 3 Chablais : portée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais et Chablais Région, le projet vise à créer une plateforme durable et opérationnelle, officiellement légitimée par les autorités françaises et suisses.
- « Les Portes du Soleil » est un Groupement d'Intérêt Economique qui regroupe 12 stations franco-suisses formant ainsi un des plus vaste domaine skiable au monde (650 km de pistes, 200 remontées mécaniques).

Les Portes du Soleil

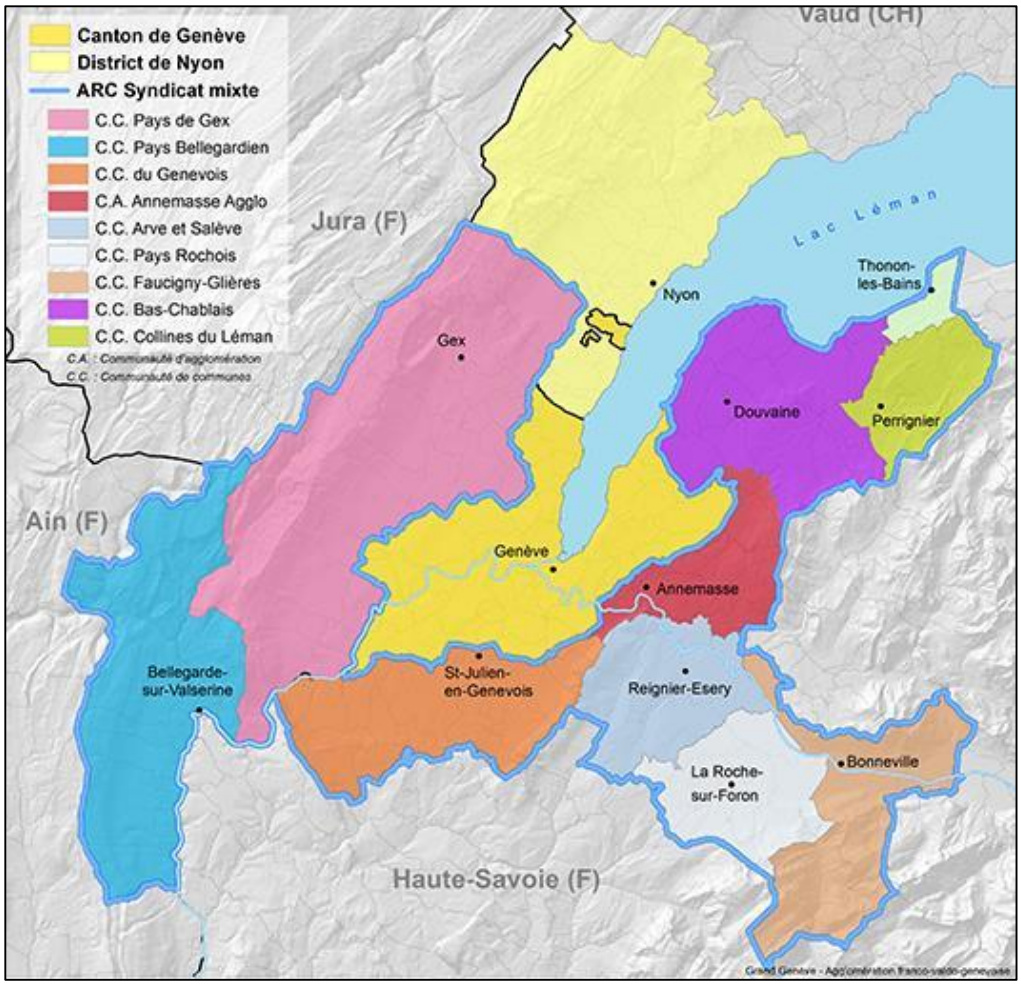

Le Grand Genève et ses territoires *(Grand Genève)*

Globalement, si les démarches engagées ont pour principal objectif de construire un territoire au développement harmonieux sous toutes ses formes (aménagement, emploi, cadre de vie, services…) des deux côtés de la frontière, les réalisations et réflexions engagées sont plutôt centrées sur l'aménagement du territoire en général, et les transports et déplacements en particulier (CEVA, lignes du Tonkin, tramway, bus à haut niveau de services, Parkings P+R, voies vertes…). Un des principaux objectifs de ces démarches reste toutefois d'équilibrer la croissance économique et la croissance démographique des deux côtés de la frontière.

On peut toutefois relever certaines réalisations sur la question économique :

- l'ensemble des actions des Portes du Soleil, notamment le MultiPass qui permet d'accéder en été à 50 activités en illimité dans les 12 stations-villages ;
- la mise en place de l'Observatoire statistique transfrontalier sur le bassin lémanique ;
- l'organisation de la Bourse Translémanique des Affaires (jusqu'en 2009) qui développait des opportunités de business entre les entreprises suisses et françaises. Le concept a été repris et amplifié par la Chambre Franco-Suisse de Commerce et d'Industrie à travers son Forum d'Affaires Franco-Suisse.
- dans le cadre de la coopération avec les Chablais vaudois et valaisan (1,2,3 Chablais) : la réalisation d'un site de promotion touristique, l'édition d'un guide de randonnées, et la création d'une association « Chablais Gourmands » valorisant les savoir-faire locaux ;

- la participation commune des territoires franco-suisses aux éditions du Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM) sous la bannière « Lake Geneva Région » ;
- la réalisation de l'étude Les filières d'excellence du bassin lémanique réalisée par la CCI et la CMA de l'Ain, dans le cadre de l'ULAM et de l'ULCCI ;
- l'ARC Syndicat Mixte, avec les agences de développement économique et les intercommunalités, travaille à la réalisation d'une stratégie de développement intitulée « Eco-cité française du Grand Genève » autour de sept axes stratégiques : l'écoconstruction, la mobilité, l'industrie, la santé, le sport et le bien-être, les solidarités, l'eau.

1.2.5. Une construction de longue haleine

La coopération transfrontalière ne se fait pas sans difficulté. Il est ainsi reproché aux partenaires suisses de ne pas respecter leurs obligations en termes de construction de logements, ce qui se traduit par des implantations de ménages suisses de plus en plus nombreuses sur les territoires français. Inversement, les partenaires français se voient renvoyer à leurs difficultés à créer de l'emploi localement. « *C'est vrai que l'on peut nous reprocher de ne pas avoir atteint nos objectifs, mais nous avons mieux fait en termes de logements que la France n'a fait en termes d'emplois*[7] ». Ainsi, le rééquilibrage annoncé entre emplois et logements peine à venir : entre 2000 et 2010, 65 % des logements construits dans le Grand Genève l'ont été en France.

Côté Suisse, l'afflux toujours plus important de frontaliers entraîne un repli communautaire et une crispation d'une partie de la population qui se traduit par une dégradation du climat local. Ainsi, le virulent parti antifrontaliers du Mouvement des Citoyens Genevois (MCG) progresse à chaque suffrage et a recueilli 20 % des voix sur le Canton de Genève lors de l'élection cantonale de 2013, voix auxquelles on peut rajouter les 10 % obtenus par le parti Union Démocratique du Centre (UDC), également peu connu pour sa défense des intérêts des frontaliers.

Les très explicites affiches de campagne du MCG

[7] François LONGCHAMP (Président du Conseil d'État du Canton de Genève) - Parkings, transports, logements : les suisses ne jouent pas le jeu - Le Messager du 5 Juin 2014.

Cette crispation s'est traduite par l'adoption de l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse » votée en février 2014, même si les électeurs des cantons lémaniques ont voté contre. Elle prévoit le retour des contingents et la préférence nationale sur le marché du travail suisse dès 2017. En mai 2014, les habitants de Genève ont rejeté la participation du canton au financement de 5 parkings relais en France, à hauteur de 2,5 millions d'euros.
À noter que les frontaliers ne représentent pas la seule « minorité » visée par cette montée populiste, celle-ci touchant l'ensemble des non suisses, même s'ils sont particulièrement visés sur Genève.

1.2.6. Les impacts négatifs de la métropolisation du Chablais

Si la métropolisation impacte de manière positive le Chablais, en lui assurant un dynamisme économique et démographique envié, les externalités négatives sont nombreuses et posent question sur la viabilité du fonctionnement du territoire à long terme. On peut ainsi relever :

Le risque pour le Chablais de devenir un territoire-dortoir, phénomène qui se traduit par la résidentialisation de l'économie, l'uniformisation des paysages, la dégradation des liens sociaux, l'engorgement des voies de circulation... La dépendance vis-à-vis de la Suisse pose également la question de l'avenir du territoire si son économie venait brusquement à fléchir ou si les pressions populistes venaient à limiter les flux.

L'engorgement du territoire : les déplacements frontaliers vers la Suisse sont principalement réalisés en voiture, engendrant une saturation des voies de communication le matin et le soir. Par exemple, 30 000 déplacements journaliers sont enregistrés sur la portion Machilly-Chasseur. L'augmentation de la population entraîne également une densification de la circulation y compris sur les déplacements internes au Chablais.

La pression foncière : la croissance démographique entraîne une forte expansion urbaine, phénomène exacerbé par la prédominance de l'habitat individuel dans les nouvelles constructions. La concurrence foncière entre logements et activités économiques est d'autant plus forte que le territoire est sous le coup des lois Montagne au Sud et Littoral au Nord. Enfin, la croissance urbaine se fait au détriment de zones naturelles et surtout agricoles, et donc des paysages.

La question des ressources humaines : la proximité de la Suisse proposant des salaires élevés pénalise les entreprises françaises, qui voient l'attractivité de leurs postes dévalorisés. Cet « eldorado » entraîne également un fort turn-over dans le personnel (variable selon les entreprises) ce qui délite la cohésion des équipes et limite la volonté des entreprises de former leurs salariés. Se pose aussi la problématique du retour à l'emploi des « seniors » après licenciement (démotivation).

Le « vivre ensemble » : les actifs travaillant sur le Chablais voient leurs revenus stagner, a fortiori dans un contexte de crise économique, alors que le coût de la vie est élevé sur le territoire. Il existe ainsi un risque de fracture fort avec la population frontalière qui possède des revenus plus élevés. On peut toutefois relativiser cet argument en arguant que de plus en plus de ménages ont désormais au moins une personne qui travaille en Suisse. Enfin, il est souvent reproché aux frontaliers de ne pas assez s'impliquer dans la vie locale.

La pression sur les ressources naturelles : la croissance démographique et urbaine entraîne une consommation soutenue des ressources naturelles (eau, foncier, énergie, biodiversité) tout comme l'augmentation des risques de pollution.

PARTIE 2 - PORTRAIT ÉCONOMIQUE DU CHABLAIS

Cette seconde partie propose une analyse globale de l'économie chablaisienne en dressant les principaux indicateurs de développement du territoire et en les comparant avec les performances des territoires voisins.

Mots-Clés : tissu économique, emplois, chômage, développement endogène, développement exogène, économie productive, économie présentielle…

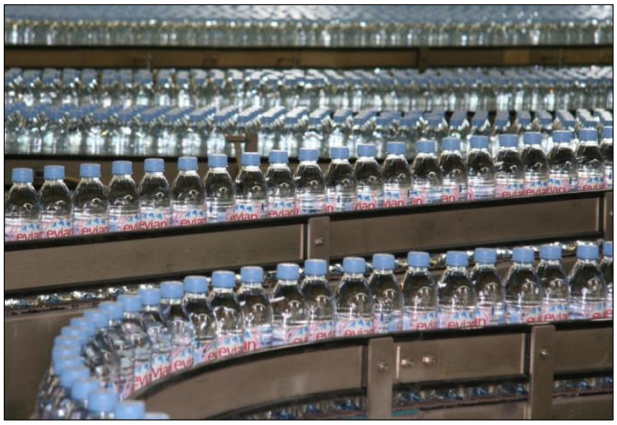

2.1. UNE ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE

2.1.1. Localisation de l'activité économique[8]

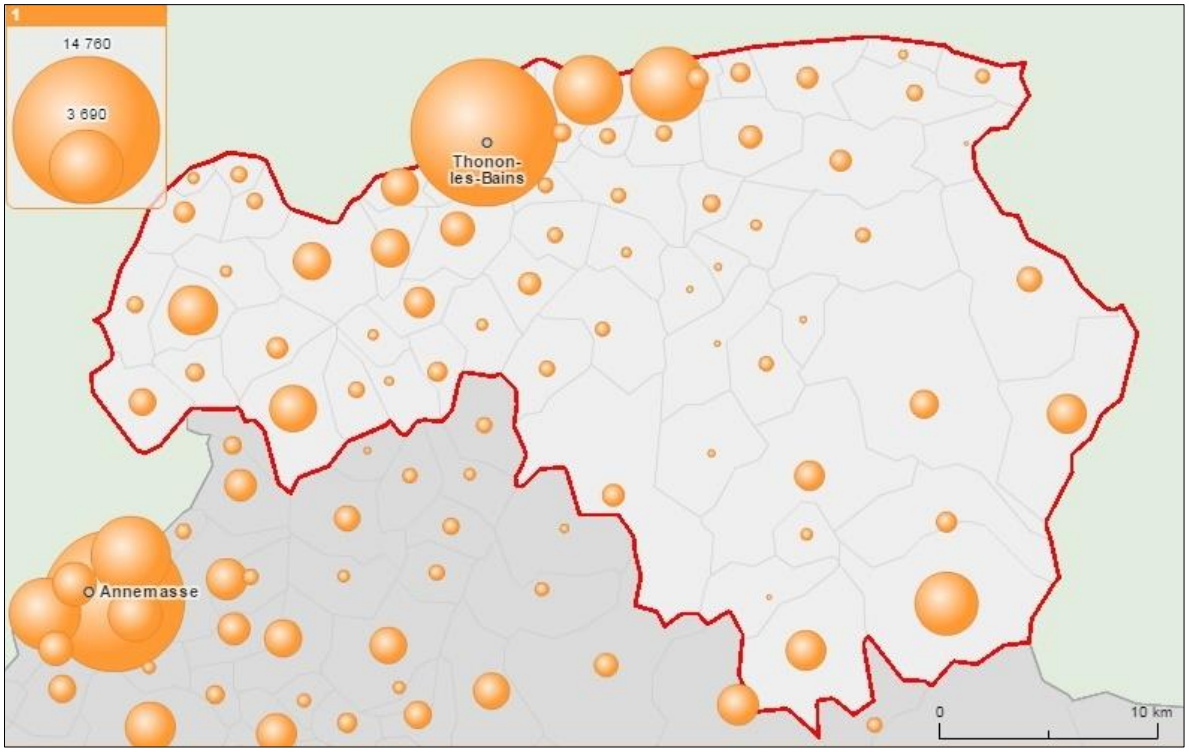

Répartition de l'emploi sur le Chablais *(Recensement - INSEE - 2011)*

En comparaison avec la population, l'emploi est concentré sur un nombre réduit de communes. Ainsi, la centralité formée par Thonon (15 000 emplois), Publier (3 100) et Evian (3 900) rassemble près de 51 % de l'emploi total.

Dans les vallées, l'emploi est très concentré sur les principales stations de ski (Morzine, les Gets, Châtel) qui regroupent à elles trois près de 60 % de l'emploi du Haut-Chablais et de la Vallée d'Abondance, et dans une moindre mesure sur les stations plus petites (Abondance, la Chapelle d'Abondance, Saint-Jean-d'Aulps). Les autres communes proposent très peu d'emplois et ont une activité économique très réduite.

Sur le Pays d'Evian, le poids des Communes d'Evian et de Publier est écrasant : elles représentent 70 % de l'emploi. Les autres communes du littoral et celles du Pays de Gavot ont un poids économique réduit hormis Saint-Paul-en-Chablais (450 emplois), Lugrin (350) et Bernex (300).

Sur le Bas-Chablais et les Collines du Léman, la répartition de l'emploi est multipolaire avec plusieurs Communes qui proposent plus de 500 emplois : Bons-en-Chablais et Douvaine (1 500), Margencel, Anthy-sur-Léman et Sciez-sur-Léman (950), Allinges (800), Perrignier (650).

[8] Les données du chapitre 2.1.1. sont issues du Recensement de l'INSEE (2011). Dans les parties suivantes, d'autres sources de données, plus récentes et plus fiables pour mesurer l'activité économique seront utilisées. La comparaison avec ces données est donc à proscrire. Les données du recensement permettent toutefois d'avoir un bon aperçu global de la répartition de l'emploi sur le territoire. Selon le recensement, le Chablais offre 43 175 emplois en 2011.

Thonon-les-Bains	15 029
Evian-les-Bains	3 870
Publier	3 122
Morzine	2 679
Bons-en-Chablais	1 528
Douvaine	1 521
Les Gets	1 062
Châtel	1 059
Anthy-sur-Léman	992
Margencel	966
Sciez-sur-Léman	932

Les Communes offrant plus de 900 emplois *(Recensement - INSEE - 2011)*

Entre 1999 et 2011, l'emploi a augmenté plus fortement sur le Chablais (+ 21,9 %) que la Haute-Savoie (+ 16,7 %) ou en Rhône-Alpes (+ 15,7 %), en lien avec l'accroissement démographique également plus important. En revanche, avec la crise de 2008, la croissance moyenne de l'emploi est passée de 2,2 % par an entre 1999 et 2006 à 0,9 % par an entre 2006 et 2011. **Comme évoqué dans les chapitres précédents, la croissance de l'emploi est restée inférieure à la croissance de la population active** qui atteint + 2,3 % par an entre 1999 et 2006 et + 2,2 % par an entre 2006 et 2011.

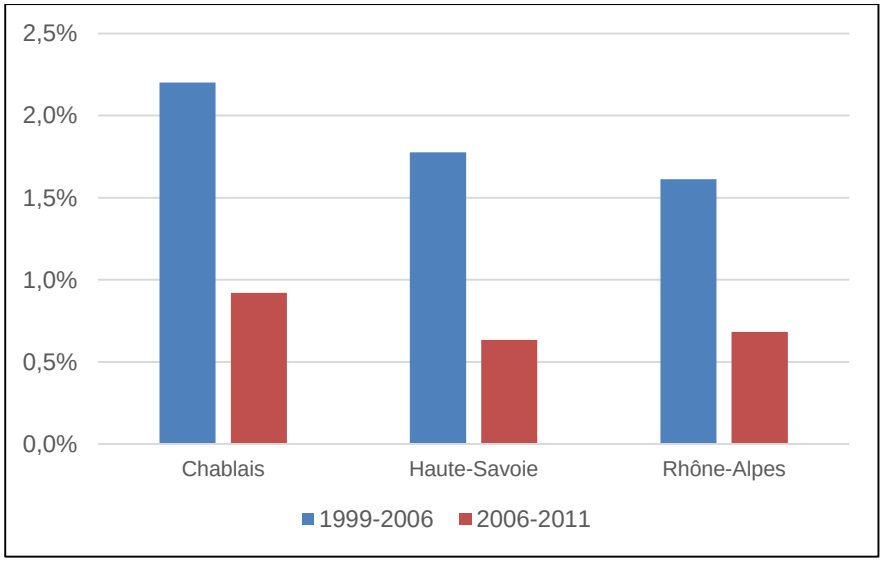

Taux d'évolution annuel de l'emploi *(Recensement - INSEE)*

2.1.2. Poids des principaux secteurs d'activité[9]

Le Chablais offre 34 600 emplois salariés. Son économie est majoritairement tournée vers **l'économie présentielle**[10] (79 % de l'emploi-salarié contre 64 % en Rhône-Alpes), qui regroupe les activités destinées à satisfaire les besoins de la population locale (économie résidentielle) et ceux des touristes (économie touristique). La part du secteur présentiel-public est semblable à la moyenne régionale (20 %), alors que le secteur présentiel-privé est beaucoup plus développé (59 % contre 43 %).
L'économie productive[11], qui rassemble les activités produisant des biens et services exportés à l'extérieur du territoire, ne pèse que 21 % de l'emploi (36 % en Rhône-Alpes).

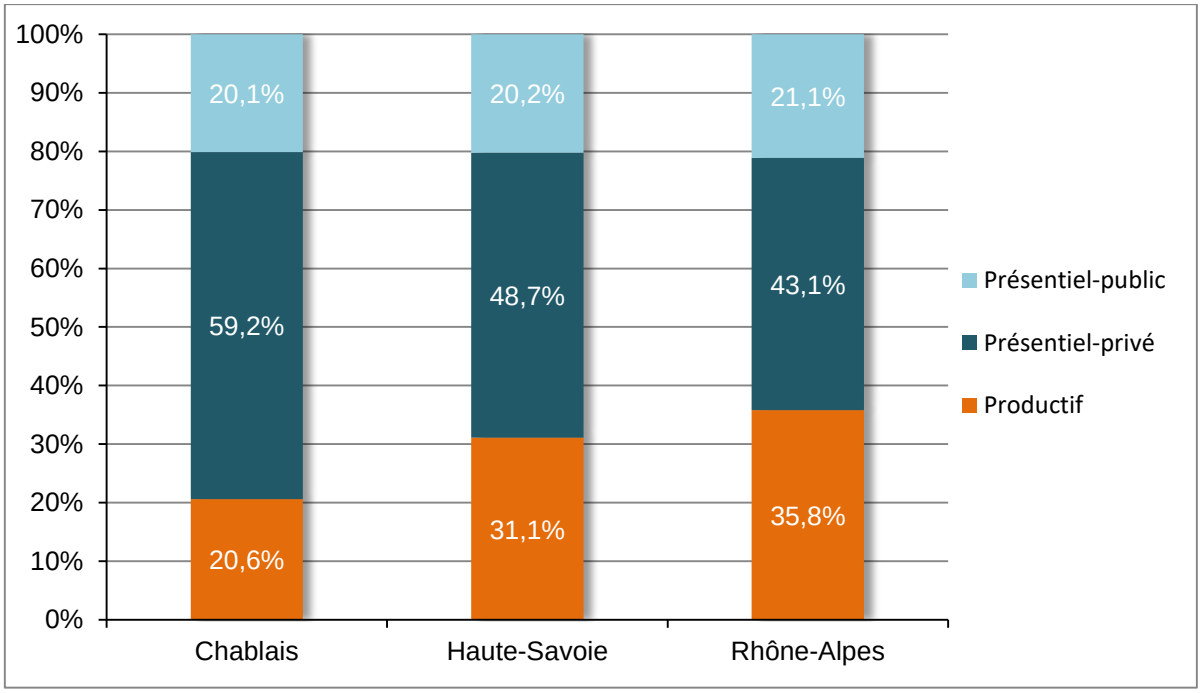

Répartition des emplois-salariés par grande fonction économique

Les secteurs de l'économie présentielle ont un poids plus important que dans le reste de Rhône-Alpes. **Le commerce** est le premier employeur du territoire (5 850 salariés dont 4 250 dans le commerce de détail) soit 16,9 % de l'emploi total contre 13,7 % en Rhône-Alpes. Le secteur de **l'hébergement-restauration** est le troisième employeur du territoire (4 500 salariés - 13 % de l'emploi) et est 2,9 fois plus représenté qu'à l'échelle régionale. **La construction** emploie 3 000 salariés (8,6 % du total). **Les loisirs et les services à la personne** rassemblent 1 400 emplois. **L'immobilier** n'emploie que 650 salariés, mais pèse 1,7 fois plus que dans le reste de la Région.

Inversement, les secteurs de l'économie productive sont moins présents dans l'économie locale. C'est le cas de **l'industrie** qui est toutefois le deuxième employeur du territoire avec 4 850 salariés, mais avec une part dans l'économie plus faible que dans le reste de Rhône-Alpes (14,1 % contre 18,4 %). **Les services aux entreprises** sont sous-représentés malgré 2 100 emplois tout comme le secteur de **l'information et de la communication** (150 emplois). Les activités de logistique (**transport et entreposage)** sont bien représentées avec près de 2 000 emplois, mais 40 % des salariés de ce secteur travaillent dans les remontées mécaniques.

[9] Les données de cette partie sont issues de CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) - INSEE - 31/12/2011
[10] Commerce de détail, immobilier, hébergement, restauration, bâtiment, loisirs, santé, social, enseignement…
[11] Industrie, services aux entreprises, logistique, négoce, travaux publics…

Les activités qui sont dépendantes majoritairement du secteur public ont un poids assez similaire à la moyenne régionale, que ce soit **le social** et **la santé** (4 250 salariés), **l'enseignement** (2 650 salariés) ou **l'administration publique** (2 450 salariés).

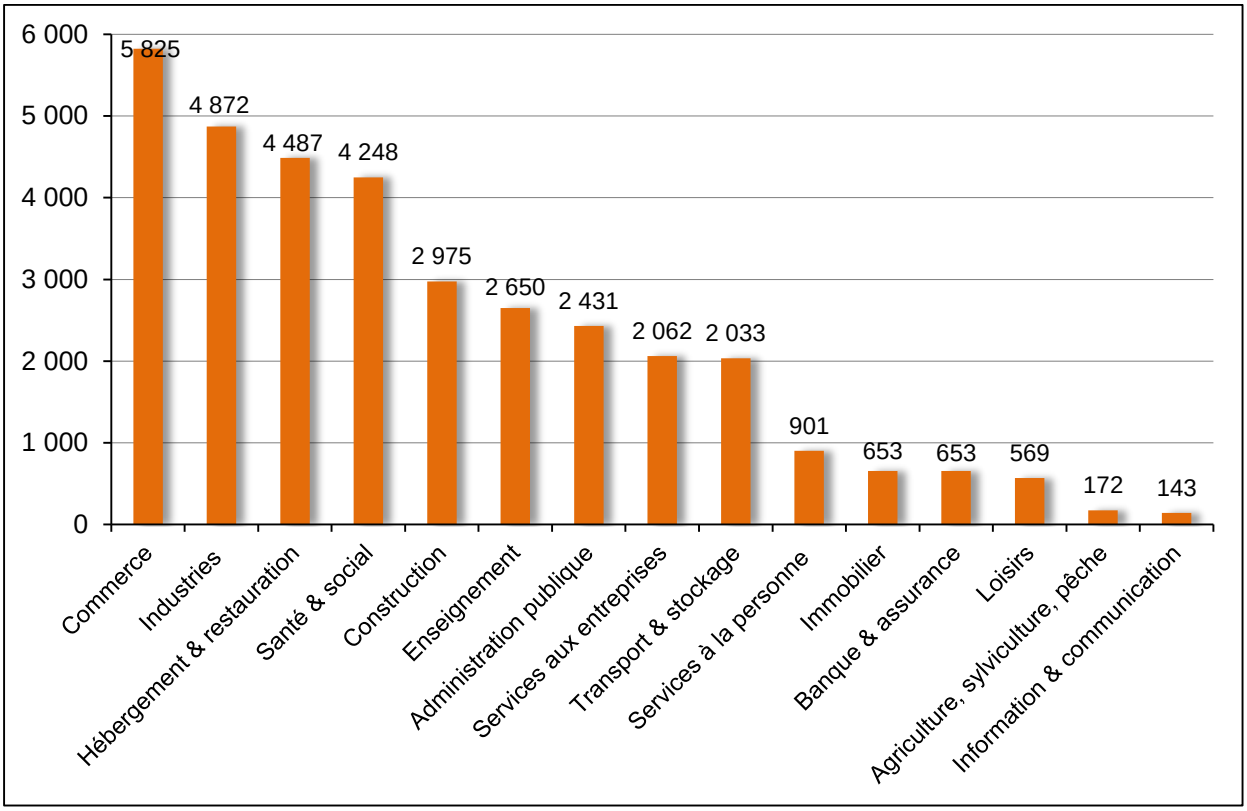

Nombre de salariés par secteur d'activité

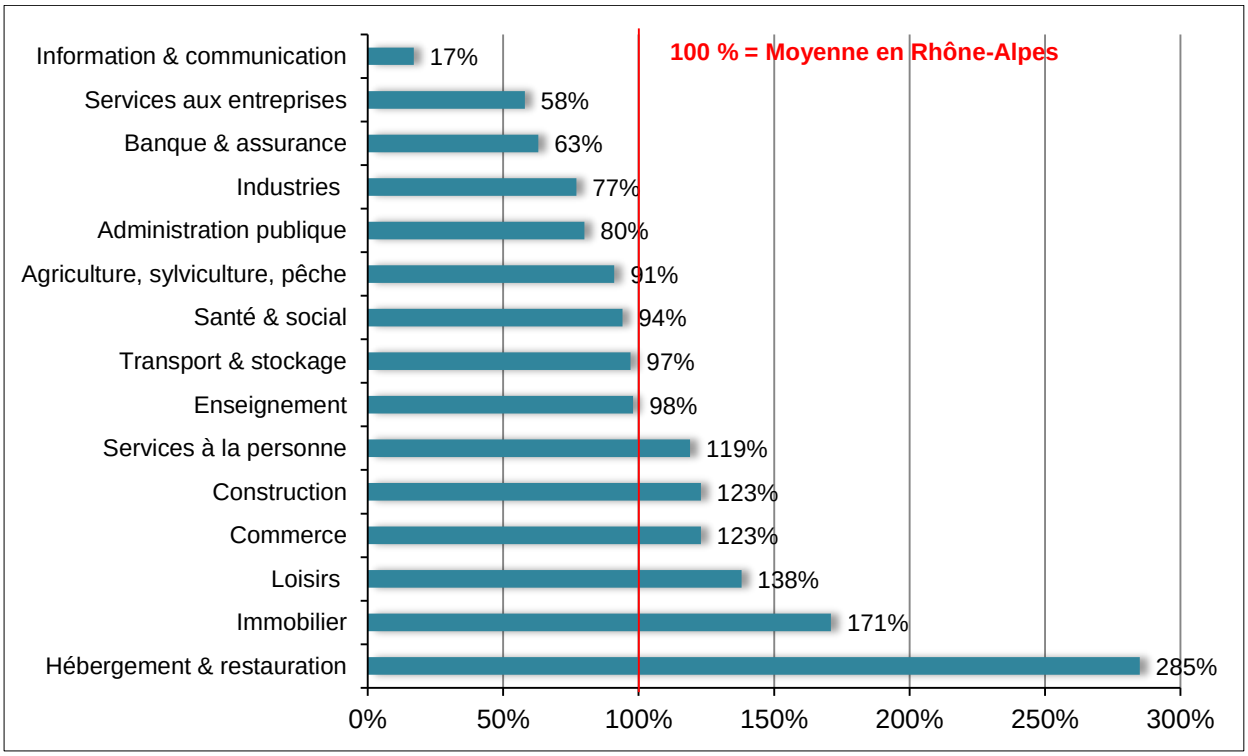

Comparaison du poids des différents secteurs d'activité par rapport à Rhône-Alpes[12]

[12] Pour lecture : le poids de l'industrie sur le Chablais représente 77 % de son poids sur Rhône-Alpes (ou - 23 %) ; le poids du commerce sur le Chablais représente 123 % de son poids sur Rhône-Alpes (ou + 23 %).

Note sur les non-salariés[13]

On compte 6 800 non-salariés sur le territoire. La catégorie des « non-salariés » regroupe des profils très divers : professions libérales, chefs d'entreprise, artisans, commerçants, agriculteurs… Leur poids dans l'emploi total (salariés + non-salariés) s'élève à environ 16 %, contre 11 % à l'échelle nationale. Cette surreprésentation s'explique en partie par la forte présence d'enseignants de disciplines sportives, comprenant notamment les moniteurs de ski et une densité plus marquée d'entreprises individuelles.

Agriculture	512	Agriculteurs
Industrie	434	Artisans alimentaires (boulangers, bouchers…), artisans d'art…
Construction	1 137	Artisans du BTP
Tertiaire principalement marchand[14]	3 772	Consultants, commerçants, avocats, notaires…
Tertiaire principalement non marchand[15]	981	Professions médicales, enseignants de disciplines sportives (dont moniteurs de ski)…

Nombre de non-salariés sur le Chablais

[13] Recensement (compl.) - INSEE - 2011

[14] On considère qu'une unité rend des services marchands lorsqu'elle les vend (en grande partie ou en totalité) à des prix économiquement significatifs. En toute rigueur, il faudrait parler de services principalement marchands, car pour certaines activités coexistent des parties marchandes et non marchandes alors que certains services sont considérés comme toujours marchands (exemple : commerce de détail), et d'autres comme toujours non marchands (exemple : administration générale).

[15] Les services (principalement) non marchands regroupent, dans la classification de l'INSEE, les activités dans l'administration publique, la santé, le social et l'enseignement : dans ces quatre secteurs d'activité, l'emploi privé atteint seulement 30 à 35 % du total.

2.2. ZOOM SUR LE TOURISME

2.2.1. Données chiffrées

Le tourisme est l'un des principaux piliers économiques du territoire. Il représente 6 200 emplois salariés directs[16], soit 18 % de l'emploi total contre 7 % en Rhône-Alpes. Le Chablais profite d'un positionnement entre lac et montagne qui lui permet d'offrir deux destinations touristiques complémentaires. Le « littoral » (CCPE, CCBC, CCCL, Thonon), centré sur la saison d'été, offre 2 800 emplois touristiques, soit 10 % de l'emploi sur cet espace. La « montagne » (CCHC et CCVA), centrée sur la saison d'hiver, offre 3 400 emplois touristiques, soit 46 % de l'emploi sur cet espace. Le tourisme a également de nombreux effets d'entraînement sur le commerce, le BTP, les services aux entreprises, non pris en compte dans ces données.

Le Chablais représente 16 % des nuitées sur les 2 Savoie avec 10,6 millions de nuitées enregistrés en 2013, dont 54 % sont effectuées en hiver, 42 % en été et 4 % entre les deux saisons *(Savoie Mont-Blanc Tourisme).* Par ailleurs, le Chablais rassemble environ 15 % de la capacité d'accueil touristique global des deux départements avec :

- 30 289 résidences secondaires qui représentent 1/3 du parc de logement total (10 % en France) ;
- 75 259 lits dans l'hébergement marchand, dont 40 % en meublés classés, 16 % en résidence de tourisme, 15 % en hôtellerie, 14 % en hôtellerie de plein air.

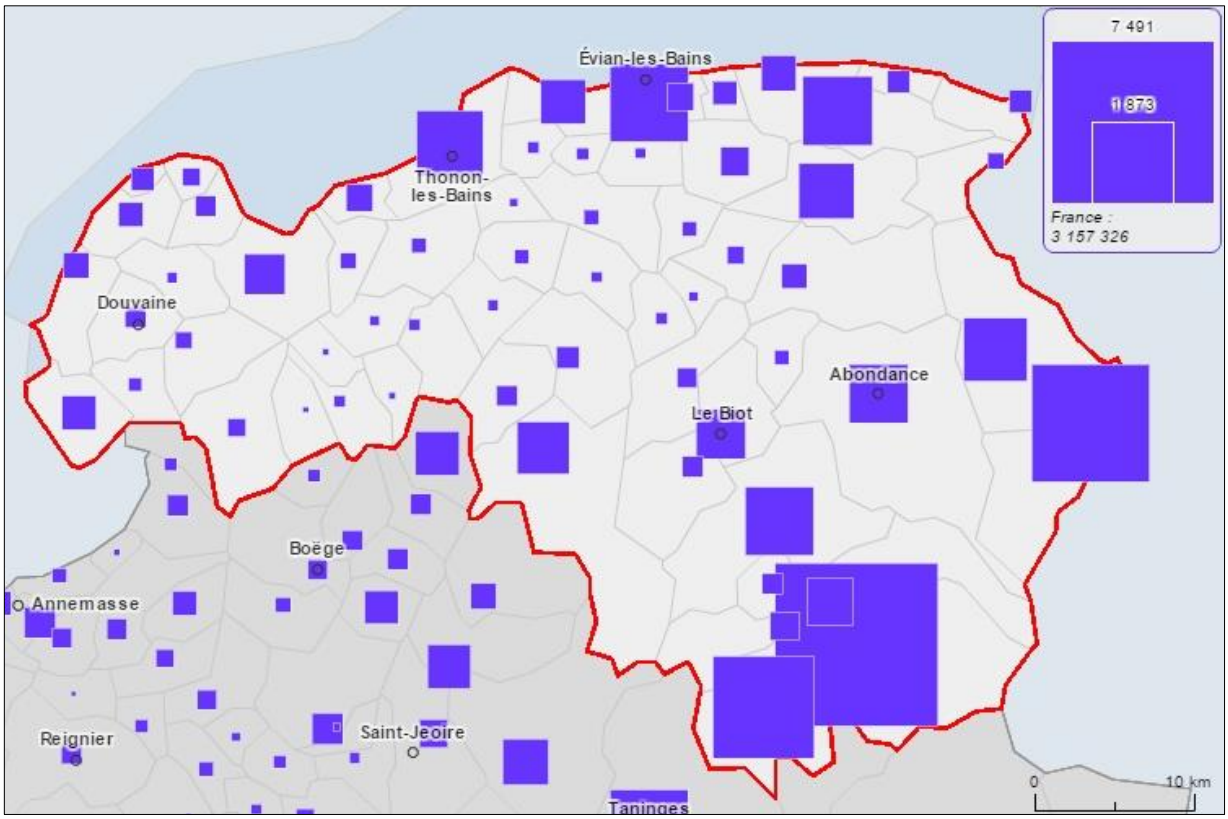

30 829 résidences secondaires en 2011 (Recensement - INSEE)

[16] Regroupe dans ce calcul les activités dans l'hébergement et la restauration, les remontées mécaniques, les activités de loisirs, les loueurs d'articles de sport, les activités de bien-être, les activités des voyagistes et de réservation (au 31/12/2013).

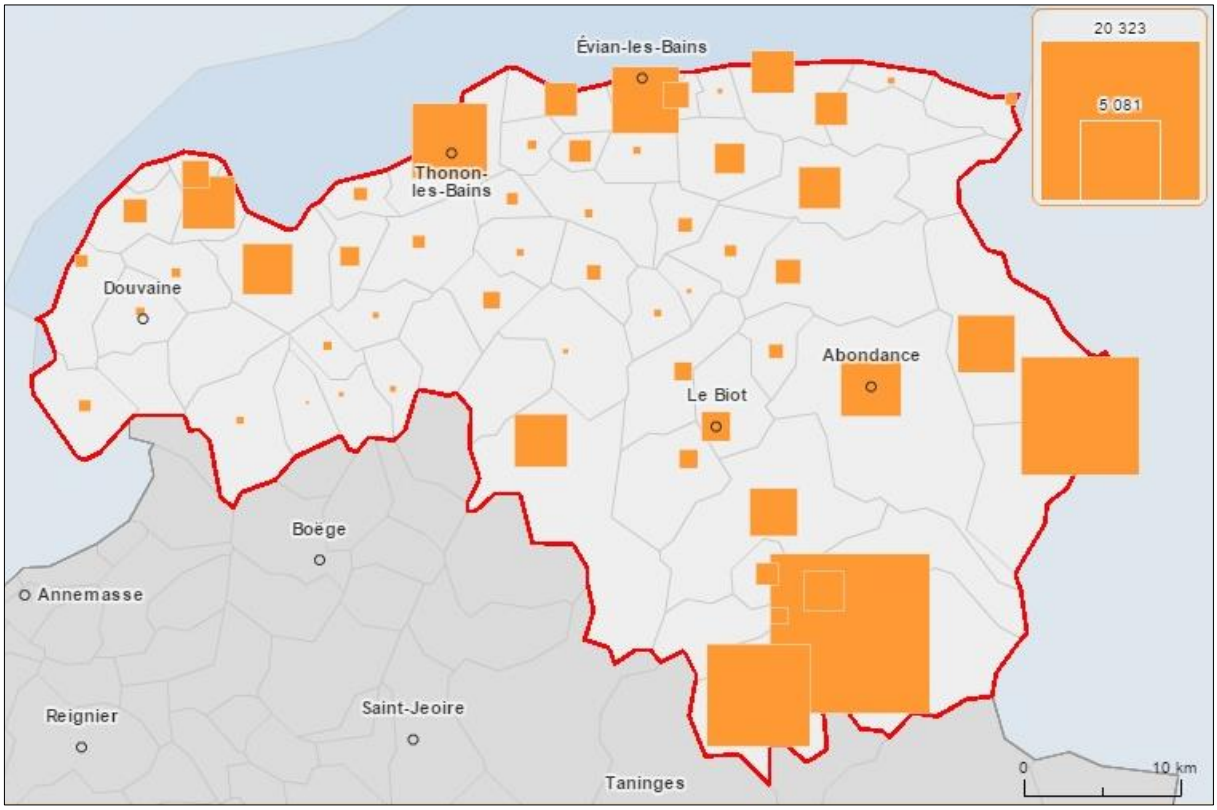

75 259 lits dans l'hébergement marchand en 2013 *(Observatoire Savoie Mont-Blanc Tourisme)*

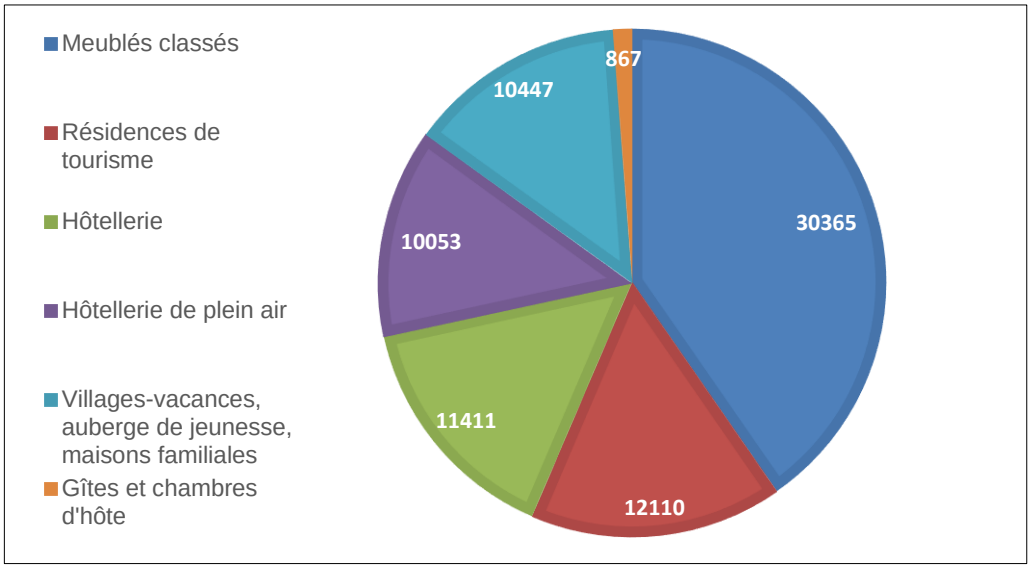

Répartition des lits dans l'hébergement marchand en 2013
(Observatoire Savoie Mont-Blanc Tourisme)

2.2.3. Enjeux et problématiques

Si le modèle de développement du tourisme était relativement simple auparavant avec des mono-produits et des équipements de loisirs qui « suffisaient » à motiver la demande, elle est devenue bien plus complexe aujourd'hui (concurrence croissante des destinations, évolution de la demande…).

LE LITTORAL

- Le littoral chablaisien concentre une multitude de bases nautiques et de spots de pratiques sportives (dont Thonon, labellisée France Station Nautique), 20 sites de baignade (dont la plage naturelle de sable d'Excenevex), et 12 ports (4 000 anneaux). Le bien-être lié à l'eau est un particularisme de l'activité touristique du littoral : Thermes (Thonon et Evian), City-Green (Veigy), Cité de l'Eau (Publier). Par ailleurs, deux sites sont des destinations renommées à l'échelle nationale : le village médiéval d'Yvoire, classé parmi les plus beaux villages de France et la ville d'Evian et ses hôtels de luxe, son Casino, son Golf et ses thermes.

- **Concernant l'hébergement, il y a un manque de capacités d'hébergements marchands (dont hôtellerie) et notamment à l'Ouest de Thonon**. Par ailleurs, l'activité est plutôt orientée sur le court-séjour et sur l'excursionnisme, avec un public familial, ce qui génère des retombées économiques moindres. L'offre en indoor est plus limitée, ce qui est problématique en cas de mauvais temps prolongé malgré une diversification assez récente des activités de loisirs (multiplex, bowling, laser-game) qui viennent compléter l'offre existante (Musées, Thermes, Casino…).

LA MONTAGNE

- Il existe une dizaine de stations de sport d'hiver sur le territoire, dont trois concentrent une large part de l'économie touristique locale et visent une clientèle avant tout internationale : Morzine-Avoriaz, les Gets, Châtel. L'activité est structurée autour « des Portes du Soleil », un Groupement d'Intérêt Economique regroupant 12 stations franco-suisses formant ainsi un des plus vaste domaine skiable au monde (650 kilomètres de pistes, 200 remontées mécaniques). Les stations investissent massivement pour maintenir une offre compétitive : 20,4 millions d'euros pour les seules remontées mécaniques en 2013. **L'avenir des plus petites stations est toutefois incertain**, avec la montée des incertitudes autour du changement climatique, de leur manque de compétitivité vis-à-vis d'autres stations ou destinations (poids des investissements nécessaires).

- **On note tendanciellement une diminution des « lits chauds » au profit de « lits froids »** (résidences secondaires), qui offrent un rendement économique bien moindre pour le territoire et font courir le risque d'une baisse de la capacité d'accueil touristique. Par exemple, sur Avoriaz, « *les logements exploités en résidences de tourisme, qui après 9 ans ou 18 ans, sortent du marché de la location de la résidence complète, et ne sont, plus, ou peu loués, pour la grande majorité d'entre eux. Ce sont 3000 lits touristiques qui vont se perdre à Avoriaz ces prochaines années*[17] *».*

- **L'offre tend à se diversifier** afin d'assurer une activité touristique toute l'année avec notamment les actions engagées par les Portes du Soleil : Multi'Pass, développement du VTT… L'enjeu est également de proposer en hiver des activités complémentaires aux skieurs et leurs

[17] Gérard BERGER, Maire de Morzine

familles (centres aqualudiques Forme d'O à Châtel et Aquavoriaz à Morzine…).

- **Le territoire a intégré le réseau des Geoparks** européens et mondiaux soutenus par l'UNESO, afin de préserver et valoriser ses géopatrimoines. Enfin, le patrimoine culturel et historique est également valorisé à travers la gastronomie (fromage d'Abondance), la labellisation de la Vallée d'Abondance « Pays d'Art et d'Histoire », les Abbayes d'Aulps (16 400 visiteurs) et d'Abondance (15 900 visiteurs), le Musée de la musique mécanique aux Gets (46 000 visiteurs).

PROBLEMATIQUES & ENJEUX COMMUNS AUX DEUX ESPACES

- **La crise de l'hôtellerie familiale**[18] touche l'ensemble du territoire en raison d'investissements nécessaires de plus en plus importants, des normes règlementaires toujours plus contraignantes, de l'évolution des modes de réservation et des manières de consommer avec Internet : réservations de dernière minute, très courts séjours, recherche de « bons plans », de promotions… Par ailleurs, si l'offre hôtelière est montée en gamme (2 081 chambres dans les hôtels trois étoiles et + en 2012 contre 1 343 en 2000), se pose la problématique d'une offre insuffisamment qualitative pour répondre à l'exigence croissante de la clientèle.

- **La « gouvernance » du tourisme est très éclatée** entre de multiples acteurs rendant difficile la construction d'une destination structurée, une promotion commune et une lisibilité de l'offre, notamment sur le littoral. On dénombre ainsi plus d'une vingtaine d'offices de tourisme sur le territoire[19], majoritairement communaux. **La destination « Chablais » n'existe pas en tant que telle.** L'activité touristique est ainsi organisée autour de sites à forte renommée qui communiquent avant tout sur leur identité propre et une multitude d'autres sites de moindre envergure. Il y a peu de complémentarités entre les différents territoires (lac et montagne) et sites, hormis sur les « Portes du Soleil ».

- On considère qu'il y a 3 600 saisonniers l'hiver et 1 000 en été sur le Chablais *(INSEE - DADS - 2009)*, dont une majeure partie vient de l'extérieur**. L'enjeu pour le territoire est de leur apporter le meilleur cadre de travail possible afin de les fidéliser et réduire la précarité inhérente à leur condition.** Des actions sont mises en place afin de leur assurer un travail à l'année (Groupement d'Employeur Mixte), de faciliter leur arrivée et leur séjour sur place (Point Accueil Saisonnier) ou de leur proposer des conditions de logement attractives.

- **L'évènementiel est un marqueur de plus en plus fort de l'économie touristique locale, soit dans le domaine sportif** : Evian Championship (37 000 visiteurs), PassPortes du Soleil (6 400 participants), Trail des Crêtes du Chablais (1 000 coureurs attendus en 2015), Trail de la Vallée du Brevon (900 coureurs), **soit dans le domaine artistique** : Festival de Montjoux (13 400 entrées), Festival Rock the Pistes (16 000 entrées), Festival de la Musique Mécanique (37 000 entrées). En plus des retombées directes dans l'économie locale (commerce, hôtellerie, restauration), ces manifestations, à portée internationale pour certaines, valorisent l'image et l'attractivité du Chablais. Par exemple, les retombées presse de The Evian Championship ont été estimées à 50 millions d'euros pour 2012.

[18] On compte 177 hôtels classés en 2012 contre 219 en 2010, soit 4 462 chambres en 2012 contre 5 374 en 2000 - INSEE et Comités Régionaux de Tourisme

[19] Abondance, la Chapelle d'Abondance, Châtel, Evian-les-Bains, Thollon-les-Mémises, Bernex, Lugrin, Publier, Saint-Gingolph, Thonon-les-Bains, Collines du Léman, Vallée d'Aulps, les Gets, Morzine, Avoriaz, Alpes du Léman, Sciez-sur-Léman, Anthy-sur-Léman, Yvoire, Excenevex, Douvaine, Messery

2.3. LE TISSU ÉCONOMIQUE

2.3.1. Composition du tissu économique[20]

En 2013, le tissu économique est composé de 11 026 établissements dans le secteur marchand, dont 3 546 qui ont au moins un salarié[21]. 9 518 entreprises ont leur siège social sur le Chablais.

L'analyse de la composition du tissu économique est logiquement la même que l'analyse faite précédemment sur l'emploi. Par rapport à la moyenne régionale, le tissu industriel est moins développé sur le Chablais (4,5 % des entreprises contre 7,5 % - 8,9 % des établissements employeurs contre 11,9 %), comme les services aux entreprises (5,5 % des établissements employeurs contre 13,9 % - 11,9 % des entreprises contre 16 %) contrairement à l'hébergement et la restauration (14,1 % des entreprises contre 7,3 % - 20,9 % des établissements employeurs contre 10,5 %). Même si la part de l'emploi dans la construction et le commerce est plus développée sur le Chablais, la part des entreprises et des établissements employeurs de ces secteurs dans le tissu économique est identique, voire un peu plus faible.

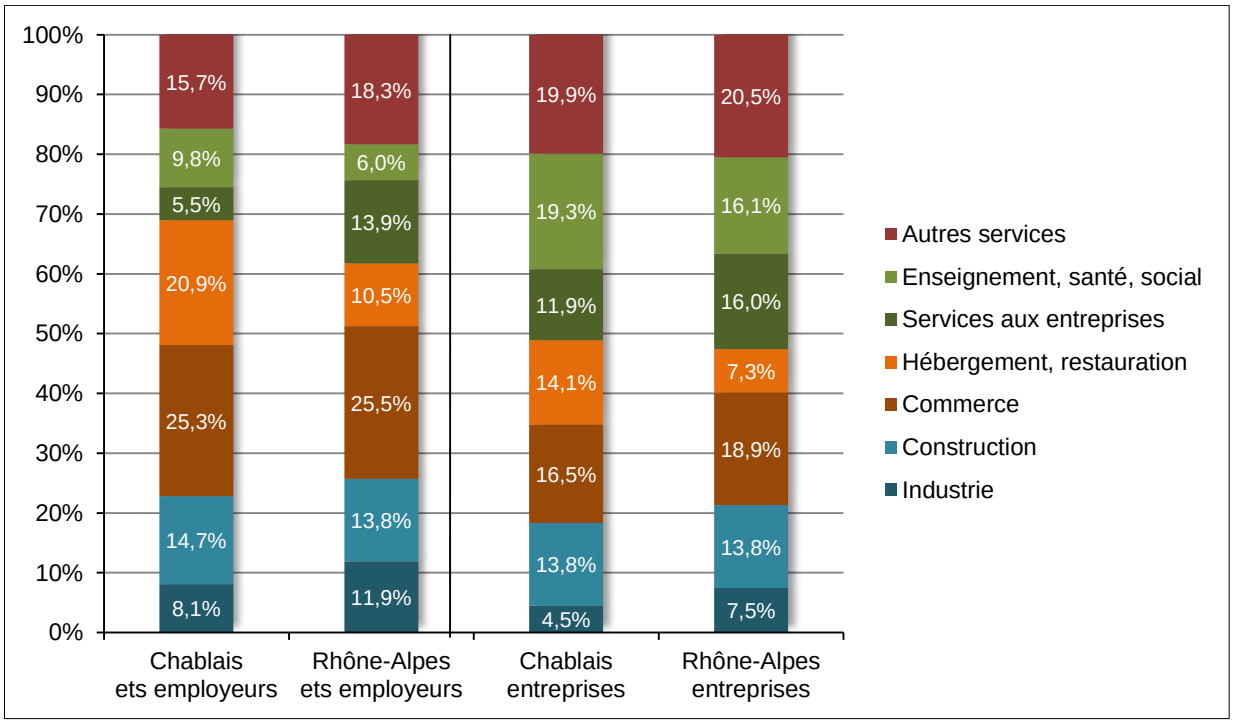

Composition du tissu économique par secteur d'activité en 2013 *(SIRENE - INSEE)*

Le Chablais se caractérise par une dynamique entrepreneuriale forte : on dénombre 73,1 entreprises pour 1 000 habitants, contre 61,7 en Rhône-Alpes, soit 19 % de plus.

Le poids de l'artisanat (30,4 % des entreprises) en 2013 est semblable à la Haute-Savoie (31,8 %) et à la Région Rhône-Alpes (33,3 %).

[20] SIRENE - INSEE

[21] D'où la terminologie « établissement employeur » utilisée dans ce rapport.

2.3.2. Une économie autarcique ?

Le meilleur indicateur pour mesurer le poids réel des TPE, PME, ETI et grands groupes dans l'économie locale, n'est pas leur poids numéraire (car inévitablement, les TPE dont les autoentreprises seront surreprésentées), mais leur poids en termes d'emplois salariés. Sur le Chablais, l'emploi est, plus qu'ailleurs, assuré par des petites et moyennes entreprises. Ainsi, les établissements de moins de 10 salariés représentent 31,1 % de l'emploi contre 20,1 % sur le reste de la France. Inversement, le poids des établissements de plus de 100 salariés ne représente que 21,5 % de l'emploi total, contre 40 % sur reste du pays.

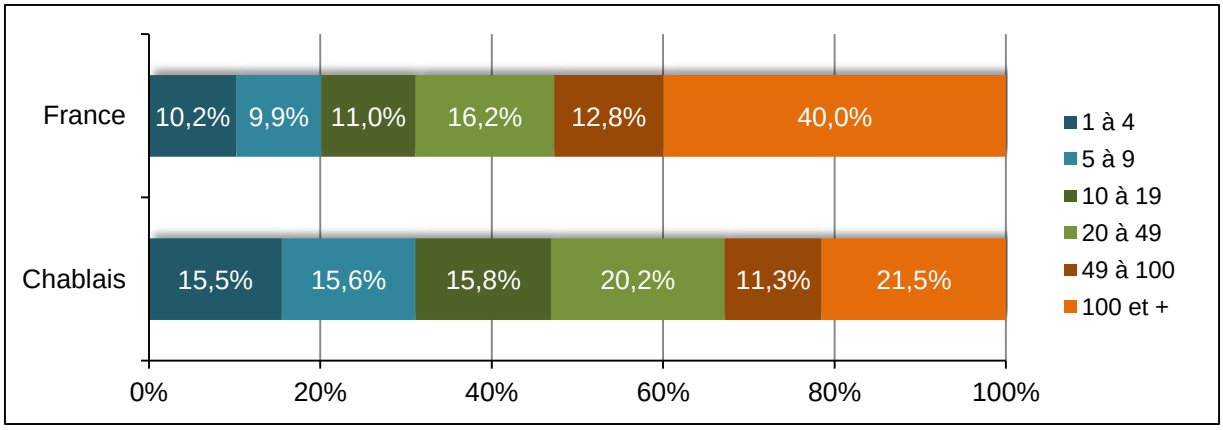

Poids des établissements dans l'emploi total, en fonction du nombre de salariés[22]
(CLAP - INSEE - 31/12/2011)

La relative petite taille des entreprises locales apporte au territoire une certaine résilience en cas de crise économique, en limitant les conséquences catastrophiques liées à la disparition d'un établissement qui aurait trop de poids dans l'économie locale. À cela, s'ajoute le fait que l'essentiel des sièges sociaux des entreprises (notamment des industries) implantées sur le Chablais est situé sur le territoire. Toutefois, malgré cet atout, les grandes entreprises implantées localement dépendent fortement de centres de décisions extérieurs.

Des entreprises sous contrôle/influence extérieur

- La Société des Eaux Minérales d'Evian et l'Evian Resort : sièges sociaux à Évian-les-Bains → filiales du groupe Danone qui a son siège social à Paris.
- Le Hilton : Siège social à Evian-les-Bains → appartient au groupe Tumas, basé à Malte.
- Les Papeteries du Léman : siège social à Publier → filiale de Bolloré Thin Papers, appartenant à un groupe américain
- Thalès : l'établissement situé à Thonon est un établissement « secondaire » de l'entreprise Thales Electron Devices, filiale du groupe Thalès.
- La Société d'Exploitation des Remontées Mécaniques de Morzine-Avoriaz : siège social à Morzine → filiale de la holding SOFIVAL, elle-même filiale de la Compagnie des Alpes (Boulogne-Billancourt).
- Les entreprises de la grande distribution : les hypermarchés Cora à Publier (entreprise Cora - Paris), Carrefour à Margencel (entreprise Provencia - Annecy-le-Vieux).

[22] Pour lecture : les établissements de 1 à 4 salariés représentent 15,5 % de l'emploi sur le Chablais et 10,2 % en France.

2.3.3. Le « CAC 37 chablaisien »

Entreprise	Siège social	Secteur d'activité	CA (millions €)	VA (millions €)	Salariés
SA des Eaux Minérales d'Evian	Evian-les-Bains	Industrie	1 353,4	252,6	1 200
Papeteries du Léman	Publier	Industrie	127,3	19,5	286
Evian Resort	Evian-les-Bains	Hôtellerie et loisirs	47,7	20,7	697
Veka	Thonon-les-Bains	Industrie	45,2	10,4	108
Jacques Duverney SAS (Renault)	Thonon-les-Bains	Garage automobile	37,8	4,4	85
SERMMA	Morzine	Remontées mécaniques	35,9	27,2	156
Loidis (Super U)	Loisin	Commerce de détail	33,1	4,7	84
ETG	Publier	Loisirs	32,6	25,2	52
Ets Mercier (Super U)	Vinzier	Commerce de détail	30,0	5,3	102
Ets Brelat	Thonon-les-Bains	Industrie	25,1	5,5	24
Mont (Intermaché)	Lugrin	Commerce de détail	23,4	3,0	49
Baby Coque	Ballaison	Commerce de gros	21,3	3,0	44
Novasanit	Thonon-les-Bains	Commerce de gros	20,7	5,0	36
Eurocast Thonon	Thonon-les-Bains	Industrie	20,6	7,5	119
DB Allinges (Intermarché)	Allinges	Commerce de détail	20,0	2,8	53
Mudry Lombard	Margencel	Commerce de gros	19,8	3,4	53
Sport et Tourisme à Châtel	Châtel	Remontées mécaniques	19,3	12,4	151
SAGETS	Les Gets	Remontées mécaniques	17,3	12,3	122
Ste Distribution Fernex (Leclerc)	Sciez-sur-Léman	Commerce de détail	17,1	2,0	53
Savana	Thonon-les-Bains	Commerce de gros	17,1	2,4	11
JC2B (Carrefour)	Saint-Jean d'Aulps	Commerce de détail	16,6	2,8	60
ASC Léman (Intermarché)	Thonon-les-Bains	Commerce de détail	15,0	2,3	77
Nicomatic	Bons-en-Chablais	Industrie	14,5	7,6	100
Aincia (Intermarché)	Chapelle d'Abondance	Commerce de détail	14,4	2,8	32
Lucy (Intermarché)	Douvaine	Commerce de détail	14,3	0,7	43
Téléphérique Morzine-Pleyney	Morzine	Remontées mécaniques	14,2	9,4	72
Actini	Maxilly-sur-Léman	Industrie	13,4	4,5	60
Favrat Construction Bois	Orcier	BTP	12,9	4,7	76
Veigy Distribution (ATAC)	Veigy-Foncenex	Commerce de détail	12,8	1,4	44
Limatec	Publier	Industrie	12,7	5,6	49
Aubanne (Leader Price)	Margencel	Commerce de détail	12,6	1,8	32
Giletto	Publier	BTP	11,9	3,3	42
Amphional (Super U)	Publier	Commerce de détail	11,1	2,2	36
Tumas Hotel Evian + Tumas Hotel Operations Evian (Hilton)	Evian	Hôtellerie	10,9	2,5	110
Escoffier Frères	Publier	Industrie	10,9	4,7	97
SAT	Thonon-les-Bains	Transport	10,8	4,8	100
Groppi SAS	Anthy-sur-Léman	BTP	10,7	3,0	43

Entreprises chablaisiennes dégageant un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'€[23]

(Compte des sociétés - CCI France - INSEE)

37 entreprises chablaisiennes[24] ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros en 2013. Employant près de 4 600 salariés, ces entreprises dégagent un chiffre d'affaires cumulé de

[23] Dernières données connues entre 2011 et 2013 (majoritairement 2013) - CA et VA (Valeur ajoutée) pour l'ensemble de l'entreprise - Salariés uniquement localisés dans les établissements du Chablais.

[24] Entreprises ayant leur siège social sur le Chablais.

2,19 milliards d'euros et un PIB[25] (valeur ajoutée) de 493 millions d'euros. Le poids de la SAEME est considérable parmi les entreprises du « CAC 37 chablaisien ». Elle dégage plus de 60 % du chiffre d'affaires, 50 % de la valeur ajoutée et emploie le ¼ des salariés, même si une part importante de son activité est réalisée en dehors du Chablais, avec l'exploitation des marques Badoit, Volvic et Salvetat.

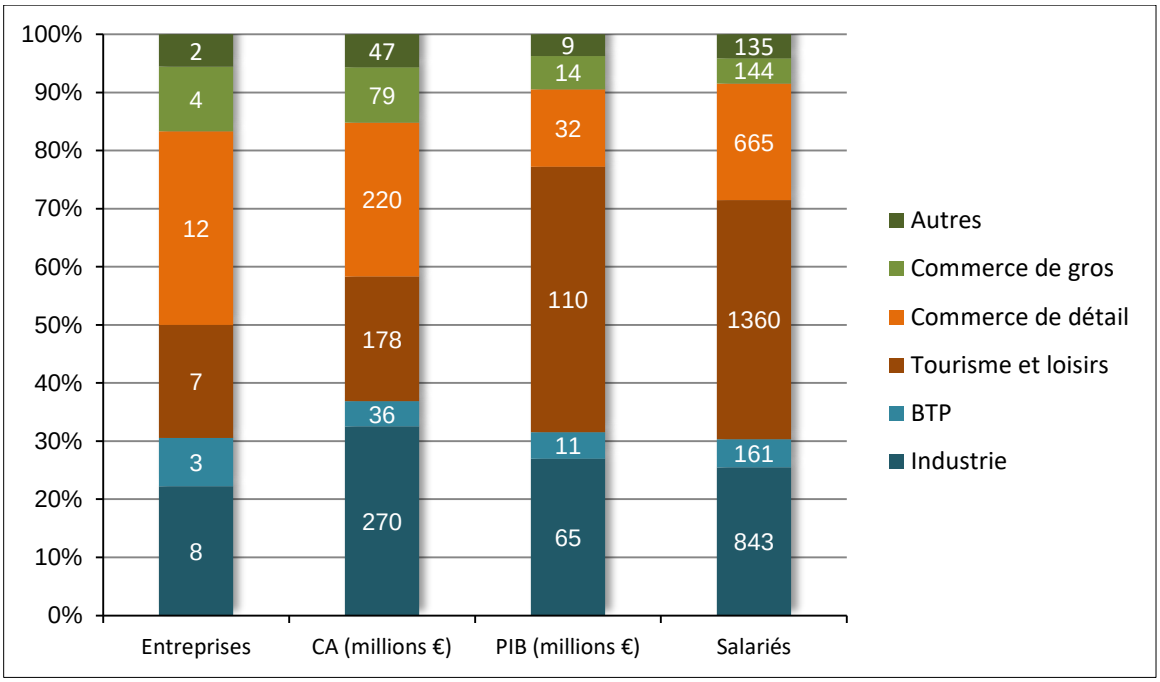

Composition du « CAC 37 chablaisien » hors SAEME

Le « CAC 37 chablaisien » est révélateur des caractéristiques du tissu économique local. On y trouve plusieurs entreprises directement liées au tourisme (Hilton, Evian Resort, SERMMA, SAGETS…). En dehors des poids lourds locaux que sont la SAEME et les Papeteries du Léman, il y a peu d'entreprises de taille intermédiaire (ETI)[26] dans l'industrie, le BTP ou les services, malgré la présence de plusieurs PME industrielles dynamiques (Veka, Actini, Nicomatic, Eurocast ou Escoffier Frères). Cette faiblesse explique d'ailleurs en partie la présence, par défaut, dans ce classement de nombreux établissements de la grande distribution, de taille moyenne.

Or, ce sont les ETI qui sont actuellement moteurs de l'économie en France et en Europe (modèle du *Mittelstand* allemand). En France, les ETI, représentent 23,3 % des effectifs salariés, 22,9 % de la valeur ajoutée et 27,6 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises. Elles contribuent également à hauteur de 33 % aux exportations nationales contre 52 % pour les grands groupes[27]. Elles combinent taille critique nécessaire au développement, notamment pour l'exportation et l'innovation, stabilité temporelle et échelle humaine. Elles se caractérisent par un management plutôt familial et par une certaine indépendance financière vis-à-vis d'actionnaires ou de holdings, même si ¼ d'entre elles sont toutefois sous contrôle étranger.

Le manque d'ETI ayant leur siège ou du moins leur activité principale sur le Chablais dans l'industrie, le BTP ou les services, limite les potentialités de développement de l'économie, notamment productive.

[25] Le PIB comptabilise l'ensemble de la valeur ajoutée issue de la vente de produits et services par les entreprises ou les acteurs du secteur non marchand.

[26] Entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

[27] Les ETI en France, très orientée vers l'industrie - INSEE Focus n°5 - Avril 2014

2.4. UNE CRISE ÉCONOMIQUE ?

2.4.1. Une croissance quantitative

En lien avec la croissance démographique du territoire, tous les indicateurs montrent une croissance économique sur le Chablais supérieure à la moyenne de la région Rhône-Alpes ou à la Haute-Savoie.

	Entreprises	Établissements	Établissements employeurs	Salariés
Chablais	+ 21,5 %	+ 21,0 %	+ 2,0 %	+ 5,5 %
Haute-Savoie	+ 22,1 %	+ 21,1 %	+ 1,1 %	+ 0,9 %
Rhône-Alpes	+ 24,2 %	+ 22,3 %	+ 0,1 %	+ 0,1 %

Évolution du secteur marchand entre 2008 et 2013[28]

L'augmentation du nombre d'entreprises et d'établissements est proche de + 21 % sur les cinq dernières années, ce qui est proche des moyennes régionale et départementale. Toutefois, l'évolution de ces indicateurs est fortement dépendante des autoentreprises, qui faussent les ordres de grandeur et aplanissent les résultats entre territoires. **Indicateurs plus pertinents en revanche, le nombre d'établissements avec au moins 1 salarié augmente de + 2,1 % (+ 0,1 % en Rhône-Alpes), et le nombre de salariés de + 5,5 % (+ 0,1 % en Rhône-Alpes), soit + 1 500 salariés.**

Si l'emploi baisse sur le Chablais en 2009, au plus fort de la crise, il rebondit depuis même s'il augmente de plus en plus lentement : + 1,4 % entre 2010 et 2011, + 1,2 % entre 2011 et 2012 et + 0,4 % entre 2012 et 2013.

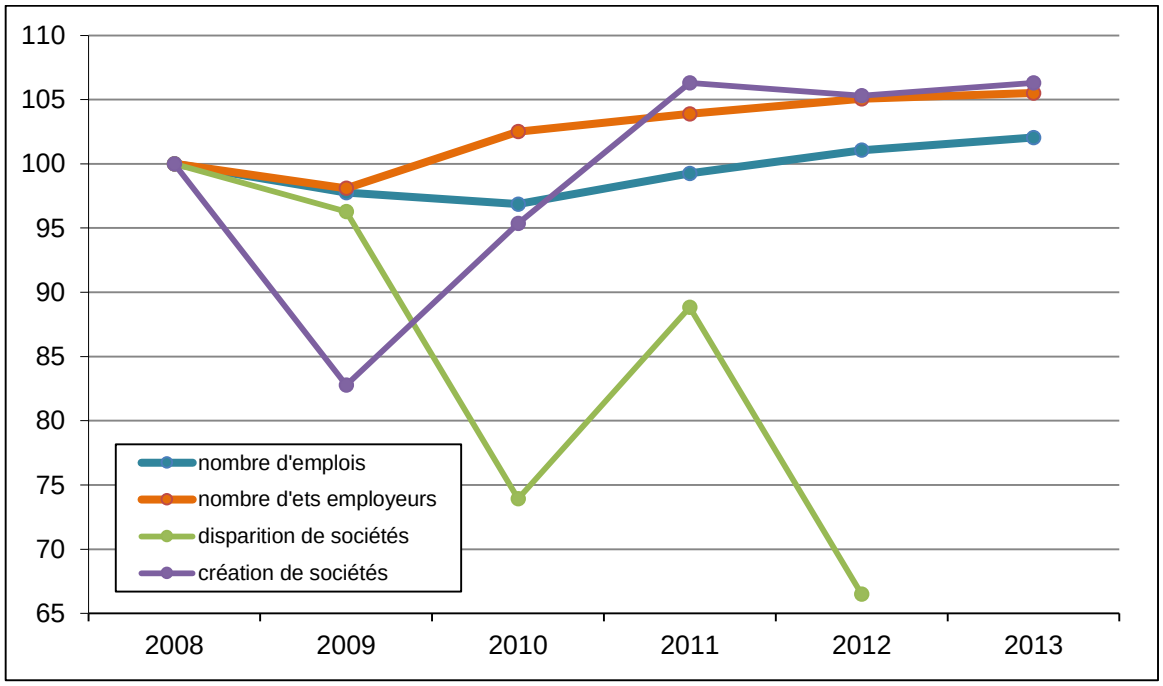

Évolution du secteur marchand entre 2008 et 2013 (base 100 en 2008)[29]

[28] ACOSS (emplois salariés) - INSEE-SIRENE (entreprises, établissements, établissements, employeurs)

[29] ACOSS (emplois salariés) - INSEE SIRENE (établissements, employeurs, création de sociétés, disparation de sociétés). Le nombre de disparitions de sociétés a été obtenu en soustrayant le nombre de créations d'entreprises sur une année n au solde d'entreprises entre le 1er janvier de l'année n et de l'année n+1.

Enfin, dernier motif de satisfaction, le nombre de sociétés créées chaque année dépasse le niveau enregistré en 2008 depuis 2011, alors que le nombre de disparitions de sociétés diminue régulièrement[30].

2.4.2. Des évolutions différenciées[31]

La crise économique a fortement impacté l'industrie entre 2008 et 2013 (salariés : - 5,2 % et établissements employeurs : - 8,3 %) qui subit de plein fouet le ralentissement de l'économie mondiale et de la baisse de la compétitivité de la France. Toutefois, la crise n'a fait qu'amplifier ce phénomène, déjà amorcé dans le milieu années 2000 : fermeture de la Savoyarde du Meuble à Thonon en 2005 (190 emplois), de Rencast à Douvaine en 2007 (90 emplois).

Malgré une forte croissance dans les périodes précédentes, la construction souffre de la baisse des mises en chantier et de la baisse de la commande publique (salariés : - 9,3 % et établissements employeurs : - 4,6 %).

Le commerce a généré de nombreux emplois (+ 7,8 %), notamment dans le commerce de détail (+ 9,6 %) alors que le négoce et le commerce automobile ont été moins dynamique (+ 2,5 % et + 3,5 %). Malgré cette croissance de l'emploi, le nombre d'établissements employeurs baisse de 0,7 %. On peut expliquer ce paradoxe par la diminution de nombreux petits commerces dans les centres-villes alors que les implantations de grandes enseignes dans les zones d'activités ont créé de nombreux emplois dans le secteur.

L'hébergement et la restauration ont également vu leurs effectifs augmenter (+ 16,2 % pour l'emploi). Toutefois, le nombre d'établissements employeurs baisse de 7 % dans l'hébergement alors qu'il augmente de 12 % dans la restauration.

L'emploi dans **les services aux entreprises** a augmenté de 13 %, majoritairement grâce à la croissance des effectifs dans l'intérim (+ 82,5 %). **Les services à la population ont également été dynamiques**, + 31,7 % pour le social, + 45,5 % pour l'enseignement. On note toutefois une perte de 12,4 % des emplois dans la santé due à la fermeture de la clinique Lamartine à Thonon.

Les « autres services » ont connu une hausse plus modérée de l'emploi (+ 1,6 %) bien que cette catégorie regroupe des activités très hétérogènes : loisirs (+ 35,2 %), banque et assurance (+ 9,2 %), autres services à la personne (+ 5,3 %), transport et entreposage (- 1,6 %), immobilier (- 3,3 %), information et communication (- 10,4 %).

La crise économique qui touche le pays a donc moins affecté le Chablais que d'autres espaces. La croissance économique continue, mais le territoire se spécialise en plus sur des activités résidentielles et touristiques, qui offrent le plus souvent des emplois, certes nombreux, mais précaires (contrats à durée déterminée), à temps partiel, et peu rémunérateurs. Ainsi, sur les 1 500 emplois gagnés (en solde) par le Chablais entre 2008 et 2013, 2/3 l'ont été dans le commerce et l'hébergement/restauration. **La composante touristique de cette croissance est également fragile, car par définition, fortement variable d'une année à l'autre.**

[30] Seules les sociétés ont été retenues afin d'écarter les autoentreprises des statistiques, qui naissent et disparaissent rapidement.

[31] Secteur marchand uniquement - ACOSS (emplois salariés) - INSEE SIRENE (établissements employeurs)

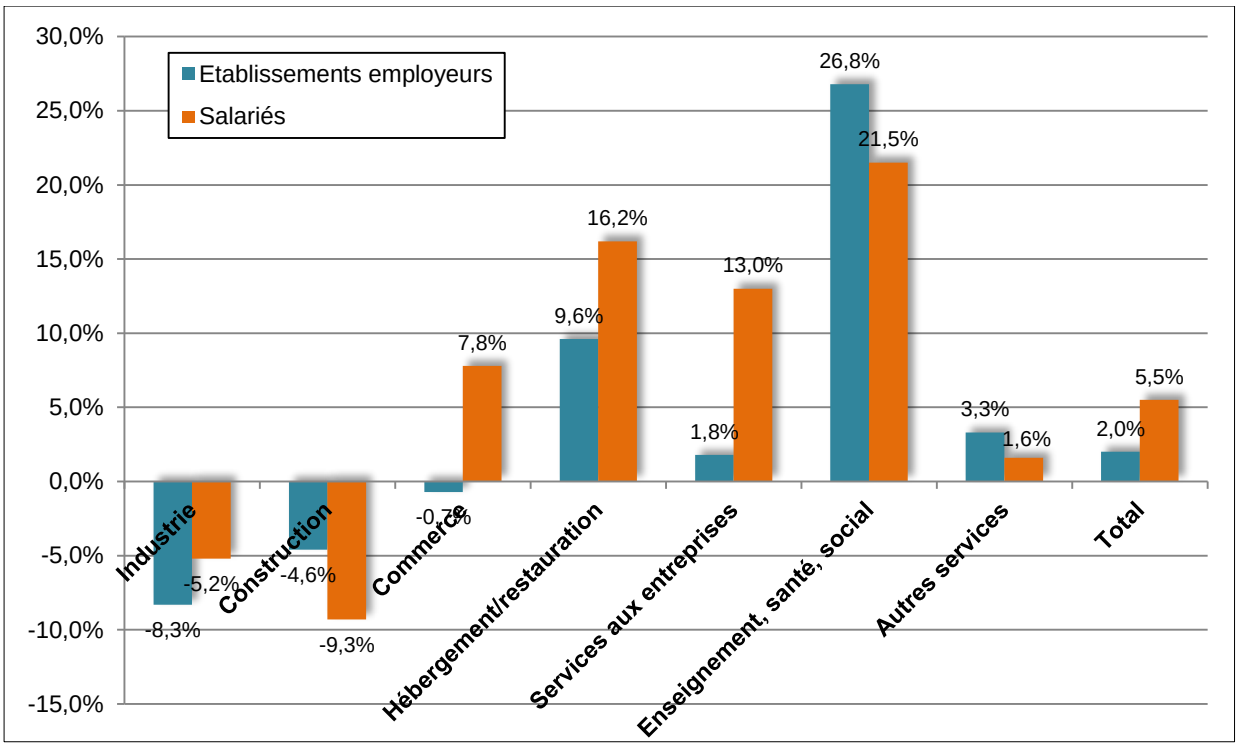

Évolution des principaux secteurs de l'économie marchande entre 2008 et 2013

L'emploi dans le secteur marchand a également évolué de manière différenciée selon les territoires. L'Ouest du territoire (CCBC et CCCL) a été particulièrement dynamique (+ 8,5 % entre 2008 et 2013), tout comme les territoires de montagne (+ 7 % pour la Vallée d'Abondance et + 10,2 % sur le Haut-Chablais). La croissance a été beaucoup plus faible sur le Pays d'Evian et sur Thonon (respectivement + 2,8 % et + 2,6 %). Si l'emploi est donc fortement concentré entre Thonon et Evian, on voit une montée en puissance de l'Ouest du Chablais, poussé par son dynamisme démographique. La croissance de l'emploi dans les vallées accentue le déséquilibre entre amont et aval, car elle est fortement concentrée sur les stations principales.

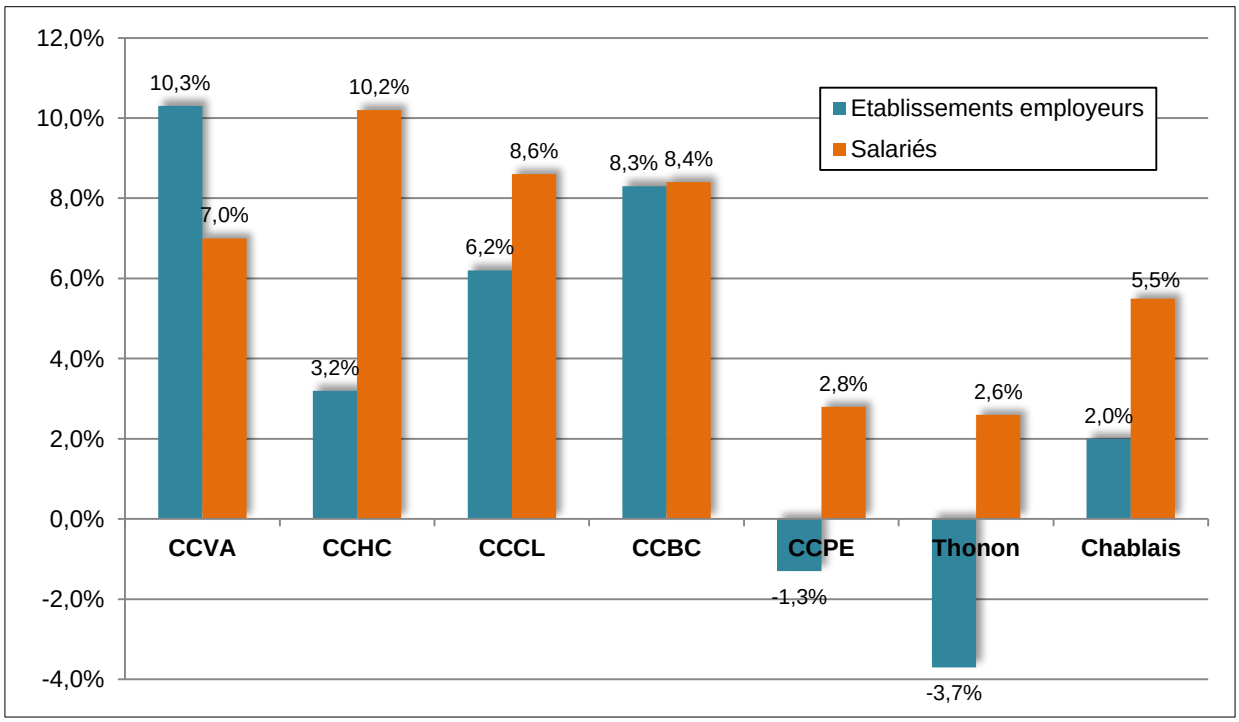

Évolution du secteur marchand par territoire entre 2008 et 2013

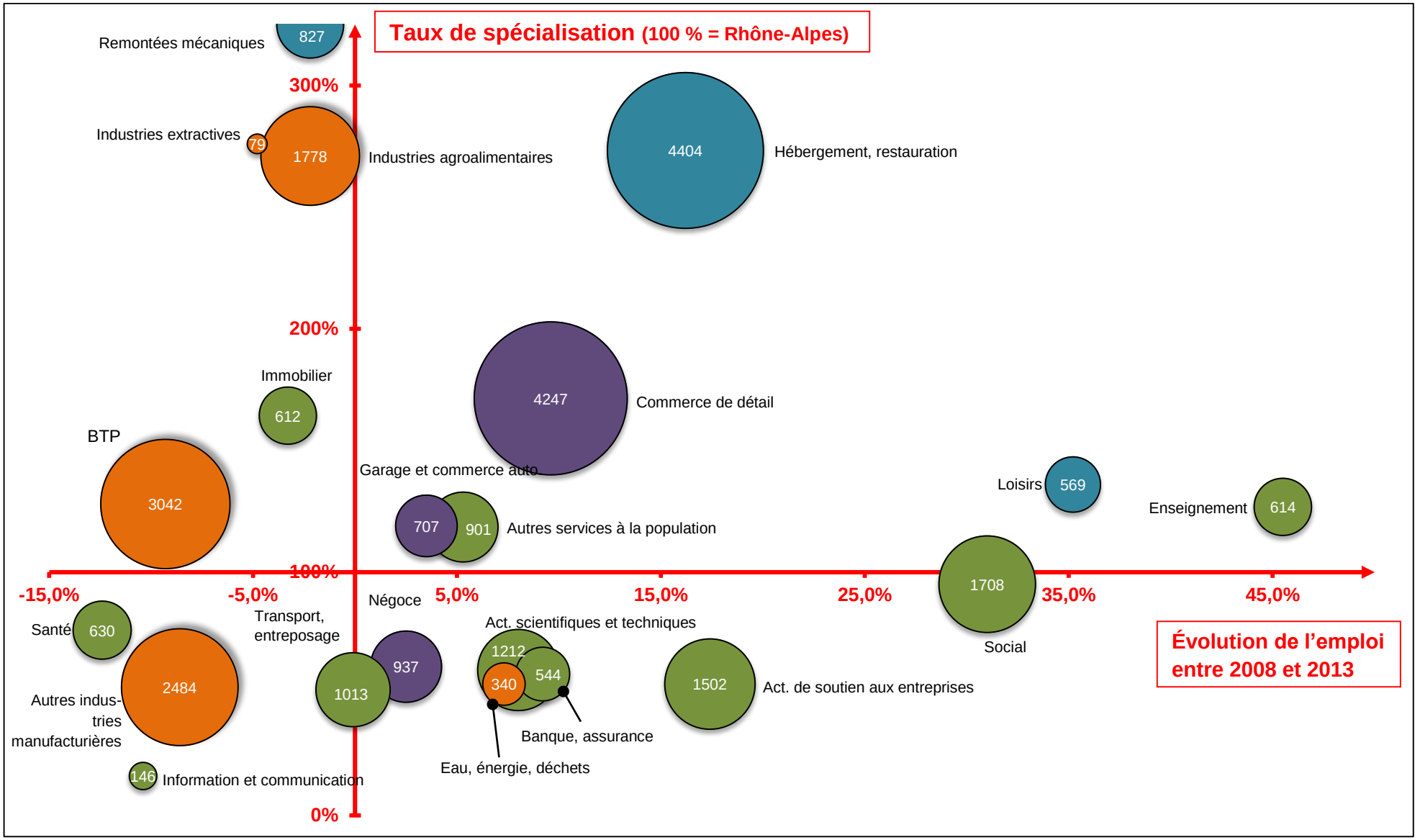

Poids et évolution des secteurs d'activité de l'économie marchande en 2013, en fonction du nombre de salariés *(ACOSS)*

2.4.3. Le chômage

La croissance économique du Chablais ne suffit pas à contrebalancer sa croissance démographique. Le taux de chômage augmente régulièrement depuis le début de la crise économique et s'il est plus bas que sur la Région Rhône-Alpes (8,9 %), il atteint 8,4 % au premier trimestre 2014, en augmentation de 2,9 points depuis le 1er trimestre 2008[32]. À noter que le taux de chômage « officiel » ne prend en compte que les demandeurs d'emplois de catégorie A[33]. En comptant tous les demandeurs d'emploi, le taux de chômage réel avoisinerait 15 % de la population active.

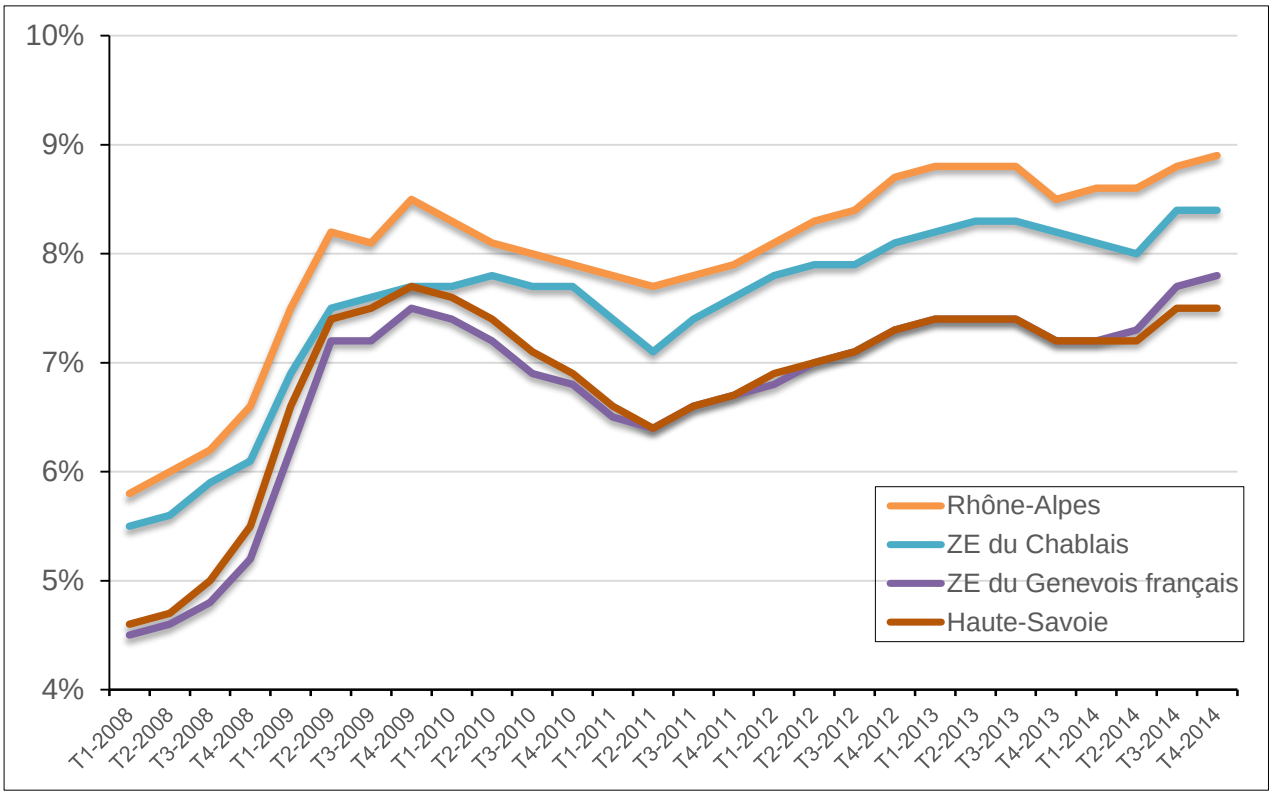

Taux de chômage trimestriel entre 2008 et 2014 *(INSEE)*

Fin 2014, on dénombre 6 441 demandeurs d'emploi de catégorie A sur le Chablais[34] et 2 839 des catégories B et C. **La composition du chômage est assez proche de sa structure sur la Haute-Savoie** : les - de 25 ans représentent 13 % du nombre de demandeurs d'emploi (contre 13 %) et les + de 50 ans, 22 % (contre 22,5 %).

[32] Zone d'emploi du Chablais (43 des 62 communes du Chablais)

[33] Les différentes catégories de demandeurs d'emploi :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie…), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé, en contrat de transition professionnelle, sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire d'actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

[34] Ensemble du Chablais (62 Communes)

Depuis 2011, le nombre de demandeurs d'emplois (catégorie A, B, C) a augmenté de 32,3 %, avec comme publics particulièrement touchés : les + de 50 ans (+ 43 %) et les demandeurs de longue durée (+ 43,0 %). À noter l'augmentation moins rapide des - de 20 ans (+ 15,3 %) sur cette période. Aujourd'hui, le nombre de demandeurs d'emploi continue son expansion, mais le taux de chômage se stabilise voire baisse, car la croissance du nombre d'actifs occupés (notamment des frontaliers) reste forte.

	CHABLAIS Décembre 2014	CHABLAIS Décembre 2011 à Décembre 2014	HAUTE-SAVOIE Décembre 2011 à Décembre 2014
- de 25 ans	1 178	+ 15,3 %	+ 33,2 %
25 à 49 ans	6 085	+ 32,7 %	+ 24,7 %
+ de 50 ans	2 021	+ 43,0 %	+ 30,7%
Longue durée	2 139	+ 48,4 %	+ 43,0 %
Catégorie A+B+C	9 280	+ 32,3 %	+ 27,0 %
Catégorie A	6 441	+ 30,3 %	+ 23,5 %

Demandeurs d'emplois de catégorie A, B, C *(Pôle Emploi - données brutes)*

2.4.4. Zoom sur la « qualité » des emplois

En moyenne, les activités du secteur marchand ont dégagé 2 192 € bruts de masse salariale par mois et par salarié au 1er trimestre 2014 sur le Chablais, soit 190 € de moins qu'en Rhône-Alpes et 85 € de moins en Haute-Savoie. Le Chablais est pourtant un territoire où le coût de la vie est très élevé, notamment pour le logement. Le contraste est saisissant entre les revenus des salariés travaillant dans le Chablais dans des emplois relativement peu qualifiés et ceux des frontaliers.

En effet, les activités qui dégagent le moins de masse salariale par salariés sont plus représentées sur le Chablais : hébergement & restauration (1 808 €), loisirs (1 828 €), commerce (2 177 €), construction (2 180 €), contrairement à l'industrie (2 907 €), les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (3 146 €), la R&D (3 239 €), l'informatique (3 320 €), la banque et l'assurance (3326 €)…

Zone d'Emploi du Chablais	Ensemble	**2 192 €**
Haute-Savoie	Ensemble	**2 277 €**
Rhône-Alpes	Ensemble	**2 382 €**
	Banque et assurance	3 326 €
	Informatique	3 320 €
	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3 146 €
	Industrie, agriculture	2 907 €
	Construction	2 180 €
	Commerce	2 177 €
	Loisirs	1 828 €
	Hébergement, restauration	1 808 €

Masse salariale brute mensuelle par salarié et par secteur d'activité en 2013 *(ACOSS)*

En plus d'offrir des bas salaires, ces activités sont plus souvent à temps partiel, ce qui limite d'autant les revenus. En effet, 23,7 % des emplois salariés sont à temps partiel contre 18,1 % à l'échelle nationale[35].

La saisonnalité de l'économie touristique fragilise également les salariés. Le nombre d'emploi-salariés varie ainsi de 10 % à 15 % selon l'année, entre le 1er trimestre (pic d'emplois) d'une année et le second (creux d'emplois).

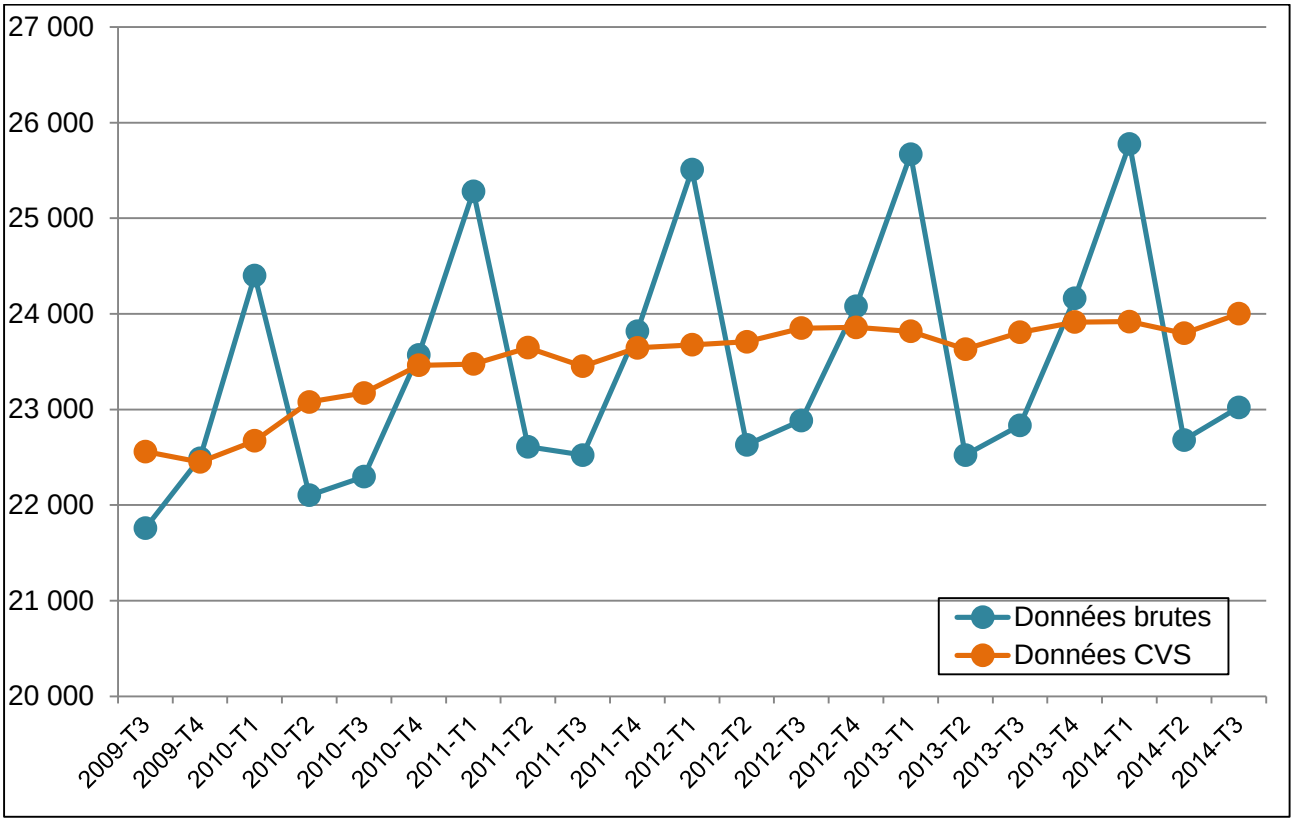

Nombre de salariés par trimestre sur la ZE du Chablais[36] *(ACOSS)*

[35] Recensement (princ.) - INSEE - 2011

[36] Zone d'emploi du Chablais (43 des 62 communes du Chablais) - Données CVS = corrigées des variations saisonnières.

2.5. LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DU CHABLAIS

2.5.1. Développement exogène

Globalement, la croissance économique se fait assez peu par des dynamiques exogènes pures, qui consistent au transfert ou à la création de moyens de production sur le territoire grâce à des capitaux extérieurs. On note assez peu d'implantations d'entreprises qui viennent de l'extérieur du Chablais, du moins dans le secteur productif. En effet, une des grandes exceptions à ce postulat est l'implantation de grandes enseignes commerciales venues profiter de la démographie dynamique et du pouvoir d'achat des habitants : Décathlon (2007), Quick (2007), Darty (2009), Fly (2010), Grand Frais (2011), Tati (2012)...

Parmi les exemples de développement exogène-productif, la proximité de l'agglomération genevoise rend très attractives les Zones d'Activités Economiques de l'Ouest du territoire. Derniers exemples en date, l'implantation de Chris Nett, société de nettoyage employant 90 salariés, qui a déménagé de Fillinges en 2014 sur la ZAE des Bracots à Bons-en Chablais ou la future création d'un pôle nautique sur la ZAE des Esserts, à Douvaine, par les sociétés Pronaval et Autoplex.

Le Chablais reste une destination privilégiée pour les investissements dans le tourisme et les activités de loisirs comme en témoigne l'ouverture de l'Hôtel 4 étoiles Hilton à Evian en 2006, des centres nautiques Aquariaz à Morzine en 2012 par le groupe Pierre&Vacances et Forme d'O en 2013 à Châtel grâce à un partenariat public privé entre le groupe Imfined et la Commune.

Le Chablais attire également des entrepreneurs qui ne sont pas venus prioritairement pour le marché local, mais pour des raisons familiales ou pour la qualité de vie qu'offre le territoire. Si ces entreprises restent de tailles modestes, elles sont à fort potentiel. C'est le cas de Lunea Groupe, délocalisée de Paris à Larringes en 2008, qui commercialise des produits optiques haut de gamme à destination des professionnels, ou Polypop (dépollution des sols et valorisation des déchets par les champignons) qui a été incubé en région parisienne puis s'est installé sur le Chablais en 2014. Citons également le cas de Vudlao, (fabrication et pilotage de drones) dont le créateur, après avoir travaillé dans toute la France, a créé son entreprise à la Pépinière du Léman en 2014.

2.5.2. Développement endogène/exogène

Le développement chablaisien est également porté par le rachat d'établissements par des capitaux extérieurs ou locaux, permettant de les redynamiser ou a minima, de conserver l'activité initiale. Dans l'industrie, c'est le cas de l'entreprise Eurocast sur la ZI de Vongy. Anciennement établissement des « Fonderies du Léman », le site est cédé à Rencast par le groupe Valfond en 2004. En 2009, Rencast-Léman est placé en liquidation et le site est racheté par le groupe GMD. Sur Publier, les Papeteries du Léman (anciennement groupe Bolloré) est passée sous pavillon américain en 2009. Toujours dans l'industrie, le site de Bons-en-Chablais de France Decor, filiale du groupe Suisse Günthart & Co, est repris par un investisseur en 2012 pour devenir Chocolatree. Transaction plus locale, Podiatec (Orcier) a été achetée par Nicomatic (Bons-en-Chablais) en 2013.

Dans la restauration, les reprises d'établissements sont également nombreuses : Initiative Chablais a ainsi accompagné la reprise de 10 restaurants entre 2013 et mi-2014 (le 111 à Douvaine, l'Ourson Bar à Thollon-les-Mémises, Raphaël Vionnet et Chez Fernand à Thonon-les-Bains…), avec une très forte représentativité d'entrepreneurs extra-chablaisien.

2.5.3. Développement endogène

La création d'entreprises[37] est l'un des principaux moteurs du développement économique chablaisien. Entre 2009 et 2013, 1 200 entreprises ont été créées par an en moyenne, dont plus ou moins 50 % d'autoentreprises. D'un point de vue quantitatif, le Chablais se situe dans la moyenne régionale avec 12,8 créations pour 100 entreprises (= taux de création) et 91,6 créations pour 1 000 habitants (= taux d'entreprenariat) en 2013.

Le Chablais se caractérise également par une relative solidité des entreprises créées :

- le taux de pérennité à 5 ans (en 2011) s'élève à 64 % contre 54 % en Rhône-Alpes ;
- les sociétés représentent 24,7 % des créations d'entreprises en 2009 et 2013 contre 26,6 % en Rhône-Alpes ;
- 6,2 % des entreprises créées entre 2009 et 2013 ont démarré leur activité avec au moins un salarié contre 5,6 % en Rhône-Alpes.

Le tourisme joue un rôle moteur dans la création d'entreprises : l'hébergement et la restauration représentent 7,8 % des créations entre 2009 et 2013 (4,8 % en Rhône-Alpes), les loisirs et les services à la personne, 14,9 % (11,6 % en Rhône-Alpes) et l'enseignement[38], 8,6 % (5,8 % en Rhône-Alpes). Si le commerce, les services aux entreprises et le BTP sont les secteurs qui ont créé le plus d'entreprises (respectivement 17,2 %, 17 % et 14,4 %), leur poids dans l'ensemble des créations est légèrement inférieur à la moyenne régionale. Enfin, l'industrie (3,5 % des créations contre 5 % en Rhône-Alpes), la banque et l'assurance (1,1 % contre 2,3 %), l'information et la communication (3,1 % contre 4,3 %) ont la particularité à la fois de créer peu d'entreprises sur le territoire et d'être clairement sous-représentées par rapport à la moyenne régionale.

Le développement économique chablaisien est également dû, pour une part importante, aux investissements des entreprises locales, soit dans le développement de leurs activités soit dans la rénovation et le renouvellement de leurs offres, avec un fort effet de levier sur l'économie locale.

- En 2013, « Les Deux Marmottes » (fabrication de thés et tisanes) change de local tout en restant sur la ZAE des Bracots à Bons-en-Chablais (6 millions d'euros d'investissement), ce qui lui permet de rapatrier la production auparavant effectuée dans la Drôme et de contrôler toute sa chaîne de production localement.
- En 2012, Veka a investi 5 millions d'euros dans deux nouvelles lignes de production, permettant l'embauche de 30 personnes supplémentaires.
- Les Thermes de Thonon (VALVITAL) et celles d'Evian (Evian Resort) ont été rénovées en 2012 pour respectivement 14,1 et 6 millions d'euros. Dans les loisirs, on peut évoquer le cas du CityGreen (Veigy) qui a bénéficié d'une rénovation de 1,4 millions d'euros en 2013 après le rachat de l'établissement par son gérant au groupe britannique Holmes Place.
- L'Evian Resort s'est engagé dans un programme de rénovation complet de ces établissements : l'Ermitage en 2010 pour 8 millions d'euros et le Royal en 2013-2014. Le golf a également bénéficié de travaux en 2012 pour 7,5 millions d'euros, afin que The Evian Championship soit à la hauteur de son statut de tournoi « major » de l'Association Professionnelle de Golf Féminin.
- Les stations de ski du Chablais investissent régulièrement pour maintenir une offre de qualité, soit 20,4 millions d'euros pour les seules remontées mécaniques en 2013.

[37] Pour les données complètes, se référer au rapport « La création d'entreprises dans le Chablais - 2013 » rédigé par CLD

[38] Essentiellement des moniteurs de ski

2.6. APPROCHE PAR LES « MOTEURS DU DÉVELOPPEMENT »

2.6.1. Une nouvelle manière d'appréhender l'économie locale

Depuis une dizaine d'années, les travaux développés par le chercheur Laurent DAVEZIES ont permis de démontrer que les mécanismes du développement territorial répondaient à des logiques différentes de celles du développement macro-économique. Alors qu'à l'échelle des nations, la variable clef du développement demeure le PIB, c'est-à-dire la création de richesses, au niveau local, c'est le revenu qui demeure la pierre angulaire.

La relation : croissance du PIB ⇨ croissance de l'emploi ⇨ réduction du chômage et de la pauvreté, qui s'opère assez mécaniquement à l'échelle des nations n'est pas nécessairement opératoire à des échelles géographiques plus fines. Il est fréquent d'observer des territoires bénéficiant d'une forte croissance de leur PIB et de l'emploi pâtir d'une détérioration manifeste de leur niveau de cohésion sociale.

En d'autres termes, au niveau territorial, croissance ne signifie pas nécessairement développement. C'est ce que l'on peut observer dans les métropoles ou dans les territoires industriels (Vallée de l'Arve, Plastique Vallée…), qui concentrent de grandes poches de pauvreté alors qu'ils contribuent largement au PIB national.

Le niveau de développement d'un territoire dépend en réalité bien plus de sa capacité à capter de la richesse (revenu) qu'à seulement en produire (PIB). **Les revenus ainsi captés viennent alimenter l'économie présentielle par l'intermédiaire de dépenses de consommation dans les biens et services.**

On peut identifier quatre grands types de revenus captés.

- Les revenus PRODUCTIFS se composent des salaires, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux et agricoles des actifs qui travaillent dans des secteurs d'activité "exportateurs", c'est-à-dire qui ont pour vocation de produire des biens et des services vendus à l'extérieur du territoire.
- Les revenus PUBLICS se composent des salaires des actifs résidant sur le territoire et travaillant dans la fonction publique d'État, Territoriale et Hospitalière.
- Les revenus SOCIAUX se composent des prestations sociales. Ces transferts sociaux ont pour vocation de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques : la santé, la maternité, l'emploi, le logement et la pauvreté.
- Les revenus PRÉSENTIELS se composent des pensions de retraite, des dépenses touristiques, et des revenus dont bénéficient les actifs qui résident sur le territoire, mais travaillent ailleurs (appelés revenus "dortoirs").

Il est fondamental d'avoir à l'esprit que les revenus productifs conditionnent l'existence même des autres revenus, à l'échelle nationale : sans croissance et création de valeur ajoutée, c'est tout l'équilibre du système de redistribution interterritoriale de richesses qui serait mis en péril.

2.6.2. Un territoire « touristique-dortoir »

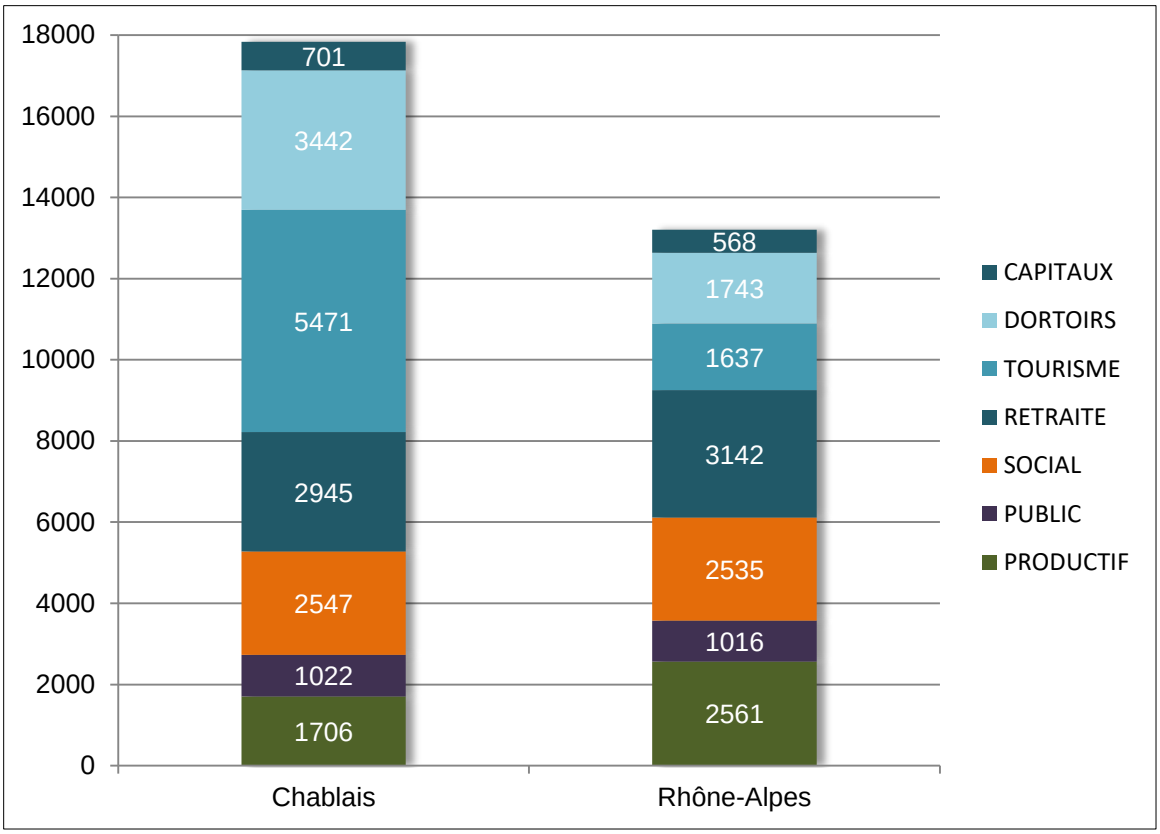

Revenus captés par le Chablais (en € par habitant)[39]

Premier constat, **le Chablais capte plus de revenus extérieurs que la moyenne régionale** : 17 834 € par habitant, soit environ 35 % de plus, indiquant une très forte attractivité du territoire.

Le Chablais se distingue par une moindre captation de revenus productifs, en lien avec la composition de son tissu économique (1 706 € par habitant contre 2 561 € en Rhône-Alpes). En valeur relative, les revenus productifs représentent 10 % des revenus captés, soit deux fois moins que dans la moyenne régionale.

En revanche, dans les revenus présentiels, **le Chablais présente un profil très orienté vers les revenus touristiques et les revenus dortoirs**, qui sont respectivement trois fois et deux fois plus importants sur le Chablais. Ainsi, les revenus dortoirs et touristiques représentent 50 % des revenus captés par le territoire, contre 25 % en Rhône-Alpes.

Concernant les autres revenus (revenus publics, revenus sociaux, revenus des retraites), sur lesquels le territoire a peu de leviers, ils ont un poids similaire à la moyenne régionale en valeur absolue, mais du fait de l'importance des revenus touristiques et dortoirs, ils ont une part relative plus faible (35 % cumulés contre 50 %).

Le Chablais capte plusieurs sources de revenus complémentaires avec une orientation marquée vers les revenus touristiques et les revenus dortoirs. Cette complémentarité lui offre une certaine diversification contrairement au Genevois français (dortoir), au territoire du Mont-Blanc (touristique) ou à la Vallée de l'Arve (productif). Au total, le Chablais capte beaucoup plus de revenus que les

[39] Les données présentées ont été extrapolées par Chablais Léman Développement à partir des travaux d'Olivier PORTIER pour la Région Rhône-Alpes, car les frontaliers n'étaient pas pris en compte dans les calculs initiaux.

autres territoires, en moyenne, permettant d'alimenter l'offre très développée de commerces et services locaux.

Toutefois, il est nécessaire de relativiser ce positionnement, qui marque une très grande dépendance, d'une part vis-à-vis de la Suisse et des frontaliers, et d'autre part du tourisme, principalement d'hiver. De plus, le Chablais capte peu de revenus productifs qui ont un fort effet d'entraînement potentiel sur le reste de l'économie.

Il est probable que les territoires qui sauront le mieux s'insérer dans l'économie mondiale, seront ceux qui auront à la fois développé une base productive et une base présentielle. C'est par exemple le cas du Bassin annecien qui compose de manière plus équilibrée, revenus productifs, revenus dortoirs et revenus touristiques.

2.7. ANALYSE PAR TERRITOIRE

L'analyse globale de l'économie chablaisienne cache des divergences entre chacune de ses composantes. Ce chapitre tente d'analyser ces territoires, non pas en se calant sur les périmètres intercommunaux, mais par les regroupements des communes selon leurs grandes fonctions technico-économiques. **Les indicateurs pour chaque « ensemble » sont détaillés par la suite.**

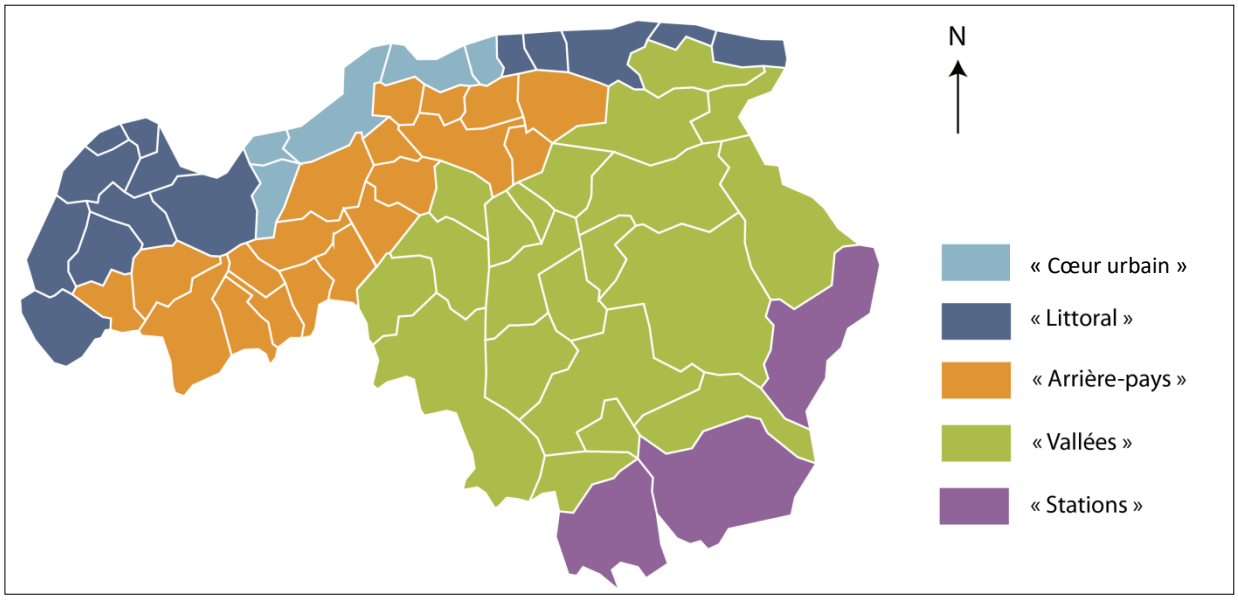

Regroupement des communes selon leur orientation technico-économique

« Le cœur urbain »

Cet ensemble forme une centralité homogène et complémentaire, qui exerce une influence puissante sur le reste du Chablais. Sa fonction de centralité lui confère un haut taux d'équipement, notamment avec la présence d'équipements structurants (Zones Industrielles et commerciales, Hôpital, grands équipements de loisirs, services publics…)

Ce secteur rassemble 38 % des actifs occupés de 15 à 64 ans du Chablais et 55 % de l'emploi salarié. Très urbanisé (1 270 habitants au km^2), il se caractérise par une forte densité économique (77,3 emplois / 100 actifs occupés), mais par une croissance de l'emploi (+ 4,6 % entre 2008 et 2013) et démographique (+ 1,61 % par an entre 2006 et 2011) inférieures à l'ensemble du Chablais, même si cette croissance est largement supérieure à la moyenne régionale. Le taux de chômage (au sens du recensement) est le plus élevé des secteurs étudiés avec 11,4 %. En effet, il rassemble une part importante des ménages précaires du territoire, notamment à Thonon et Evian.

Son économie est diversifiée avec une part très importante des services principalement non marchands (32,7 % dans l'emploi), notamment grâce à la présence de grands employeurs publics. Le commerce a un poids plus développé que dans le reste du Chablais (Zones commerciales de Publier et de l'Espace Léman, commerces de centre-ville à Thonon et Evian) tout comme l'industrie (Zones Industrielles de Publier et de Vongy).

« Le littoral »

Ce secteur périurbain est situé de part et d'autre du « cœur urbain ». Très densément peuplé (249 habitants / km^2), il a une fonction très résidentielle et accueille 23 % des actifs occupés. Il a la densité économique la plus faible du territoire (40 emplois pour 100 actifs occupés) et dépend majoritairement de la Suisse : 39 % de la population active occupée est frontalière. Il connaît la plus forte pression démographique du territoire, avec une croissance annuelle de 2,34 % par an.

L'économie est diversifiée même si le tourisme (16,8 %) et les « autres » services marchands (22,3 %) sont plus représentés que sur le reste du Chablais, contrairement à l'industrie (9,7 %). Ce secteur enregistre une croissance de l'emploi-salarié de 6 % entre 2008 et 2013 et connaît un taux de chômage faible (7,6 %).

« L'arrière-pays »

Ce secteur est à l'interface entre le littoral et les vallées. Il est composé de plusieurs communes « moyennes » telles qu'Allinges, Bons-en-Chablais, Perrignier, Saint-Paul en Chablais… qui ont une vocation économique affirmée grâce à plusieurs ZAE artisanales et industrielles. En effet, l'industrie (25 % de l'emploi) et le BTP (20 %) sont plus présents que dans le reste du Chablais. C'est le contraire pour les services principalement non marchands (23 % contre 27 %), le tourisme (2 % contre 16 %), les autres services marchands (13 % contre 17 %). Si la croissance de l'emploi est forte (+ 3,9 % entre 2008 et 2013), elle en deçà de la moyenne du Chablais. Le taux de chômage y est plus faible que sur l'ensemble du Chablais (7 % contre 8,6 %).

Ce secteur a une fonction clairement résidentielle, malgré un faible taux d'équipements à destination de la population, avec une densité économique faible (41,7 emplois pour 100 actifs occupés). Cet espace périurbain (165 habitants au km^2) est très dépendant de la Suisse (29 % de frontaliers parmi les actifs occupés) et du « cœur urbain ». Malgré des projets d'extension en matière de ZAE à Perrignier, Bons-en-Chablais ou Saint-Paul en Chablais, ce secteur fait face à une croissance démographique de 2,2 % ce qui laisse supposer une augmentation de sa dépendance en termes d'emplois.

« Les vallées »

Cet ensemble regroupe des communes de montagne qui ont soit une activité économique très réduite, soit sont orientées vers le tourisme avec la présence de petites et moyennes stations de ski. Faiblement peuplé (32 habitants / km^2), cet ensemble est le moins dynamique en termes de croissance démographique (+ 1,15 % par an) et économique (+ 2,3 % pour l'emploi entre 2008 et 2013), même si cette croissance est plus élevée qu'en Rhône-Alpes.

Cet ensemble a une fonctionnalité de plus en plus résidentielle avec 53,9 emplois pour 100 actifs occupés. Il est à la fois très orienté vers « le cœur urbain », pour les communes de bas de vallée, et vers « les stations » pour les communes plus en aval. La part des frontaliers augmente fortement et atteint 7,3 % de la population active occupée. Sa fonctionnalité touristique lui confère un haut taux d'équipement, soit 53 pour 1 000 habitants, même s'il dispose de peu d'équipements « supérieurs ».

L'économie est fortement orientée vers le tourisme (30 % de l'emploi contre 16 % pour le Chablais) et le BTP (13 % contre 9 %), les autres secteurs sont moins développés comme l'industrie (6 % contre 14 %) et les « autres services » marchands (10 % contre 17 %). Le taux de chômage au sens du recensement y est très faible : 4,5 %.

« Les Stations »

Cet ensemble regroupe les trois principales stations de sports d'hiver du Chablais : Morzine, les Gets, Châtel. Il est le deuxième du Chablais en termes d'emplois (14,6 % du total), mais ne représente que 4,8 % du nombre d'actifs occupés. La population baisse d'ailleurs de 0,66 % par an sur la période 2006-2011. Les frontaliers sont peu représentés : seulement 2,6 % des actifs occupés.

La densité économique y est la plus élevée du Chablais. (167,3 emplois pour 100 actifs occupés). Le tourisme est de loin le secteur le plus représenté (58,2 % des emplois), alors que les autres secteurs d'activités sont moins visibles, notamment l'industrie (1,7 %) et le BTP (2,5 %). Si le poids du commerce est assez proche de la moyenne du Chablais, les services principalement non marchands sont peu présents. Entre 2008 et 2013, la progression de l'emploi est très forte (+ 11,5 %) même si la saisonnalité de l'économie implique de prendre ces données avec prudence. Le taux de chômage au sens du recensement y est très faible.

Les stations sont très dépendantes du tourisme d'hiver et connaissent une perte d'attractivité démographique, en raison notamment de la cherté du logement. Toutefois, elles conservent une très forte influence économique sur les vallées et sur le Chablais dans son ensemble. Elles ont également des liens forts avec la Vallée de l'Arve (Morzine et les Gets) et le Valais (Châtel), notamment pour l'accessibilité des flux touristiques.

Synthèse statistique

	CŒUR URBAIN	STATIONS	LITTORAL	ARRIERE PAYS	VALLEES	CHABLAIS (TOTAL)	RHÔNE-ALPES
Densité de population en habitants par km² [40]	1 270	50	249	165	32	150	144
Évolution démographique annuelle[41]	+ 1,61 %	- 0,66 %	+ 2,34 %	+ 2,18 %	+ 1,15 %	+ 1,74 %	+ 0,86 %
Nombre d'équipements / 1 000 habitants[42]	40	135	31	26	53	41	35
Part des frontaliers dans la population active occupée[36]	19,4 %	2,6 %	39,9 %	29,0 %	7,3 %	26 %	3,6 %
Évolution de l'emploi[43]	+ 4,6 %	+ 11,5 %	+ 6,0 %	+ 3,9 %	+ 2,3 %	+ 5,5 %	+ 0,1 %
Taux de chômage[44]	11,4 %	2,3 %	7,6 %	7,0 %	4,5 %	8,6 %	10,9 %
Actifs occupés 15-64 ans[31]	22 769	2 895	13 803	14 120	6 769	60 446	-
Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés[34]	77,3	167,3	40,0	41,7	53,9	71,4	-
Nombre d'emplois-salariés[45]	19 048	5 032	3 343	4 463	2 676	34 562	-
Part de l'agriculture dans l'emploi total[46]	0,3 %	0,1 %	1,6 %	1,3 %	0,1 %	0,5 %	0,5 %
Part de l'industrie dans l'emploi total[45]	16,7 %	1,7 %	9,7 %	25,4 %	5,7 %	14,1 %	18,4 %
Part du BTP dans l'emploi total[45]	6,9 %	2,5 %	9,2 %	19,7 %	13,1 %	8,6 %	7,0 %
Part du commerce dans l'emploi total[45]	18,7 %	14,0 %	17,9 %	15,0 %	11,2 %	16,9 %	13,7 %
Part du tourisme dans l'emploi total[47]	6,6 %	58,2 %	16,8 %	2,3 %	29,6 %	16,3 %	4,9 %
Part des « autres » services marchands dans l'emploi total[48]	18,1 %	14,7 %	22,3 %	13,4 %	9,8 %	16,8 %	26,0 %
Part des services princ. non marchands dans l'emploi total[49]	32,7 %	8,9 %	22,7 %	22,9 %	30,5 %	26,8 %	29,6 %

[40] INSEE - Recensement - 2011

[41] INSEE - Recensement - 2006 à 2011

[42] INSEE - Base Permanente des Equipements - 2013 - équipements dans le commerce, le tourisme, les loisirs, la santé, l'enseignement, les services à la population.

[43] ACOSS - Salariés dans le secteur marchand uniquement - 2008 à 2013

[44] INSEE - Recensement - 2011 - Taux de chômage au sens du recensement

[45] INSEE - CLAP - 31/12/2011 - Emplois salariés

[46] INSEE - CLAP - 31/12/2011 - Emplois salariés dans l'agriculture, la sylviculture, la pêche

[47] INSEE - CLAP - 31/12/2011 - Emplois salariés dans l'hébergement/restauration et les remontées mécaniques uniquement

[48] INSEE - CLAP - 31/12/2011 - Emplois salariés dans l'immobilier, la banque, l'assurance, les services aux entreprises, les loisirs, l'information et la communication, le transport et l'entreposage (hors remontées mécaniques)

[49] INSEE - CLAP - 31/12/2011 - Emplois salariés dans l'administration publique, l'enseignement, la santé, le social

PARTIE 3 - S'IMPLANTER & SE DEVELOPPER

Cette troisième partie s'attelle à décortiquer les facteurs clés encourageant, ou au contraire limitant le dynamisme économique du Chablais.

Mots-Clés : formation, ressources humaines, foncier économique, immobilier d'entreprises, services aux entreprises, clusters…

3.1. LA QUESTION FONCIERE ET IMMOBILIERE

3.1.1. Les Zones d'Activités Economiques[50]

Les Zones d'Activités Economiques du Chablais recouvrent actuellement 420 hectares de superficie, avec des disponibilités immédiates faibles voire inexistantes (< 5 hectares). Par ailleurs, environ 85 hectares d'extension sont prévus pour les 15 ans à venir. L'offre est actuellement très concentrée sur et autour de Thonon-les-Bains, avec trois sites qui représentent 60 % des surfaces existantes :

- **l'Espace Léman** - 83 hectares - à cheval sur Thonon-les-Bains, Anthy-sur-Léman, et Margencel est le premier pôle commercial du Chablais. Majoritairement dédié au commerce de détail (120 enseignes), il accueille également de nombreux établissements dans les services (services aux entreprises, information et communication…) et l'artisanat (BTP).
- **le Pôle économique de Publier / Marin** - 81 hectares - est composé de plusieurs sites contigus et spécialisés : commerce de détail / BTP / industrie / services aux entreprises. C'est par ailleurs le principal site industriel du Chablais avec la présence de l'usine d'embouteillage des Eaux d'Evian (950 salariés) et des Papeteries du Léman (300 salariés).
- **la Zone Industrielle de Vongy** - 1 500 salariés sur 66 hectares - est à la fois un centre industriel (Thalès, Veka, Eurocast) et un centre logistique vital pour le fonctionnement de Thonon et de son agglomération avec de nombreuses activités dans le traitement de l'eau et des déchets, le négoce, le transport…

Ces sites ont des capacités d'accueil futures limitées, par rapport à leur emprise actuelle : 3 hectares à la Verniaz (Espace Léman), 1 hectare à la Visitation (Espace Léman), 3 hectares à Margencel (Espace Léman), 5,5 hectares aux Genevrilles (Publier), 2 hectares au Cartheray (Publier) et 4 hectares à Champ Dunant (Vongy). Par ailleurs, certains de ces projets (Cartheray et Champ Dunant) sont déjà bien avancés, avec des phases de pré-commercialisation complètes.

La majorité des surfaces mobilisables dans les années à venir sont à l'Ouest du territoire, et sont concentrées sur trois sites :

- **la ZAE des Bracots à Bons-en-Chablais**, s'étend actuellement sur 35 hectares. Accueillant de nombreuses PME industrielles dynamiques (Provendi, Nicomatic, les 2 Marmottes, Thierry Maroquinerie…) et plus de 600 salariés, le site devrait s'étendre sur 20 hectares supplémentaires dans les années à venir avec deux extensions programmées, dont la première devrait être achevée vers 2017.
- **la Pôle Economique de Perrignier** est également tournée vers le BTP et l'industrie. Grâce à l'extension de Planbois-Ouest, le site s'agrandira d'une dizaine d'hectares supplémentaires aux 25 hectares existants.
- **le Pôle économique de Douvaine** est composé de deux ensembles : la ZAE des Esserts, site d'activités mixtes (commerce, services, artisanat) et la ZAE des Niollets, majoritairement destiné à l'artisanat. De 15 hectares actuellement, le site devrait s'agrandir de 8 hectares supplémentaires.

[50] Concernant les surfaces de ZAE, les données proviennent des collectivités locales et/ou de Caza74. Elles ont été harmonisées par Chablais Léman Développement. Toutefois, la méthodologie de comptage peut-être différente, entre des ZAE où l'ensemble de l'emprise foncière (voierie notamment) est prise en compte ce qui est surtout le cas dans les « projets », et des ZAE où seule l'emprise occupée par des entreprises est comptabilisée.

Planbois, les Bracots et le Pôle économique de Douvaine

Outre ces six pôles majeurs, existants ou en devenir, on dénombre une vingtaine de sites de moindre envergure, soit 110 hectares aujourd'hui occupés et une quinzaine hectares qui seront disponibles par la suite.

Si le Chablais dispose de grandes zones industrielles ou commerciales, il n'existe pas de véritable pôle tertiaire sur le Chablais, à l'image de Savoie Technolac à Aix-les-Bains, Archamps dans le Genevois français ou Altais à Annecy. Si l'offre est faible, il est vrai que la situation périphérique du territoire est un handicap pour développer la demande en tertiaire. La proximité de la Suisse et le désenclavement progressif du Chablais pourraient toutefois être facteurs d'optimisme.

De manière générale, **les ZAE actuelles sont peu qualitatives, notamment celles à vocation artisanales ou industrielles** et ce, sur tous les territoires. Surtout pour les plus anciennes, l'aspect extérieur est médiocre, sans cohésion d'ensemble, avec de nombreux points noirs paysagers, une signalétique défaillante… Le manque de sélection a entrainé une mixité des activités sur certains sites, avec tous les désagréments que cela occasionne, avec des activités qui peuvent générer des nuisances (poussières, bruits, odeurs) ou peu exigeantes sur l'apparence visuelle de leur parcelle / bâtiment (traitement paysager, stockage sauvage…).

En revanche, les nouveaux projets intègrent de plus en plus les notions de services aux entreprises, d'aménagements qualitatifs, de cohérence architecturale… C'est le cas du projet d'extension de Planbois-Ouest (Pôle Economique de Perrignier), qui sera conçu selon une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU). Sur la ZAE des Bracots, plusieurs services sont en train de voir le jour : crêche interentreprises, restauration collective, gardiennage Sur l'Espace Léman, les bâtiments sont régulièrement rénovés, en particulier lors de changements d'enseignes. Des projets de refonte de la signalétique sont également en cours à Publier, Vongy, les Bracots.

3.1.2. Le foncier, une ressource stratégique

Le foncier à vocation économique est une ressource rare, donc onéreuse, dans un territoire contraint par la géographie, la règlementation (Lois Montagne et Littoral entre autres), la pression résidentielle. Par ailleurs, les disponibilités actuelles dans les ZAE sont très réduites. Aujourd'hui la demande est structurellement forte pour des petites parcelles destinées à l'artisanat (200 à 400 m^2 de locaux sur 1 000 m^2 de terrain) et pour certaines activités industrielles (agrandissement d'entreprises existantes). Fin 2014, la demande s'est toutefois tassée : les entreprises sont dans une position d'attente vis-à-vis de la conjoncture nationale et suisse.

Le manque de foncier disponible est un facteur limitant le développement des entreprises. Certaines cherchent à se réimplanter localement sans avoir les moyens d'acquérir des parcelles

dont le coût est élevé dans des ventes de privé à privé. Dans les opérations portées par les collectivités, les prix des terrains viabilisés atteignent 40 € / m² sur la ZAE des Bracots (industrie et artisanat), 45 € / m² sur les Esserts (mixte), 110 € sur l'Espace Léman (commerce).

Si les 85 hectares d'aménagement prévus représentent une augmentation de 20 % des surfaces actuellement occupées, plusieurs points de vigilance sont à mettre en perspective :

- **le territoire connait une croissance démographique forte** (presque 2 % par an), induisant des nouveaux besoins en services, commerces, artisans.
- **les projets d'extension de ZAE sont très étalés dans le temps :** il est possible que certains d'entre-eux ne voient pas le jour, en raison des contraintes règlementaires ou budgétaires toujours plus fortes, voire même de l'hostilité de groupes de pression ou d'habitants.
- **certains territoires ont peu de projets,** notamment dans les vallées. Si l'aménagement de sites pour répondre à la demande ne nécessite pas une forte emprise foncière (quelques hectares dédiés à l'artisanat), l'absence actuelle de projets est problématique pour le maintien d'une activité artisanale sur place.
- à l'ouest du territoire, **certains sites pourraient être rapidement commercialisés** du fait d'une demande importante induite par la proximité de l'agglomération genevoise et du dynamisme de l'économie locale.
- **il est nécessaire de définir la nature des activités accueillies pour éviter le « remplissage** » des ZAE, afin de conserver des surfaces destinées à des activités à haute valeur ajoutée (industrie) et à l'artisanat, plutôt qu'aux activités de logistique qui proposent moins d'emplois au m² (2 fois moins que l'industrie et 2 à 4 fois moins que le tertiaire).

Par ailleurs, il y a peu de friches économiques sur le Chablais, celles qui existaient ont été requalifiées pour accueillir de nouvelles activités :

- la friche RENCAST (1,7 hectares) à Douvaine a été dépolluée par la C.C. du Bas-Chablais, pour un coût total de 600 000 € et a été divisée en deux lots. Le premier servira à l'agrandissement du supermarché afférent et le second permettra l'implantation du « Pôle Nautique du Léman », projet porté par les sociétés Pronaval et Autoplex.
- la friche MIB (6,3 hectares) à Thonon a été réaménagée par la société IMMOSUR et permit l'aménagement d'un « village d'entreprises ». À terme, le site devrait accueillir une cinquantaine d'entreprises dans 21 500 m² de locaux.

3.1.3. Une absence de concertation globale

L'aménagement et la gestion des ZAE ont longtemps été une compétence conservée par les Communes. Mais devant la complexité accrue des projets, le manque de cohérence entre les différents sites, et l'évolution de la fiscalité des entreprises, cette compétence a été progressivement transférée aux Communautés de communes.

L'aboutissement de cette évolution est aujourd'hui la plus complète sur la C.C. du Bas-Chablais, où toutes les ZAE de plus de 1 hectare sont devenues intercommunales. Sur la C.C. des Collines du Léman et le Pays d'Evian, seuls les nouveaux projets ou certains sites (Planbois pour la CCCL, la Creto à Saint-Paul-en-Chablais, les Genevrilles à Publier et Montigny à Maxilly-sur-Léman pour la CCPE) sont devenus des zones d'intérêt communautaire.

Sur les Vallées, les ZAE sont gérées par des acteurs privés ou par les communes, même si le Haut-Chablais travaille actuellement à la définition de nouvelles ZAE dédiées à l'artisanat. Enfin, Thonon n'étant pas dans une intercommunalité, la gestion des ZAE est également assurée par la Commune.

Il n'existe actuellement pas de « gouvernance » globale sur la question des ZAE, sans orientations stratégiques. Par ailleurs, les tentatives de mise en place d'un « Schéma d'accueil des activités économiques » à l'échelle du Chablais ont échoué. Dans les meilleurs des cas, les collectivités ont développé une stratégie de développement des ZAE à l'échelle de leurs territoires comme le Schéma d'aménagement des ZAE du Pays d'Evian, prévoyant 15 hectares d'extension d'ici 2025.

3.1.4. La chaîne immobilière

Comme évoqué précédemment, il n'existe pas de pôle tertiaire sur le Chablais, qui ferait par ailleurs office de produit d'appel. Ainsi, l'offre en bureaux est assez faible et dispersée dans les ZAE existantes (industrielles, artisanales ou commerciales) ou en centre-ville, malgré des projets sur Thonon avec l'aménagement du pôle gare et notamment du quartier Dessaix ainsi que la mise en place progressive d'un espace tertiaire à l'entrée de ville vers le Multiplex (bâtiment Arcopole déjà existant).

La chaine immobilière locale est peu diversifiée. Actuellement, seule la Pépinière d'entreprises du Léman, localisée à Perrignier (photo ci-contre), propose une offre complémentaire au marché classique : 10 bureaux à loyer modéré, des services mutualisés, et un accompagnement individualisé. Elle accueille principalement des activités de l'information et la communication et de services aux entreprises. La Pépinière devrait s'agrandir (15 bureaux - 5 ateliers) et déménager sur la Zone Industrielle de Vongy à Thonon d'ici 2017.

À noter également les projets de construction de bâtiments-relais prévus sur la C.C. du Bas-Chablais (250 m^2 de bureaux à Douvaine) et sur la C.C. du Pays d'Evian (360 m^2 d'ateliers à Maxilly-sur-Léman). Les bâtiments-relais font office d'intermédiaire entre la Pépinière et le marché classique, avec des baux précaires (3 ans maximum) et à loyer modéré, mais sans accompagnement des entreprises.

En revanche, il n'existe pas d'autres structures hébergeant des entreprises / entrepreneurs types incubateurs, couveuses, espaces de coworking, hôtels d'entreprises, FabLab…et les projets potentiels restent à l'état d'idée. Cela participe à limiter l'attractivité du Chablais et sa visibilité en termes économiques, et ce, alors que les territoires voisins ont développé des offres plus fournies (liste suivante non exhaustive) :

- **Faucigny & Mont-Blanc** : Boreal à Thiez propose sur le même site, une couveuse, une pépinière-hôtel d'entreprises (52 bureaux) et un espace de coworking (2 x 100 m^2) / espaces de coworking à Sallanches et Bonneville.
- **Genevois :** hôtel d'entreprises à Archamps (30 bureaux) / ateliers-relais à Annemasse (1 400 m^2) / pépinière d'entreprises à Annemasse dédiée à la ville durable (15 bureaux) à laquelle est adossé l'espace de coworking Entrelac (100 m^2), incubateur Biopark à Archamps.

- **Bassin annecien :** pépinière Galiléo à Chavanod (36 bureaux) / pépinière Citia, dédiée au numérique, à l'image, au multimédia à Annecy (10 bureaux) / pépinière La Clé à Faverges (14 bureaux + 2 ateliers) / pépinière & incubateur dédié à l'industrie des sports outdoor sur Annecy-le-Vieux (en cours de réalisation) / Fablab74 à Annecy le Vieux (impression 3D).
- **Pays de Gex & Bassin Bellegardien :** pépinière à St-Genis-Pouilly (23 bureaux et 9 ateliers) **/** pépinière à Chatillon-en-Michaille (8 ateliers et 2 bureaux) / ateliers relais à St-Genis-Pouilly (8 ateliers) / incubateur labellisé CERN.

3.1.5. La construction de locaux

Entre 2002 et 2012, près de 303 000 m² de locaux ont été commencés[51] sur le Chablais, soit environ 27 500 m² par an, en moyenne. Près du 3/4 de cette dynamique est concentrée sur 7 communes : Thonon-les-Bains (67 184 m²), Publier (45 578 m²), Anthy-sur-Léman (33 509 m²), Evian-les-Bains (29 821 m²), Douvaine (18 495 m²), Bons-en-Chablais (11 256 m²), Morzine (11 046 m²).

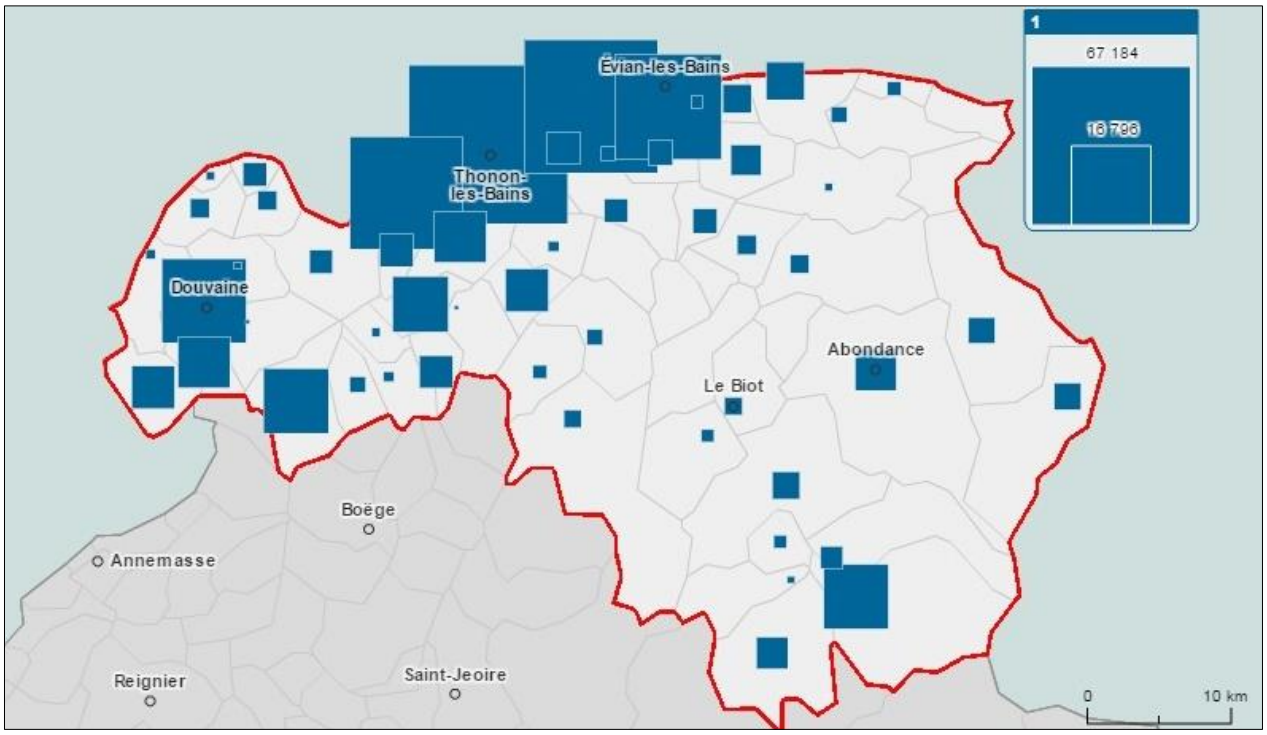

Surface de locaux commencés (en m²) entre 2002 et 2012 sur le Chablais *(Sit@del2)*

Le Chablais se caractérise par une dynamique de construction de locaux inférieure à celle de la Haute-Savoie. Alors que le Chablais représente 17 % de la population du département[52], il représente seulement 13,7 % des surfaces de locaux commencés entre 2002 et 2012, soit 20 % de moins. Le Chablais se caractérise également par une surreprésentation des « locaux commencés » dans le commerce (46,2 % du total contre 29,6 % en Haute-Savoie) et une moindre dynamique dans les autres types de locaux : hôtellerie (3 % contre 4,5 %), bureaux (13,4 % contre 15,3 %) et industrie (24,4 % contre 36 %), caractéristique de son profil économique.

[51] Toute construction neuve ou transformation d'une construction nécessitant le dépôt d'un permis de construire.

[52] 16,8 % en 1999 - 17,2 % en 2006 - 17,5 % en 2012

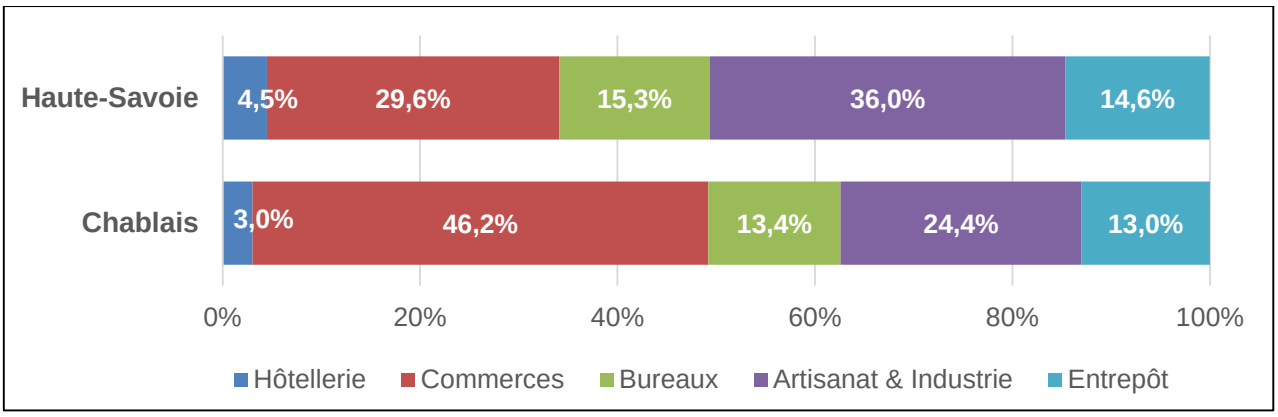

Surfaces de locaux commencés entre 2002 et 2012 selon leur fonction économique

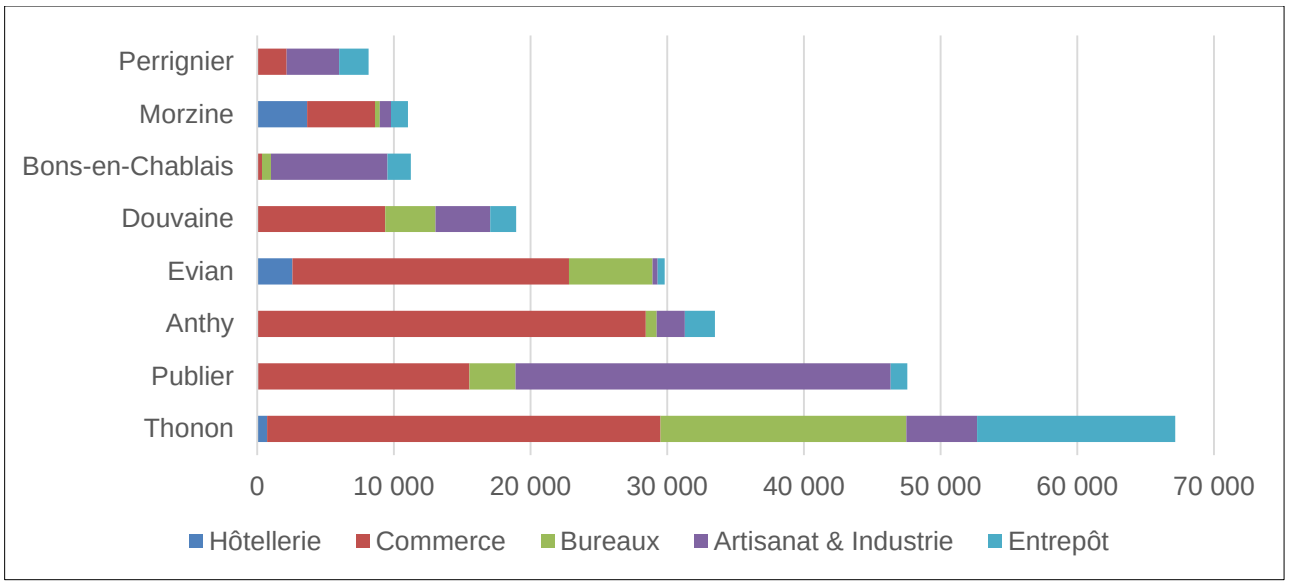

Surfaces de locaux commencés (en m²) entre 2002 et 2012 selon leur fonction économique

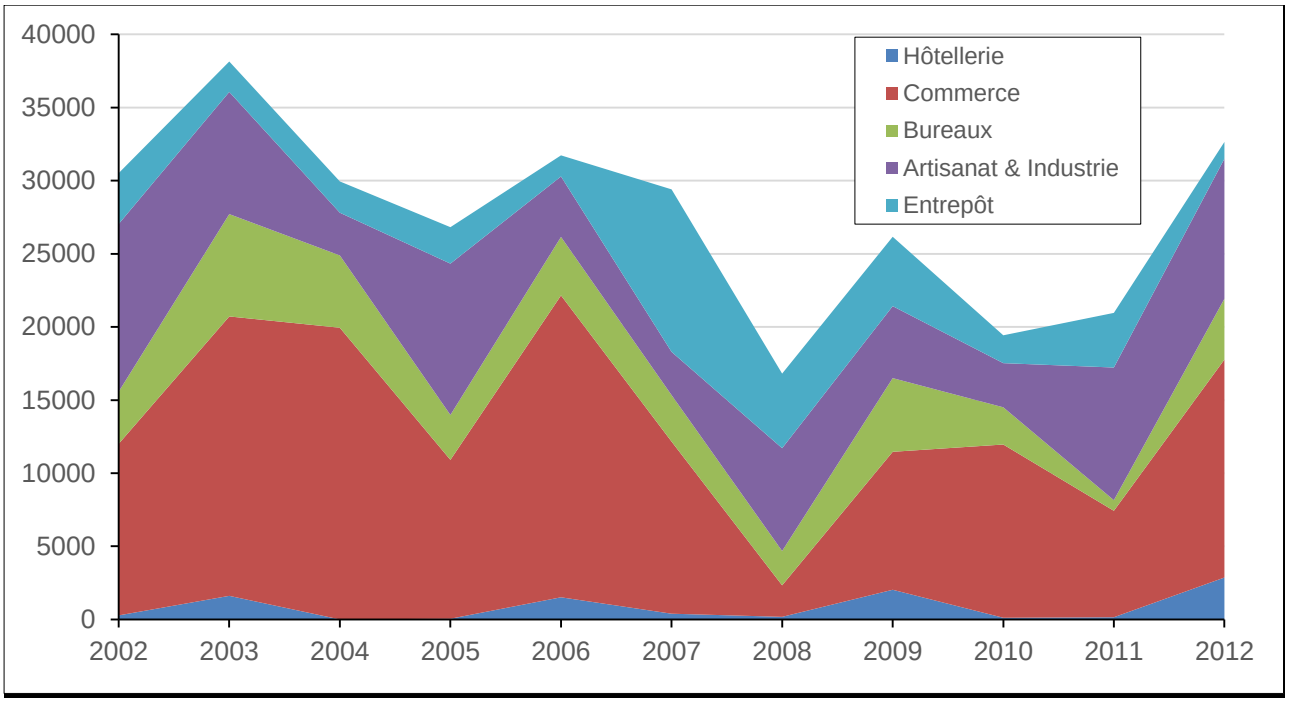

Locaux commencés (en m²) entre 2002 et 2012 sur le Chablais

3.2. LA FORMATION

3.2.1. Des actifs de plus en plus qualifiés

Par rapport à la Région Rhône-Alpes, le Chablais se caractérise par une surreprésentation des titulaires de BEP et de CAP (27,3 % contre 23,8 %) et des titulaires d'un Bac ou d'un BAC+2 / +3 (31,9 % contre 30,3 %). Inversement, les titulaires d'un diplôme supérieur à Bac + 3 sont moins représentés (12,6 % contre 14,3 %) tout comme les sans diplômes ou ceux disposant seulement d'un BEPC (19,7 % contre 22,4 %). Ces données traduisent la spécificité de l'économie locale, offrant proportionnellement moins d'emplois très qualifiés, mais davantage d'emplois dans l'artisanat, le tourisme, la construction. Depuis, 2006 on constate la poursuite de la montée générale du niveau de formation, les titulaires d'au moins un Bac passent de 39,3 % de la population active à 44,6 %.

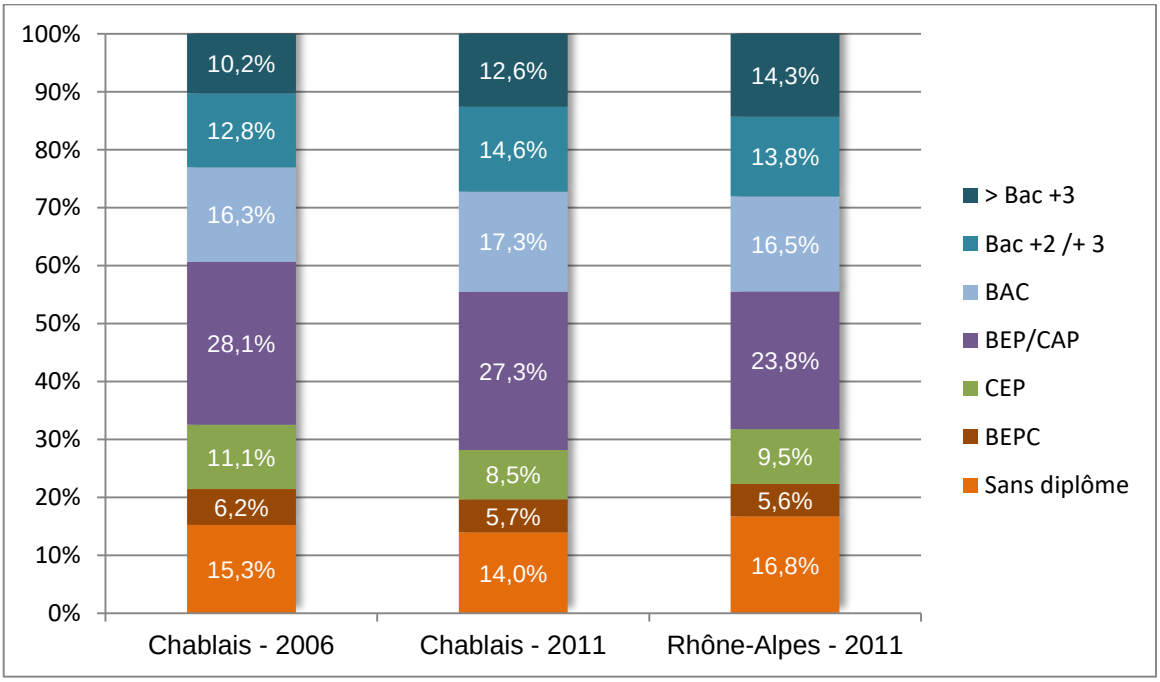

Niveau de diplôme des actifs de 15 à 64 ans sur le Chablais (Recensement - INSEE)

Le taux d'emploi des actifs de 15-24 ans sur le Chablais s'élève à 41,3 % contre 31,7 % pour le reste du pays. Cette meilleure insertion dans le monde du travail s'explique par deux raisons complémentaires. D'une part, le manque de formations post-bac localement pousse les étudiants à partir du Chablais, pour étudier ailleurs (effet statistique). D'autre part, les jeunes actifs résidents sur le Chablais ont suivi des formations plus courtes, en partie en raison d'un contexte local (et suisse) plutôt favorable à l'emploi moins qualifié.

3.2.2. Un manque de formations, notamment post-bac

Conformément à sa situation de territoire périphérique, le Chablais offre très peu de formations supérieures au BAC. Cela se traduit par un creux important dans la pyramide des âges pour les 19-24 ans, qui partent faire leurs études à l'extérieur du territoire, voire même du département.

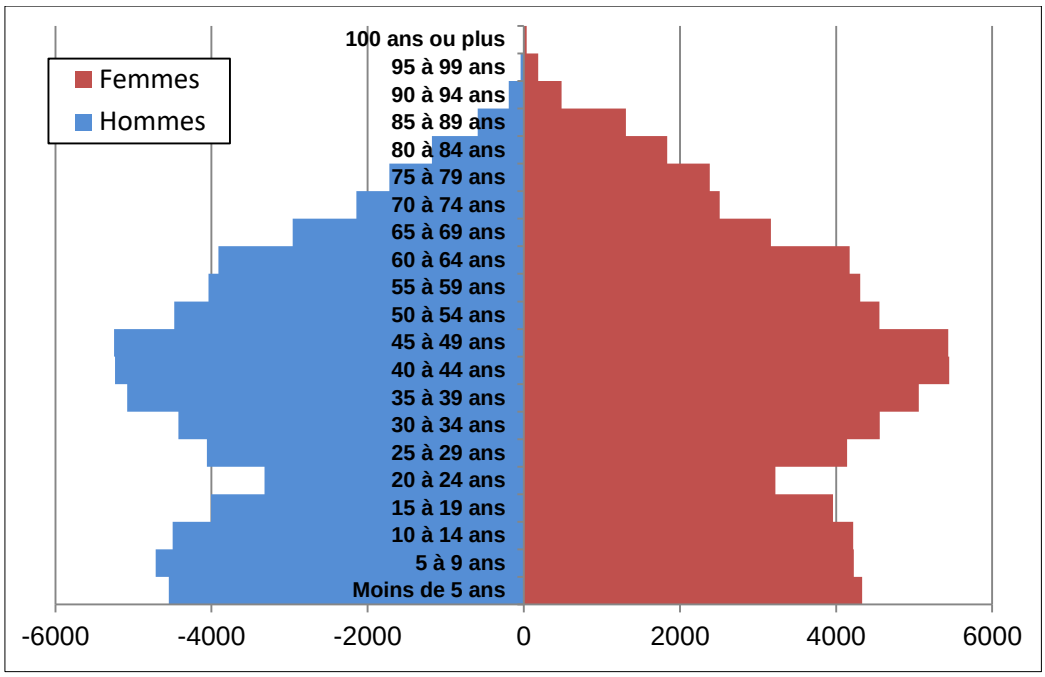

Pyramide des âges du Chablais en 2011 (Recensement - INSEE)

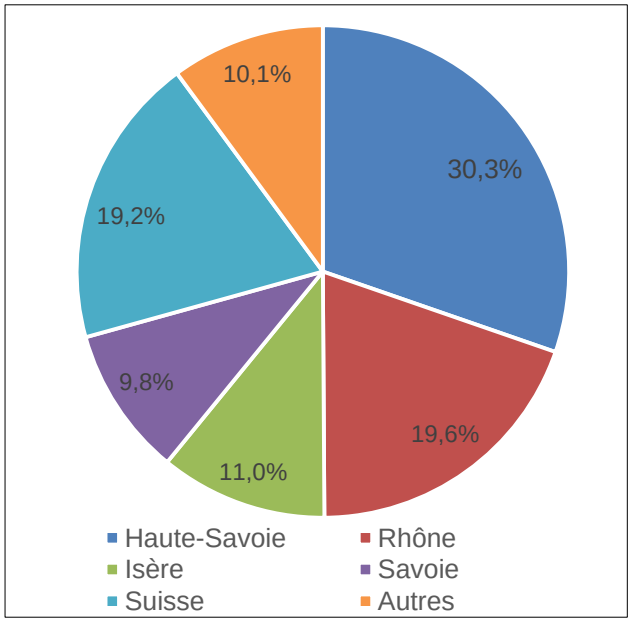

Destination des bacheliers généraux et technologiques issus du Chablais et du Genevois haut-savoyard poursuivant des études supérieures en 2013 (Rectorat de Grenoble)[53]

Seulement 30,3 % des bacheliers restent en Haute-Savoie pour poursuivre leurs études. 40,4 % vont dans les grandes villes universitaires de Rhône-Alpes à savoir Lyon (19,6 % dans le Rhône), Grenoble (11 % en Isère) et Chambéry (9,8 % en Savoie). Enfin, 19,2 % continuent leurs études en Suisse (majoritairement Lausanne et Genève) et 10,1 % dans d'autres départements

Plusieurs structures dispensent des formations fortement corrélées à l'activité économique du Chablais. L'École Hôtelière Internationale Savoie-Léman (600 élèves) est la plus connue (photo-ci-contre), disposant d'une aura qui dépasse largement le territoire. Le Chablais bénéficie également de la présence d'un Institut de Formation en Soins Infirmiers, qui forme jusqu'à 90 infirmier(e)s et 50 aides-soignant(e)s par an.

[53] Enquête ayant obtenu 1 406 réponses sur le CIO d'Annemasse, qui a absorbé le territoire du Chablais en 2013, avec la fermeture du CIO de Thonon.

L'Ecole Supérieure du Léman propose un Diplôme universitaire d'hydrothérapie, permettant de réaliser des soins dans les thermes. Enfin, Sport Léman dispense 3 Brevets d'État dans les domaines sportifs (animateurs et éducateurs).

Pour les formations plus généralistes, l'offre post-bac est proposée par les lycées d'enseignement généraux, sur des métiers supports (ressources humaines, management, commerce…) : le Lycée de la Versoie (1 BTS), le Lycée Anna de Noailles (1 BTS), le Lycée Jeanne d'Arc (2 BTS), l'École Supérieure du Léman (2 BTS, 1 Licence). Enfin, le Lycée Saint-Joseph propose des formations plus spécialisées avec 2 BTS sur les analyses biologiques.

Pour les formations ante-bac, plusieurs structures dispensent des formations BEP/CAP et Bac Pro dont le plus important est le Lycée Professionnel du Chablais (BTP, tertiaire, industrie). On peut également citer la Maison Familiale Rurale de Margencel (filière bois et mécanique automobile), le Centre de Formation des Apprentis de Thonon (mécanique automobile et nautique), le Lycée des 3 Vallées (commerce), le GRETA Lac (social, BTP, commerce).

3.2.3. Des besoins pas toujours pourvus

Selon l'enquête Besoin en Main d'Œuvre 2014 (BMO), réalisée par Pôle Emploi, 4 385 projets de recrutement ont été annoncés par les entreprises sur le territoire de la Zone d'Emploi du Chablais. Par rapport à la moyenne nationale, le Chablais se caractérise à la fois par une plus forte proportion de recrutements estimés difficiles (43 % contre 35 %) et par une plus forte proportion de recrutements destinés à satisfaire une activité saisonnière (63 % contre 39 %).

Parmi ces recrutements annoncés, 46 % sont dans l'hébergement et la restauration (13 % en France) contre 4 % seulement pour l'industrie (8 % en France).

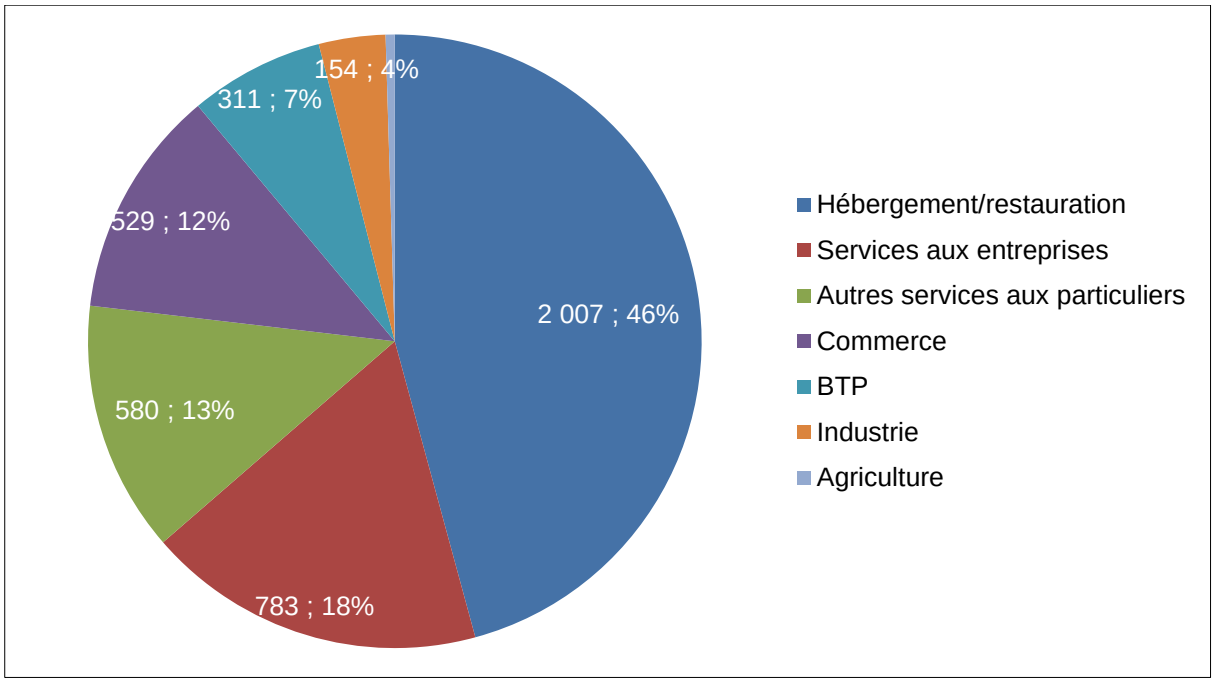

Projets de recrutement sur le Chablais en 2014 (Pôle Emploi - Enquête BMO)

Les postes non pourvus peuvent s'expliquer de différentes façons : pénibilité de certains métiers (BTP), précarité de certains postes (tourisme), inadaptation des compétences ou des formations avec les besoins locaux… On peut également relever le déficit d'image que présente toujours l'industrie : certains établissements industriels n'arrivent pas à trouver des jeunes souhaitant se former en alternance dans la plasturgie et la métallurgie, deux secteurs qui ont du mal à recruter des ouvriers qualifiés.

Libellé du métier	Projets de recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Serveurs de cafés restaurants	734	38,0 %	80,9 %
Cuisiniers	429	50,3 %	76,3 %
Employés de l'hôtellerie	362	48,5 %	95,2 %
Aides et apprentis de cuisine	303	65,5 %	63,6 %
Vendeurs en habillement, articles culturels, sport et loisirs	216	20,7 %	93,1 %
Agents d'entretien de locaux	169	33,9 %	26,1 %
Professionnels de l'animation socioculturelle	158	19,5 %	83,1 %
Employés des remontées mécaniques	139	0,0 %	100,0 %
Caissiers	127	0,0 %	83,5 %
Chefs cuisiniers	103	72,6 %	85,0 %
Agents d'accueil et d'information	83	20,9 %	48,1 %
Conducteurs de transport en commun sur route	68	41,6 %	91,8 %
Aides à domicile et aides ménagères	65	100,0 %	61,3 %
Employés de libre-service	64	8,6 %	33,6 %
Ouvriers qualifiés du BTP	54	83,2 %	67,8 %
Agents de sécurité et de surveillance	54	0,0 %	0,0 %
Aides-soignants	52	53,6 %	10,1 %
Coiffeurs et Esthéticiens	51	58,6 %	27,3 %

Les postes avec plus de 50 projets de recrutement en 2014 (Pôle Emploi - Enquête BMO)

Deux phénomènes sont toutefois plus propres au Chablais. Une des préoccupations majeures des salariés sur le Chablais est le coût de la vie et notamment du logement, qui ponctionne une très forte proportion de leur pouvoir d'achat. Ce phénomène est encore plus exacerbé pour des personnes extérieures venant effectuer des missions de courte durée (stagiaires, apprentis, étudiants, intérimaires…).

En plus de la cherté de la vie, les entreprises font face à un autre phénomène local : la proximité de la Suisse. L'attractivité des salaires suisses dégrade celle des postes proposés par les entreprises françaises. Dans de nombreuses entreprises, le turn-over est important, dégradant la cohésion d'équipe, la capacité de l'entreprise à faire monter en compétence ses salariés, entrainant des coûts plus importants en ressources humaines…

3.3. ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES

3.3.1. Des services aux entreprises peu développés

La présence et la densité de services « de base » aux entreprises sont des facteurs importants de l'attractivité économique d'un territoire, à la fois pour faciliter l'implantation d'entreprises extérieures, mais également pour favoriser le développement des entreprises locales. **Or, les services majoritairement destinés aux entreprises, au sens large, représentent seulement 17 % du secteur marchand sur le Chablais (contre 32 % en Rhône-Alpes)**, soit 4 244 emplois et 1 944 établissements, dont 576 établissements avec au moins 1 salarié.

	SALARIES		ÉTABLISSEMENTS (ETS)		ETS AVEC AU MOINS 1 SALARIE	
	2013	2008 à 2013	2013	2008 à 2013	2013	2008 à 2013
Transport de fret, stockage, services associés	216	- 11,5 %	60	+ 40 %	27	+ 3,9 %
Négoce	937	+ 2,5 %	315	+ 1,9 %	114	- 19,2 %
Information et communication	146	- 10,4 %	179	+ 62,7 %	36	+ 33,3 %
Activités bancaires, financières & d'assurance	544	+ 9,2 %	280	+ 17,1 %	115	- 3,4 %
Activités juridiques & comptables	627	+ 7,0 %	141	+ 11,9 %	79	+ 11,3 %
Activités des sièges sociaux & conseil en affaires	96	+ 18,8 %	207	+ 66,9 %	27	=
Publicité & études de marchés	120	- 3,2 %	43	+ 38,7 %	14	+ 27,2 %
Activités d'architecture, d'ingénierie, de contrôle & d'analyse	238	+ 9,2 %	194	+ 12,8 %	58	- 6,5 %
R&D	42	- 2,3 %	5	=	2	=
Autres activités spécialisées, scientifiques & techniques	51	+ 41,7 %	176	+ 193 %	21	+ 40 %
Sécurité	89	+ 28,9 %	8	- 11,1 %	5	+ 20 %
Intérim	668	+ 82,5%	9	=	7	- 12,5 %
Services relatifs aux bâtiments & aménagement paysager	361	- 22,7 %	235	+ 42,4 %	56	- 11,1 %
Activités administratives	109	- 2,7 %	92	+ 29,6 %	15	- 51,7 %
TOTAL	4 244	+ 326 + 8,3 %	1 944	+ 474 + 32,5 %	576	- 66 - 10,3 %

Les services majoritairement destinés aux entreprises (ACOSS - SIRENE)

Entre 2008 et 2013, le nombre d'établissements a fortement augmenté (+ 32,5 %) dans presque toutes les catégories. En plus de l'autoentreprenariat qui a entrainé une hausse exponentielle du nombre d'entreprises, le passage de salarié à indépendant travaillant en freelance dans les services est une réalité pour de nombreux actifs (designer, informaticien, graphiste, consultant…).

Ainsi, certaines entreprises préfèrent de plus en plus sous-traiter régulièrement certaines activités à des indépendants plutôt que de les salarier directement (plus de flexibilité).

Au final, si le nombre de salariés augmente de 8,3 %, c'est principalement le fait de la croissance des effectifs dans les agences d'intérim (+ 302 salariés soit + 82,5 %). Les autres secteurs connaissent des évolutions variables soit en positif : sécurité (+ 28,9 %), activités des sièges sociaux & conseil en affaires (+ 18,8 %), activités bancaires, financières & d'assurance (+ 9,2 %), activités juridiques & comptables (+ 7 %) ou en négatif : services relatifs aux bâtiments & aménagement paysager (- 22,7 %), logistique (- 11,5 %), information & communication (- 10,4 %). **La croissance apparente du secteur des services aux entreprises est donc à relativiser, d'autant que le nombre d'établissements avec au moins 1 salarié, baisse de 10,3 %.**

3.3.2. Structure d'accompagnement & de mise en réseau

L'ingénierie publique / parapublique est assez restreinte localement pour accompagner les entrepreneurs ou les porteurs de projets.

Les collectivités locales ont un service économie généralement limité à une personne, dont une part du temps de travail est dédiée à d'autres thématiques (aménagement, transport,...). Si on excepte le tourisme, géré par les Offices de Tourisme, les missions économiques concernent essentiellement l'aménagement des ZAE, et le commerce de centre-ville (pour Thonon).

Les chambres consulaires (artisanat & commerce et industrie) n'ont plus d'antennes localement depuis le départ de celle de la CCI en 2014. **L'éloignement induit une moindre sollicitation des entreprises du Chablais des prestations**. Alors que le Chablais représente 18,5 % des entreprises inscrites au Répertoire du Commerce et des Services (2013), seulement 10 % des « entreprises » clientes de la CCI sont chablaisiennes (2014). Ce chiffre est par ailleurs en constante diminution puisqu'il atteignant 12 % en 2013, 13 % en 2012 et 15 % en 2011.

L'ancien site de l'antenne de la CCI, fermée en décembre 2014 (Marin)

Seules deux structures sont physiquement présentes sur le territoire : Initiative Chablais qui finance les projets de création et reprise d'entreprise, ainsi que Chablais Léman Développement (CLD), l'agence de développement économique du Chablais. Celle-ci reste toutefois d'une taille réduite (6 ETP), et hormis sur la création d'entreprises (2 ETP dédiés), elle offre peu de services individuels, la majorité des actions à destination des entreprises sont en effet collectives. L'agence agit davantage comme un assemblier de compétences ou porte d'entrée en orientant les entreprises vers les structures les plus adaptées à leurs besoins.

Comme les consulaires, la majorité des autres acteurs accompagnant les créateurs d'entreprises (réseau Créafil) sont peu présents et sont situés sur Annecy : ADIE, ADISES, Réseau entreprendre… De fait, le Chablais n'est pas leur débouché principal : le volume de porteurs de projets chablaisiens accueillis par ces structures est très limité.

Le Chablais compte plusieurs associations d'entreprises. Le Groupement des Industriels du Chablais réunit 80 entreprises parmi les plus importantes du territoire. Orienté principalement sur la mise en réseau et l'échange entre ses membres, il agit sur le développement économique par sa participation humaine et financière au fonctionnement et aux actions de Chablais Léman Développement. On peut également citer la présence du CERF Ain-Isère-2 Savoies (TPE et PME diverses) et le Cobaty Haute-Savoie Léman (BTP), qui sont liés à des réseaux nationaux. Enfin, la Chambre de Commerce, Industrielle et Artisanale de Thonon (CCIAT) et la Fédération des Acteurs Economiques d'Evian (FAE), sont les deux plus importantes unions commerciales du territoire, regroupant chacune plus d'une centaine de commerçants.

3.3.3. Une absence de « pôles de compétences »

Le Chablais souffre d'une absence de « pôles de compétences » sur son territoire, connectés avec les entreprises, conséquence d'un manque de positionnement économique autour de filières phares, et ce, contrairement à ses voisins : mécatronique et décolletage dans la Vallée de l'Arve, sports outdoor, tourisme d'affaires et numérique à Annecy, bio-technologies à Archamps…

Il n'existe en effet localement, pas de clusters ou structures apparentées, qu'on peut définir comme des regroupements d'entreprises de toute taille, de laboratoires de recherches, de collectivités locales, de centres de formation, généralement bien identifiés sur un territoire donné et positionnés sur une filière économique précise. Ces clusters sont des accélérateurs de croissance pour les entreprises en leur apportant des services spécialisés : formation, innovation, financement, veille économique, R&D,…

En Rhône-Alpes, plusieurs types de clusters se côtoient. Les Pôles de compétitivité (71 en France dont 9 ont leur siège en Rhône-Alpes) sont issus d'une politique initiée par l'État en 2004 et sont fortement axés vers les projets de R&D et l'innovation technologique. Les plus proches sont Mont-Blanc Industries, dans la Vallée de l'Arve, sur le décolletage et la mécatronique (312 adhérents - 27 500 emplois) et Plastipolis dans l'Ain, sur le plastique (220 industriels). Les autres pôles rhônalpins sont situés à Grenoble (nanotechnologies et énergies renouvelables), Saint-Étienne (mécanique), et surtout Lyon (transport, chimie, biotechnologies, numérique).

Les 10 « Clusters Rhône-Alpes », soutenus par la Région et les 20 Grappes d'entreprises (126 en France), soutenues par l'État[54], sont des clusters plus territorialisés, avec une dominante plus marquée de PME et des projets de collaboration et d'innovation non technologique. Un seul est situé à proximité du Chablais : Outdoor Sport Valley (région d'Annecy) est spécialisé dans les équipements des sports outdoor et regroupe 300 entreprises. Les autres sont majoritairement situés dans la région lyonnaise (9) et dans la Loire (7).

[54] La majorité des « Clusters Rhône-Alpes » sont également « Grappes d'entreprises ».

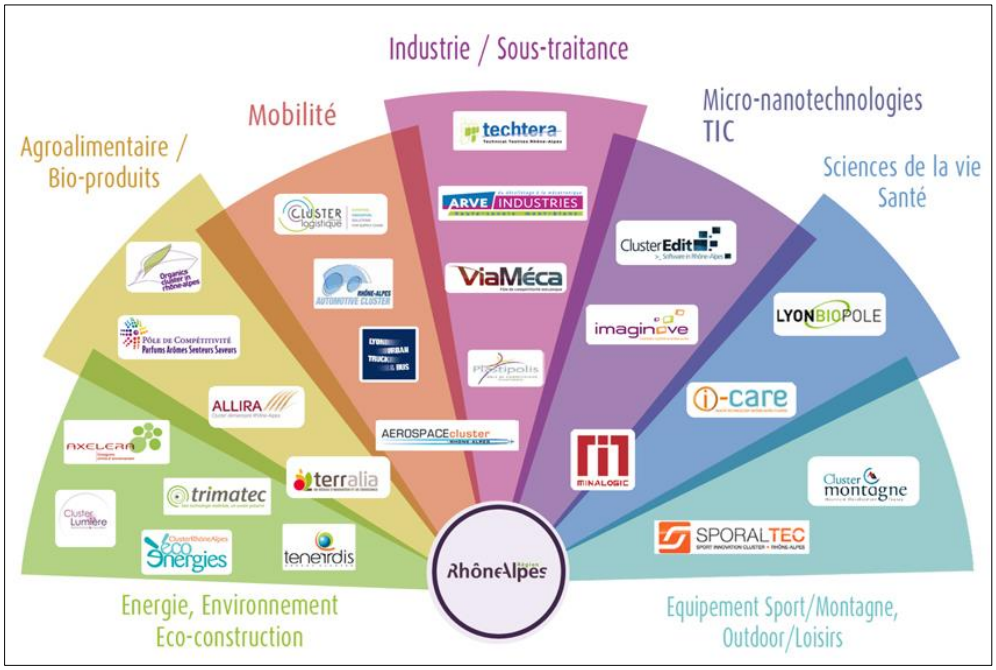

**Les « Pôles de compétitivité » et « Clusters Rhône-Alpes »
soutenus par la Région Rhône-Alpes**

Il existe également de multiples pôles de compétences & centres de ressources, dont certains peuvent être définis comme des clusters, mais qui n'ont pas été labellisés comme tels par des politiques publiques. On peut citer, entre autres : Thésame à Seynod (mécatronique avec un fort accent sur l'innovation), le Pôle Excellence Bois à Rumilly (filière bois), Citia, la cité de l'image en mouvement, à Annecy (industries créatives & numériques), Alimentec à Bourg-en-Bresse (aliments et emballages), BioPark à Archamps (biotechnologies), la Cité du design à Saint-Étienne…

Environ 30 entreprises adhèrent à ces clusters & structures assimilées sur le Chablais, pour la majorité des TPE adhérentes à Citia (12) ou à OSV (6). **La méconnaissance de l'existence de pôles de compétences et surtout l'éloignement du Chablais sont des freins pour l'adhésion des entreprises, réduisant ainsi l'apport de services et de ressources apportés sur le territoire.**

Les entreprises du Chablais appartenant à des « pôles de compétences »[55] rhônalpins en 2014

POLES DE COMPÉTITIVITÉ		
MONT-BLANC INDUSTRIE (mécatronique et décolletage)	NICOMATIC	BONS-EN-CHABLAIS
	METAL X	PUBLIER
CLUSTERS RHONE-ALPES ET/OU GRAPPES D'ENTREPRISES		
OUTDOOR SPORT VALLEY (industrie des sports outdoor)	7AVENTURES	LA VERNAZ
	IDZ CONCEPT	SCIEZ
	SUNSET	PUBLIER
	AN RAFTING	THONON
	CAMELEON ORGANISATION	MORZINE
	DUPRAZ SPORT	THONON
CLUSTER MONTAGNE (aménagement de la montagne)	INDIAN'AVENTURE	MORZINE
ORGANICS CLUSTER (produits biologiques)	LA GOUTTE D'OR	DOUVAINE
AEROSPACE CLUSTER (aéronautique)	NICOMATIC	BONS-EN-CHABLAIS
AUTRES POLES DE COMPETENCES		
POLE EXCELLENCE BOIS (bois)	LES VOROCHES SARL SCIERIE	MONTRIOND
	SCIERIE JORAT FRANCOIS	DOUVAINE
	MUDATA SAS	MARGENCEL
	AZ CONCEPT	PUBLIER
	ALPES TRAVAUX FORESTIERS	CERVENS
	ALPIBOIS	ORCIER
	FAVRAT BOIS CONSTRUCTION	ORCIER
	LANCON ET FILS SARL	BRENTHONNE
	MEROTTO ET CIE	BONS EN CHABLAIS
CITIA (numérique)	ALOVIA FILMS	THONON
	BEN	VINZIER
	CLAMENTIS	SCIEZ
	CLIC AND GO	THONON
	COMM'BACK	DOUVAINE
	GMB SARL	LUGRIN
	I MANDARINE CREATION VIDEO	MORZINE
	LA VAKA	VACHERESSE
	MOTIV OXYGENE	MORZINE
	SOLATYS	MARIN
	WEB UP	THONON
	WOZDAT WORKS	LOISIN

[55] Liste non exhaustive, réalisée par Chablais Léman Développement à partir des annuaires d'entreprises des différentes structures.

3.4. TRANSPORT, MOBILITÉS & DÉPLACEMENTS[56]

3.4.1. État des lieux sommaire

La croissance démographique du Chablais engendre une augmentation conséquente du trafic sur les axes routiers, sans que ceux-ci n'aient véritablement évolué, ce qui créé des problèmes de saturation et des difficultés de circulation. Seulement 32[57] % des actifs (36 % en France) travaillent sur leur commune de résidence ce qui engendre de nombreux flux de travailleurs. Ainsi, 77 % des actifs vont au travail en voiture (70 % en France). Ces difficultés sont exacerbées le soir et le matin, en raison des flux pendulaires entre la Suisse et le territoire. De plus, le réseau routier est soumis à des flux touristiques tout au long de l'année qui viennent s'ajouter aux flux quotidiens et saturent les réseaux sur certains tronçons.

On dénombre 4 gares sur le Chablais (Evian, Thonon, Perrignier, Bons-en-Chablais), qui n'est toutefois desservi que par une seule ligne. Sa situation de « cul-de-sac ferroviaire » limite la compétitivité du train pour accéder à certaines villes. Bien qu'assez peu équipé en grandes infrastructures de transport, le Chablais est situé à proximité d'Annemasse et de Bellegarde (à respectivement 30 minutes et 1h en train) qui sont des nœuds ferroviaires, et surtout de l'aéroport de Genève (14 millions de passagers) qui met le Chablais à 1h de plus de 110 destinations dans le monde entier.

Après le contournement de Thonon (2008), la mise à 2*2 voies de la liaison Machilly-Chasseur est effective depuis décembre 2014 améliorant sensiblement l'accès Ouest du territoire. Pour compléter le désenclavement du Chablais, il manque la création d'une voie nouvelle (2 x 2 voies) entre Machilly et Thonon, projet qui prend la forme d'une réalisation sous concession avec péage et qui a connu de nombreux reports. Au niveau ferroviaire, la mise en place du CEVA permettra d'améliorer les temps de parcours vers Genève et l'augmentation du cadencement des trains. Les travaux sur le Chablais sont programmés pour finir en 2022, pour le moment.

Si l'accessibilité de l'Ouest du territoire s'améliore progressivement, la situation à l'Est est moins favorable, tant sur le ferroviaire que sur le routier. Des projets existent, mais les travaux ne sont pas (encore) programmés : réouverture de la ligne du Tonkin, contournement de Saint-Gingolph, fuseau routier Thonon-Saint-Gingolph, sécurisation des falaises de Meillerie...

La part modale des transports en commun atteint 7 % (pour les déplacements domicile-travail), soit deux fois moins que dans le reste de la France : la structuration d'un réseau efficace est rendue difficile par une densité de population faible dans un territoire qui reste périurbain et rural. Toutefois, les transports en commun interne (bus notamment) desservent quasiment toutes les communes du territoire. On note un développement progressif des lignes, mais également de nouveaux services dont le Transport à la Demande (Pays d'Evian, Haut-Chablais, Bas-Chablais) ou des projets de Bus à Haut Niveau de Services (site propre) sur la D1005.

Le transport lacustre connaît une hausse continue : 660 pendulaires / jours entre Evian et Lausanne en mars 2014 (+ 11 % sur un an), 420 pendulaires/jours entre Thonon et Lausanne (+ 28 % sur un an), 240 pendulaires/jours entre Chens-sur-Léman et Nyons (+ 21 % sur un an)[58].

[56] Ce chapitre, central sur la question du développement économique, ne sera pas traité ici à la hauteur de l'attention qu'il mérite. En effet, de nombreux rapports et études ont déjà traité la question.

[57] Recensement - INSEE - 2011

[58] CGN - Rapport annuel 2013

3.4.2. Conséquences en matière économique

Véritable « serpent de mer », l'enclavement du Chablais est un facteur limitant pour le développement de l'économie locale :

- l'augmentation du temps de trajet pour les navetteurs induit : perte de temps, usure, stress ce qui peut conduire à une baisse de la productivité dans les entreprises.
- la situation périphérique du Chablais augmente les temps et les coûts de transport. De plus, les ralentissements occasionnés sur le territoire rendent incertain les temps de livraison pour les flux entrants et sortants des entreprises.
- en plus de limiter le développement économique des entreprises locales, l'éloignement du territoire limite le potentiel de croissance exogène.
- la longueur du trajet pour les touristes et les difficultés de circulation en interne peuvent les inciter à ne pas revenir sur le Chablais.

L'enclavement du territoire n'a toutefois pas que des désagréments : le flux de transit est faible, limitant ainsi les nuisances associées. De plus, l'économie résidentielle (notamment BTP et commerce) est davantage protégée par la concurrence d'entreprises extérieures. A contrario, en cas de crise, les entreprises peuvent plus difficilement chercher de nouveaux débouchés sur les territoires voisins.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Un territoire sous influence

Le Chablais est clairement inscrit dans un processus de métropolisation de l'espace lémanique entraînée par les métropoles de Genève et de Lausanne. Ce phénomène entraîne une croissance démographique dynamique, portée par l'arrivée de ménages extérieurs, pour grande majorité des actifs venant travailler en Suisse. La métropolisation tend à impacter l'ensemble du Chablais, même les communes les plus éloignées de la frontière.

Alors que le Chablais devient un territoire de plus en plus périurbain, il devient plus dépendant de la Suisse, avec des avantage indéniables (croissance économique et démographique) et des contreparties lourdes (urbanisation importante, saturation des réseaux routiers, hausse du coût de la vie).

Le Chablais faisant partie d'un ensemble beaucoup plus large que lui-même (voire de plusieurs ensembles), la coopération avec les territoires voisins et transfrontaliers est indispensable pour travailler au développement économique de toute la région. Les exemples de coopération sont multiples et malgré les difficultés rencontrées, la tendance globale est au développement d'actions concertées, notamment dans les transports ou l'aménagement du territoire.

Le territoire propose un cadre de vie exceptionnel, de plus en plus recherché par les collaborateurs des entreprises. Il peut pleinement tirer profit de cet atout au sein d'un bassin économique transfrontalier dynamique.

Une économie ouverte

Les PME et surtout les TPE ont, plus qu'ailleurs, un poids important dans l'économie locale, mais la caractérisation du développement économique du Chablais est plus complexe qu'au premier abord. Si le territoire se caractérise par des dynamiques endogènes fortes, les dynamiques exogènes sont également présentes avec certaines spécificités territoriales : dans le secteur productif sur l'Ouest du territoire, dans le commerce autour de Thonon, dans le tourisme en stations ou sur le littoral. La diversité des territoires du Chablais lui permet de capter différents types d'investissement. À relever également l'implantation d'entrepreneurs qui sont venus profiter du cadre exceptionnel du territoire et les rachats d'entreprises locales par des capitaux extérieurs qui sont nombreux dans le tourisme ou l'industrie.

Ainsi, si le Chablais est souvent vu comme un territoire replié et fonctionnant de manière plus ou moins autonome, la réalité montre toutefois un autre constat, en raison :

- des liens financiers entre les entreprises avec des groupes nationaux ou mondiaux ;
- de la présence d'une industrie (certes moins présente qu'ailleurs) qui dépend de la conjoncture nationale et mondiale pour ses exportations ;
- de la présence de 17 000 frontaliers travaillant en Suisse (1 actif occupé sur 4 et 1 habitant sur 7) qui font tourner les commerces, les services et la construction ;

- poids du tourisme, activité mondialisée, où la concurrence est de plus en plus rude avec d'autres destinations ;
- de l'effet d'entraînement des activités précitées (notamment tourisme et industrie) sur le reste de l'économie, en particulier sur les services aux entreprises ou la construction.

Un développement plus quantitatif que qualitatif

Le Chablais connaît une certaine prospérité économique caractérisée par une croissance rapide de l'emploi et d'un chômage qui reste relativement contenu, mais qui augmente. Cette croissance se fait toutefois quasi exclusivement autour des activités présentielles, destinées à satisfaire les besoins de la population et des touristes, déjà surreprésentées sur le territoire. Ce constat ne doit pas faire oublier que si les emplois générés par ces activités sont nombreux, deux faiblesses importantes subsistent. D'une part, cette croissance ne suffit pas à combler celle du nombre d'actifs, d'où une dépendance de plus en plus grande envers la Suisse, et l'augmentation continue du nombre de demandeurs d'emploi. D'autre part, les nouveaux emplois ont souvent tendance à être peu payés, à temps partiel et saisonnier.

Le tissu productif en général et industriel en particulier, est peu développé malgré la présence de plusieurs PME dynamiques (Actini, Provendi, Nicomatic, Eurocast…) et les trois poids lourds habituellement cités (SAEME, Papeteries du Léman, Thalès). De fait, beaucoup d'entreprises industrielles ont une taille réduite, ce qui leur permet difficilement d'innover, de recruter des salariés de haut niveau et in fine, d'exporter.

Des opportunités à saisir

La position périphérique du Chablais et son poids économique et démographique relativement restreint, bien qu'en augmentation, limitent la mise en place de fonctions supports au développement économique. Cela se traduit notamment par une faible présence de formations, notamment post-bac, une absence de « pôles de compétences » (clusters) et un déficit en services aux entreprises, publics et privés. Ces fonctions ont tendance à se concentrer dans les métropoles, favorisant la création d'écosystèmes propices à l'entrepreneuriat, notamment sur des activités à haute valeur ajoutée. Le manque de positionnement économique du territoire et de filières structurées joue un rôle important dans ce constat.

L'éloignement du territoire à ces ressources est accru par son enclavement, ce à quoi les nombreux projets d'investissements, notamment dans les infrastructures, devraient répondre durant les prochaines années. Toutefois, le désenclavement ne permettra pas seul, de répondre à l'installation / développement d'activités à plus haute valeur ajoutée, sans les fonctions support évoquées auparavant, mais également par la proposition d'une offre foncière et immobilière à la fois quantitative, mais également diversifiée et qualitative. L'offre est généraliste (produits plus ou moins identiques), encore trop peu diversifiée et insuffisante à l'heure actuelle pour certains territoires (cas des vallées).

Malgré ces éléments limitants, le Chablais est situé à proximité de métropoles et de « pôles de compétences » nombreux et divers. S'appuyer sur ses différents atouts lui permettra de capter des ressources qu'il n'a pas aujourd'hui, ou en quantité insuffisante, et qui sont nécessaires pour développer des activités à plus forte valeur ajoutée que celles existantes.